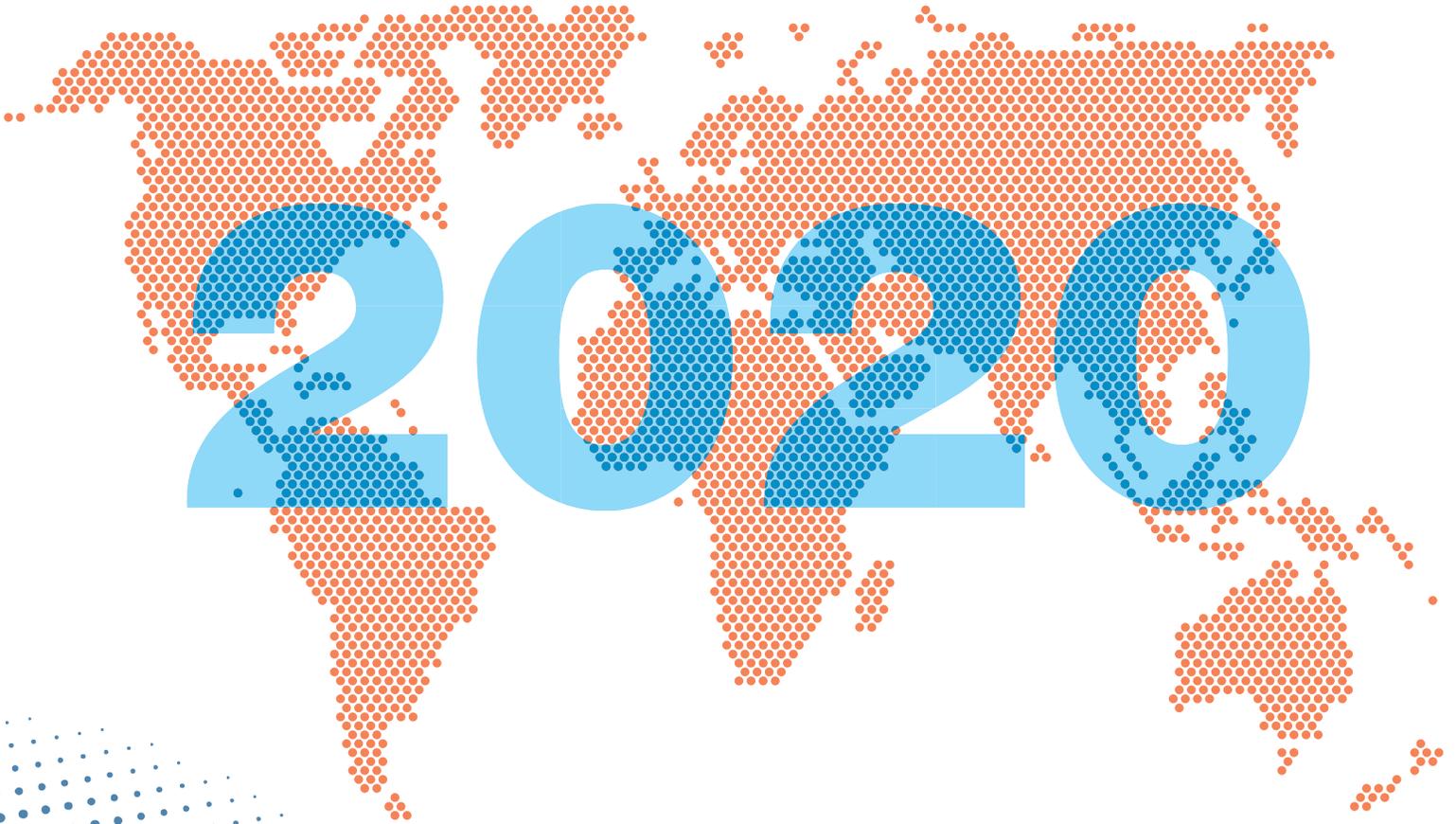


# Rapport sur les données de l'ODD 4

## Utiliser les données des enquêtes auprès des ménages pour le suivi de l'ODD 4



# Rapport sur les données de l'ODD 4

## **Utiliser les données des enquêtes auprès des ménages pour le suivi de l'ODD 4**

## UNESCO

L'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été adopté par 20 pays lors de la Conférence de Londres en novembre 1945 et est entré en vigueur le 4 novembre 1946. L'UNESCO compte aujourd'hui 195 États membres et 11 membres associés.

L'objectif premier de l'UNESCO est de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.

L'UNESCO a cinq fonctions principales, inscrites dans son mandat : 1) des études prospectives sur l'éducation, la science, la culture et la communication dans le monde de demain ; 2) le progrès, le transfert et le partage des connaissances par des activités de recherche, de formation et d'enseignement ; 3) des actions normatives en vue de la préparation et de l'adoption d'instruments internationaux et de recommandations réglementaires ; 4) l'expertise par le biais de la coopération technique avec les États membres, en faveur de leurs projets et politiques de développement ; et 5) l'échange d'informations spécialisées.

## Institut de statistique de l'UNESCO

L'institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est l'office de statistique de l'UNESCO. Il est chargé de rassembler, pour le compte des Nations Unies, des statistiques mondiales dans le domaine de l'éducation, de la science et la technologie, de la culture et la communication.

L'ISU est la source officielle de données comparables au plan international utilisées pour surveiller les progrès réalisés sur la voie de l'Objectif de développement durable relatif à l'éducation et les principales cibles en rapport avec la science, la culture, la communication et l'égalité des sexes.

Publié en 2020 par :

Institut de statistique de l'UNESCO  
C.P. 6128, Succursale Centre-Ville  
Montréal, Québec H3C 3J7 Canada

Téléphone : +1 514-343-6880  
Courriel : [uis.publications@unesco.org](mailto:uis.publications@unesco.org)  
<http://www.uis.unesco.org>

ISBN 978-92-9189-255-6  
Ref: UIS/2020/ED/SD/1

©UNESCO-UIS 2020

Cette publication est disponible en accès libre sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). En utilisant le contenu de cette publication, les utilisateurs acceptent de se conformer aux conditions d'utilisation du service d'archive des publications en accès libre de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement les vues de l'UNESCO et n'engagent à rien l'Organisation.

# Table des matières

---

AVANT-PROPOS . . . . .	5
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS . . . . .	7
<b>1. SUIVI DES ODD. . . . .</b>	<b>9</b>
1.1 Le rôle des ODD et l'importance des indicateurs de suivi . . . . .	9
1.2 Comment les pays peuvent-ils combler les écarts critiques en matière de données et aller de l'avant ? . . . . .	12
<b>2. UTILISATION DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES POUR LE SUIVI DES ODD . . . . .</b>	<b>15</b>
2.1 Comment les enquêtes auprès des ménages peuvent-elles aider les pays à atteindre l'ODD 4 ? . . . . .	15
2.2 Quel type de données d'enquête auprès des ménages peut-il être utilisé pour le suivi de l'ODD 4? . . . . .	19
2.3 Quelles sont les sources de données relatives à l'ODD 4? . . . . .	22
2.4 Quels sont les indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être suivis avec des données d'enquête auprès des ménages ? . . . . .	23
2.4.1 Enseignement primaire et secondaire . . . . .	28
2.4.2 Petite enfance . . . . .	31
2.4.3 TVET et enseignement supérieur . . . . .	35
2.4.4 Compétences nécessaires à l'emploi . . . . .	37
2.4.5 Équité . . . . .	39
2.4.6 Littératie et numératie . . . . .	42
2.4.7 Environnement scolaire . . . . .	44
2.5 Comment les données des enquêtes auprès des ménages peuvent-elles être intégrées à d'autres données et les compléter ? . . . . .	45
<b>3. RÉALISER LES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES POUR SURVEILLER LES PROGRÈS SUR LA VOIE DE L'ODD 4 . . . . .</b>	<b>49</b>
3.1 Introduction . . . . .	49
3.2 Ressources : Que faut-il pour mener une enquête auprès des ménages ? . . . . .	50
3.3 Préparer le questionnaire . . . . .	56
3.4 Préparation de l'enquête . . . . .	63
3.5 Conduire l'enquête et suivre les progrès . . . . .	71
3.6 Préparer et analyser les données . . . . .	72
3.7 Communiquer les constatations . . . . .	75
3.8 Mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages en période de COVID-19 . . . . .	78
<b>4. CONCLUSION . . . . .</b>	<b>83</b>

BIBLIOGRAPHIE . . . . .	85
ANNEXE 1 : INDICATEURS MONDIAUX ET THÉMATIQUES DE L'ODD LIÉS À L'ÉDUCATION . . . . .	89
ANNEXE 2 : QUESTIONS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES POUR LA COLLECTE DES DONNÉES DE L'ODD 4 . . . . .	91
ANNEXE 3 : RESSOURCES ET LECTURES RECOMMANDÉES POUR LA RÉALISATION D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES. . . . .	103

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.1. Disponibilité des indicateurs de l'ODD 4 par région et niveau de suivi : proportion d'indicateurs avec données (en %) . . . . .	11
Figure 1.2. Exemple de disponibilité limitée pour un indicateur de l'ODD 4 : Indicateur 4.2.1 : Proportion d'enfants de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial ; année la plus récente disponible . . . . .	12
Figure 3.1. Exemple d'organigramme de projet . . . . .	53
Figure 3.2. Exemple d'infographie : MICS de la Palestine, 2014. . . . .	77

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1. Enquêtes multinationales auprès des ménages . . . . .	20
Tableau 2.2. Indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être dérivés à partir de données d'enquêtes auprès des ménages . . . . .	24
Tableau 3.1. Coût moyen par enquête en dollars des États-Unis . . . . .	55
Tableau 3.2. Règles de base pour l'enquêteur . . . . .	62
Tableau 3.3. Avantages et inconvénients des modes d'administration des enquêtes. . . . .	66
Tableau 3.4. Exemples de mesures quotidiennes des performances . . . . .	72
Tableau 3.5. Formats de diffusion et publics cibles . . . . .	79

# Avant-propos

---

Des données précises sont essentielles pour surveiller les progrès réalisés sur la voie des Objectifs de développement durable (ODD) et pour orienter les politiques et garantir que les ressources sont dépensées efficacement. Grâce aux efforts concertés des gouvernements et des autres parties prenantes, on dispose d'une image de plus en plus claire des progrès réalisés sur la voie de l'Objectif de développement durable 4 : une éducation de qualité pour tous d'ici 2030. Pourtant, alors qu'il ne reste que dix ans pour atteindre cet objectif, il existe encore des lacunes importantes dans nos connaissances.

Parallèlement aux nouveaux investissements visant à accroître la disponibilité de données fiables et comparables au niveau international, combler les lacunes nécessite également une utilisation plus efficace des sources de données existantes. Cette édition 2020 du *Rapport sur les données de l'ODD 4* - destinée aux responsables gouvernementaux, aux planificateurs nationaux, aux donateurs et à d'autres acteurs de la politique de l'éducation - se concentre sur les enquêtes auprès des ménages en tant que complément important des données administratives recueillies dans les écoles et montre comment elles peuvent aider les pays à rester fermement sur la voie de la réalisation de l'ODD 4 d'ici 2030.

Une nouvelle génération d'enquêtes auprès des ménages s'est concentrée plus spécifiquement sur l'éducation et la mesure du développement et des compétences des enfants. En conséquence, les enquêtes auprès des ménages peuvent servir de source de données pour la moitié des indicateurs mondiaux et thématiques utilisés pour surveiller les progrès mondiaux réalisés sur la voie de l'ODD 4. En plus d'être la source privilégiée pour certains

indicateurs, les enquêtes offrent un compte rendu sans précédent des inégalités en matière d'éducation. En collectant des informations sur les caractéristiques des individus et des ménages, il devient possible de suivre et de comprendre les disparités en matière d'accès à l'éducation et de résultats scolaires. Dans le contexte des effets disproportionnés de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises sur les populations les plus marginalisées, le suivi de ces disparités sera de plus en plus important dans les mois et les années à venir.

Le potentiel des enquêtes auprès des ménages pour suivre les progrès de l'éducation est néanmoins sous-exploité. Cette édition du *Rapport* sur les données de l'ODD 4 cherche à promouvoir une utilisation plus efficace des données d'enquête existantes en mettant en évidence les avantages des enquêtes auprès des ménages et en décrivant comment les indicateurs de l'ODD 4 peuvent être calculés. Un suivi complet nécessite également la conception de nouveaux modules et programmes d'enquête. Le *Rapport* fournit des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une enquête avec un aperçu des considérations importantes, de l'obtention d'un soutien politique pour une enquête et de la constitution d'une équipe de programme, à la conception des questions de l'enquête et à la communication des résultats de l'enquête.

La collecte de données précises, opportunes et comparables est plus urgente que jamais. Il est indispensable d'investir dans des enquêtes auprès des ménages pour comprendre les réalités actuelles, fixer des objectifs et maintenir le cap afin de répondre à nos aspirations communes en matière d'éducation. L'Institut de statistique de l'UNESCO est prêt à

travailler avec les gouvernements et la communauté internationale de l'éducation pour produire les données qui sont impérativement nécessaires pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte dans la course à la réalisation des ODD d'ici 2030.

Ce *Rapport* a été rédigé par Friedrich Huebler, Emily Kochetkova, Ellen L. Marks, Alasdair McWilliam et Amy Mulcahy-Dunn. De précieuses contributions ont été apportées par Akuffo Amankwah, Diogo Amaro, Karen Avanesyan, João Pedro Azevedo, Claudia Cappa, Laura Gregory, Attila Hancioglu, Kevin Robert McGee, Sakshi Mitra, Suguru Mizunoya, Gbemisola Oseni, Amparo Palacios-López, Hyunju Park, Nicole

Petrowski, Eva Quintana et Turgay Unalan. Shereen Joseph, Tanya Guyatt et Richard Warren ont apporté un soutien éditorial et ont coordonné la production du *Rapport*.



Silvia Montoya

Directrice, Institut de Statistique de l'UNESCO

# Acronymes et abréviations

---

<b>3MC</b>	Multinational, multiculturel, ou multirégional
<b>AIAAO</b>	Auto-interview audio assisté par ordinateur
<b>ASER</b>	<i>Annual Status of Education Report</i> (Rapport annuel sur l'état de l'éducation)
<b>CAPI</b>	Entretien personnel assisté par ordinateur
<b>CATI</b>	Entretien par téléphone assisté par ordinateur
<b>CITÉ</b>	Classification internationale type de l'éducation
<b>DDI</b>	Département pour le développement international
<b>DHS</b>	Enquête démographique et de santé
<b>DPE</b>	Développement de la petite enfance
<b>DPE AEP</b>	Développement de la petite enfance Asie de l'Est-Pacifique
<b>EÉA</b>	Enquête sur l'éducation des adultes
<b>GAML</b>	Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage
<b>GIAE-ODD</b>	Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD
<b>GIAIIÉ</b>	Groupe inter-agences sur les indicateurs des inégalités dans l'éducation
<b>GPS</b>	Système de positionnement global
<b>GRI</b>	Initiative mondiale en matière de rapports
<b>GSHS</b>	Enquête mondiale sur la santé des élèves en milieu scolaire
<b>HBSC</b>	Comportements de santé des enfants en âge scolaire
<b>HHM</b>	Membre du ménage
<b>IDELA</b>	Développement international et évaluation de l'apprentissage précoce
<b>IDPE</b>	Indice de développement de la petite enfance
<b>IDPE2030</b>	Indice de développement de la petite enfance à l'horizon 2030
<b>IOE</b>	ISU, OCDE et Eurostat
<b>IPCH</b>	Indice précoce des capacités humaines
<b>ISU</b>	Institut de statistique de l'UNESCO
<b>ISWGHS</b>	Groupe de travail inter-secrétariats sur les enquêtes auprès des ménages
<b>ITU</b>	Union internationale des télécommunications
<b>LAMP</b>	Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation
<b>LFS</b>	Enquête sur la main-d'œuvre
<b>LSMS</b>	Étude sur la mesure des niveaux de vie
<b>MÉ</b>	Ministère de l'Éducation
<b>MELQO</b>	Mesurer la qualité et les résultats de l'apprentissage précoce
<b>MICS</b>	Enquête par grappes à indicateurs multiples
<b>NLAC</b>	Conseil consultatif national du travail
<b>NSO</b>	Office national de la statistique
<b>OCDE</b>	Organisation pour la coopération et le développement économiques
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable

<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAL</b>	<i>People's Action for Learning</i> (Réseau)
<b>PIAAC</b>	Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PISA</b>	Programme PISA
<b>PRIDI</b>	Projet régional sur les indicateurs du développement des enfants
<b>SES</b>	Statut socio-économique
<b>SIG</b>	Système d'information géographique
<b>SIGÉ</b>	Système d'information sur la gestion de l'éducation
<b>SMS</b>	service de messages courts
<b>STEP</b>	Compétences pour l'employabilité et la productivité
<b>SWTS</b>	Enquête sur la transition de l'école au travail
<b>TCG</b>	Groupe de coopération technique pour l'Éducation 2030
<b>TIC</b>	technologies de l'information et de la communication
<b>TIMSS</b>	Tendances de l'étude internationale des mathématiques et des sciences
<b>TVET</b>	Enseignement et formation techniques et professionnels
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement international
<b>ZD</b>	Zone de dénombrement

# 1. Suivi des ODD

---

## 1.1 Le rôle des ODD et l'importance des indicateurs de suivi

---

Lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) du 25 septembre 2015, 193 États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité un nouveau programme de développement intitulé «Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030» (Nations Unies, 2015). Ce programme s'appuie sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et représente le travail de contributeurs du monde entier. Il s'agit d'un «appel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la paix et la prospérité pour tous les êtres humains» (PNUD, 2019). Le programme comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) généraux et interdépendants, qui portent sur «le développement économique, l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance» (de la Mothe et al., 2015).

Afin de suivre les progrès réalisés sur la voie des ODD, le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD)<sup>1</sup> a élaboré un cadre mondial des indicateurs qui a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017 (Nations Unies, 2017). Le cadre a été révisé récemment lors de la révision globale de 2020 et contient désormais 231 **indicateurs mondiaux** (Nations Unies, 2020)<sup>2</sup>. Ces indicateurs encouragent la responsabilité et la collaboration, identifient les domaines nécessitant un soutien et fournissent les informations nécessaires pour plaider en faveur d'une réforme continue. Une autre

---

1 Site Web du GIAE-ODD : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/>.

2 Le nombre total des indicateurs inclus dans le cadre mondial des indicateurs des ODD est 247 mais 12 indicateurs sont réutilisés dans deux ou trois cibles différentes (Nations Unies, 2020).

révision complète du cadre mondial des indicateurs sera effectuée en 2025.

Outre les indicateurs mondiaux, il existe des **indicateurs thématiques** regroupés par thème, tels que l'énergie, la santé et l'éducation, afin de favoriser un suivi plus approfondi au sein des différents secteurs et de faciliter l'apprentissage des pays à partir des leçons de développement des autres (de la Mothe et al., 2015).

### L'objectif relatif à l'éducation

Le quatrième Objectif de développement durable (ODD 4) reflète le principe selon lequel l'accès à une éducation de qualité est un droit humain fondamental et est essentiel pour le développement durable :

---

**ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

---

L'ODD 4 comprend 10 cibles et 43 indicateurs, dont 12 sont des indicateurs mondiaux.<sup>3</sup> Par ailleurs, un

---

3 À la suite de la Révision complète de 2020, un indicateur thématique pour l'ODD 4, le taux d'achèvement, a été reclassé en indicateur mondial. Avant la révision, 11 indicateurs mondiaux étaient inclus dans l'ODD 4. La numérotation des indicateurs, dans la Cible 4.1 de l'ODD, a également été révisée. Par exemple, le taux d'achèvement était auparavant l'indicateur 4.1.4 mais est désormais l'indicateur 4.1.2. La numérotation actuelle de tous les indicateurs mondiaux et thématiques est présentée à l'Annexe 1.

indicateur mondial pour l'ODD 1 mesure la proportion de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, y compris l'éducation.

Les 31 indicateurs thématiques pour l'ODD 4 ont été élaborés par le Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD 4-Education 2030 (TCG) et sont énumérés dans le Cadre d'action Éducation 2030, adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2015 (UNESCO, 2016). Le TCG est composé de représentants de 27 États membres de toutes les régions de l'UNESCO, ainsi que de représentants d'organisations de la société civile et d'organisations internationales, dont l'OCDE, l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale. L'Annexe 1 énumère tous les indicateurs mondiaux et thématiques utilisés pour le suivi de l'ODD relatif à l'éducation. Le suivi de ces indicateurs est essentiel pour garantir des progrès continus dans la réalisation d'une éducation de qualité inclusive et équitable.

Cinq ans après l'adoption des ODD en 2015, des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine du développement méthodologique et tous les indicateurs mondiaux des ODD sont désormais classés

en Niveau 1 ou 2. Toutefois, les données nécessaires au calcul de tous les indicateurs de l'ODD 4 continuent de faire défaut. Pour de nombreux pays, on ignore donc à quelle distance ils se trouvent de l'objectif et si des progrès ont été réalisés. Cela pose des problèmes considérables aux décideurs politiques, aux donateurs et aux autres parties prenantes, qui ne disposent pas de suffisamment de connaissances pour guider la conception et la mise en œuvre des interventions dans le secteur de l'éducation.

La **Figure 1.1** présente la disponibilité actuelle des indicateurs de l'ODD 4 par région en septembre 2020. Pour chaque région, la proportion d'observations des indicateurs nationaux avec des données dans le groupe d'indicateurs respectif (mondial, thématique, mondial et thématique combinés) est indiquée. Seuls les indicateurs actuellement diffusés par l'ISU sont inclus dans l'analyse. Au niveau mondial, le taux de couverture est de 54 % pour les indicateurs mondiaux de l'ODD 4 et de 53 % pour les indicateurs thématiques ; pour tous les indicateurs combinés, le taux de couverture est de 54 %. Il y a quelques variations entre les régions des ODD, mais le schéma est similaire : le taux de

### Classification par niveau pour les indicateurs mondiaux de l'ODD

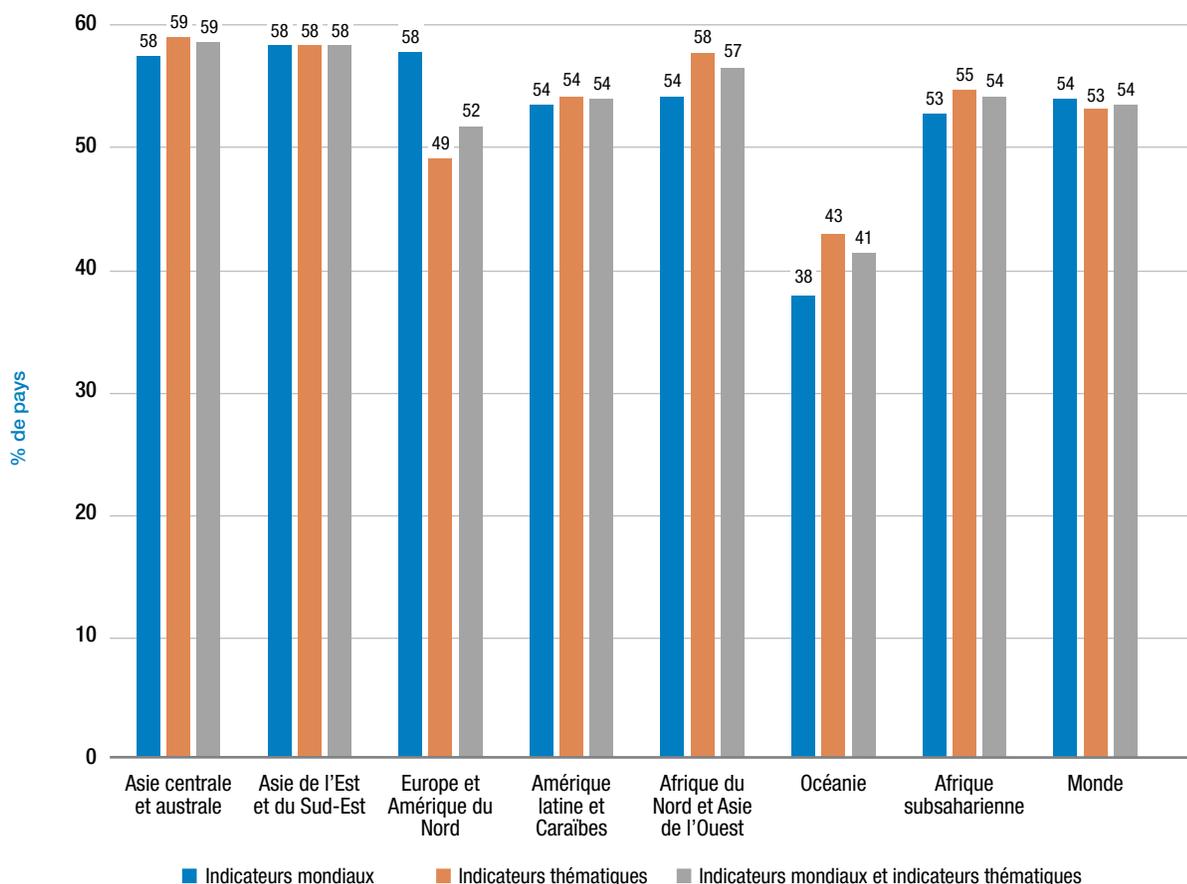
**Niveau 1 :** L'indicateur est conceptuellement clair, sa méthodologie et ses normes sont établies au niveau international et les données sont régulièrement produites par les pays pour au moins 50 % des pays et de la population dans chaque région où l'indicateur est pertinent.

**Niveau 2 :** L'indicateur est conceptuellement clair, dispose d'une méthodologie et de normes établies au niveau international, mais les données ne sont pas produites régulièrement par les pays.

**Niveau 3 :** Aucune méthodologie ou norme établie au niveau international n'est encore disponible pour l'indicateur, mais une méthodologie/des normes sont (ou seront) élaborées ou testées. (Lors de la 51<sup>e</sup> session de la Commission statistique des Nations Unies de mars 2020, le cadre des indicateurs mondiaux ne comprenait aucun indicateur de niveau 3).

Source : GIAE-ODD (2020).

Figure 1.1. Disponibilité des indicateurs de l'ODD 4 par région et niveau de suivi : proportion d'indicateurs avec données (en %)



Source : Institut de statistique de l'UNESCO, septembre 2020

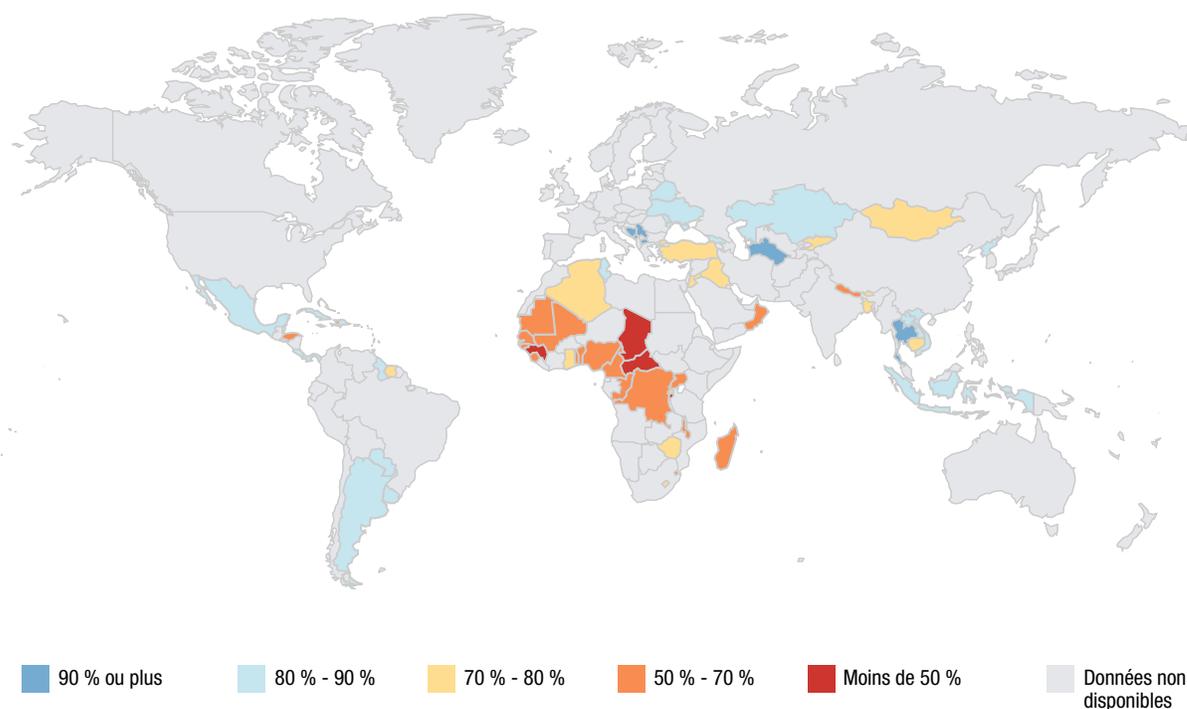
Note : Les indicateurs de l'ODD 4 sont considérés comme disponibles au niveau national s'ils sont disponibles pendant au moins un an entre 2010 et 2020. Les valeurs régionales sont la proportion d'observations des indicateurs nationaux par groupe d'indicateurs (mondial, thématique, mondial et thématique combinés) avec des données pour toute année entre 2010 et 2020.

couverture varie de 38 % à 58 % pour les indicateurs mondiaux et de 43 % à 59 % pour les indicateurs thématiques.

Les écarts entre les données sont particulièrement évidents et problématiques pour certains indicateurs, notamment le développement de la petite enfance (Indicateur 4.2.1), les compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) (Indicateur 4.4.1), et l'alphabétisation

fonctionnelle et la maîtrise du calcul (Indicateur 4.6.1). À titre d'exemple, la [Figure 1.2](#) montre des écarts frappants dans les données sur la qualité de l'enseignement primaire. Pour sept des 43 indicateurs de l'ODD 4, aucune donnée n'était disponible dans la base de données de l'ISU en septembre 2020. Même pour les pays disposant de données, la comparabilité internationale n'est souvent pas assurée en raison des différences dans les méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs.

**Figure 1.2. Exemple de disponibilité limitée pour un indicateur de l'ODD 4 : Indicateur 4.2.1 : Proportion d'enfants de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial ; année la plus récente disponible**



Source : Institut de statistique de l'UNESCO, septembre 2020

Note : Amélioration du nom de l'indicateur approuvée par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) le 13 mars et le 2 avril 2020. L'approbation finale sera donnée lors de la 52e session de la Commission statistique en mars 2021.

## 1.2 Comment les pays peuvent-ils combler les écarts critiques en matière de données et aller de l'avant ?

L'ISU s'efforce de combler ces écarts en fournissant des conseils sur la manière de générer des données et de calculer les indicateurs de l'ODD 4, en collaboration avec le GIAE-ODD, le TCG et d'autres organisations internationales. Plusieurs indicateurs peuvent être suivis à l'aide de données administratives, comme celles que l'ISU a recueillies auprès des États membres de l'UNESCO dans

le cadre de son Enquête annuelle sur l'éducation formelle. Les évaluations de l'apprentissage sont une autre source importante de données pour l'ODD 4.

Le présent *Rapport*, destiné aux planificateurs de la politique nationale de l'éducation et aux autres parties prenantes, se concentre sur les enquêtes auprès des ménages en tant que moyen important et sous-utilisé de collecter les données nécessaires au suivi des progrès réalisés sur la voie de l'ODD 4. Les enquêtes auprès des ménages peuvent également être désagrégées dans une plus large mesure que

les données administratives afin de faciliter le suivi de l'exclusion dans l'éducation.

Les enquêtes auprès des ménages représentatifs au niveau national sont de plus en plus courantes. Les enquêtes internationales telles que l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS), l'Enquête démographique et de santé (EDS) et l'Étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) ne cessent d'élargir leur couverture, et un nombre croissant de pays mènent leurs propres enquêtes nationales auprès des ménages. Par ailleurs, une nouvelle génération d'enquêtes auprès des ménages, plus spécifiquement axées sur l'éducation, le développement de l'enfant et la mesure des compétences, s'étend de plus en plus sur le plan géographique. Parmi ces enquêtes, on peut citer le Programme PISA pour le développement, le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), les Compétences pour l'employabilité et la productivité (STEP), et les évaluations menées par les citoyens, telles que le Rapport annuel sur l'état de l'éducation (ASER) et l'évaluation de l'apprentissage Uwezo.

Ensemble, ces enquêtes auprès des ménages et d'autres couvrent la plus grande partie du monde et recueillent une quantité substantielle de données nécessaires au calcul des indicateurs de l'ODD 4 ; cependant, une harmonisation est nécessaire pour garantir que les données soient comparables d'un pays à l'autre et de qualité suffisante. Le Groupe de travail inter-sécrétariats sur les enquêtes auprès des ménages a indiqué que «77 des indicateurs [mondiaux] des Objectifs de développement durable peuvent être tirés (actuellement ou sur la base d'une proposition) des enquêtes auprès des ménages». Le rapport poursuit en indiquant que «près des deux tiers des indicateurs pourraient être produits à la fréquence souhaitée grâce à un cycle d'Enquêtes démographiques et de santé, d'Enquêtes par grappes à indicateurs multiples, d'Études sur la

mesure des niveaux de vie, d'Enquêtes sur le revenu et les dépenses des ménages et d'Enquêtes sur la main-d'œuvre» (Commission statistique des Nations Unies, 2018).

Cette publication vise non seulement à promouvoir une utilisation plus efficace des données d'enquête existantes pour le suivi des ODD, mais aussi à guider l'élaboration de nouvelles enquêtes et de nouveaux éléments d'enquête pour le suivi des ODD.

### Elle est structurée comme suit :

Le **Chapitre 2** décrit plus en détail comment les enquêtes auprès des ménages peuvent être utilisées pour le suivi des ODD. Il identifie un certain nombre d'avantages à utiliser les données des enquêtes auprès des ménages, ainsi que les catégories d'indicateurs les mieux adaptées au suivi avec de telles données. Le Chapitre 2 présente également les définitions et les méthodes de calcul de certains indicateurs, et il explique comment les données des enquêtes auprès des ménages peuvent être combinées avec des données provenant d'autres sources.

Le **Chapitre 3** est destiné aux responsables gouvernementaux et autres personnes qui prendraient des décisions concernant la mise en œuvre d'enquêtes sur les ménages représentatifs au niveau national. Il décrit les conditions requises pour mener une enquête auprès des ménages et les étapes à suivre, de la conception du questionnaire à la collecte et à l'analyse des données. Le chapitre se termine par des conseils sur la présentation des résultats et une discussion sur la collecte de données dans le contexte de l'actuelle pandémie COVID-19.

Le **Chapitre 4** conclut le *Rapport*, suivi d'une Annexe contenant des ressources supplémentaires, notamment des suggestions de questions d'enquête pour la collecte de données sur l'éducation.

## 2. Utilisation des enquêtes auprès des ménages pour le suivi des ODD

### 2.1 Comment les enquêtes auprès des ménages peuvent-elles aider les pays à atteindre l'ODD 4 ?

#### Mesurer l'équité dans l'éducation

Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans l'accès à la scolarité, les populations marginalisées telles que les personnes extrêmement pauvres, les enfants handicapés et les populations déplacées ou nomades sont souvent sous-représentées à l'école. De même, même lorsque les populations marginalisées ou défavorisées peuvent aller à l'école, elles fréquentent souvent des écoles aux ressources insuffisantes et de mauvaise qualité, où le taux de réussite des élèves est plus faible. Des efforts sont nécessaires pour garantir que tous les enfants reçoivent un enseignement de qualité. L'ODD 4 est conçu spécifiquement pour souligner la nécessité de soutenir l'accès de tous les enfants

à l'école et leur réussite scolaire. Les données des enquêtes auprès des ménages peuvent jouer un rôle essentiel en soutenant les efforts visant à atteindre cet objectif. Les avantages des données des enquêtes auprès des ménages en matière d'équité sont notamment les suivants :

- Les données des ménages permettent de saisir des informations sur les enfants scolarisés et non scolarisés. Contrairement aux données scolaires ou administratives, les données d'enquête auprès des ménages peuvent estimer l'équité en matière d'accès à l'éducation et de réussite scolaire.
- Les enquêtes auprès des ménages qui mesurent tout indicateur relatif à l'éducation peuvent être utilisées pour analyser l'équité. Les données d'enquête auprès des ménages permettent de saisir des informations sur les caractéristiques

#### Avantages de l'utilisation des données d'enquête auprès des ménages

- Mesurer l'équité dans l'éducation
- Saisir des informations sur l'éducation non formelle et privée
- Saisir des informations scolaires sensibles dans un cadre neutre
- Estimation plus précise des taux de participation et de réussite scolaires
- Source importante de données sur les taux d'alphabétisation, l'efficacité des écoles (par exemple, l'abandon et le redoublement)
- Des informations plus fiables sur les caractéristiques des enfants et des ménages
- Liens intersectoriels

des ménages associées aux populations non scolarisées (Porta et al., 2011). Par exemple, ces enquêtes peuvent recueillir des informations sur le niveau d'éducation des parents, la santé, la nutrition, le handicap et le soutien de la famille à la scolarisation, y compris les attitudes à l'égard de l'école et les attentes à l'égard des enfants de la famille. Les données d'enquête auprès des ménages peuvent être collectées pour estimer la demande de scolarisation et les obstacles à la scolarisation.

Les informations sur ces facteurs, obtenues par le biais des enquêtes auprès des ménages, peuvent ensuite éclairer les politiques et les stratégies visant à accroître l'équité dans l'éducation (Porta et al., 2011).

### **Estimation plus précise des taux de participation et de réussite scolaires**

Le calcul des indicateurs liés à la proportion de la population peut être plus précis lorsqu'il est effectué à partir de données provenant des ménages que d'estimations dérivées d'une combinaison de données administratives et de données de recensement, en particulier dans les pays où les systèmes statistiques sont faibles et où il peut y avoir des incohérences entre les différentes sources de données.

Le calcul du taux net de scolarisation en est un bon exemple. Les dossiers scolaires ou administratifs sont utilisés pour estimer le nombre d'enfants inscrits. Ce nombre est ensuite divisé par le nombre total d'enfants dans le pays dans la tranche d'âge officielle pour l'école primaire ou secondaire. Le numérateur (nombre d'enfants inscrits) ou le dénominateur (enfants dans la tranche d'âge appropriée) peuvent toutefois être contestés. Parfois, les dossiers scolaires peuvent être manquants ou les estimations de la population peuvent tout simplement ne pas être disponibles. Le nombre d'enfants utilisé dans le numérateur provient de données administratives ou scolaires et peut avoir deux sources d'inexactitude. Premièrement, comme il est

fréquent que les dossiers administratifs ne contiennent pas de données sur les inscriptions dans les écoles privées ou non formelles, les inscriptions peuvent être sous-estimées. Deuxièmement, si seuls les enfants de la tranche d'âge appropriée doivent être comptés, les écoles peuvent ne pas avoir l'âge exact des enfants. En outre, le personnel scolaire peut être enclin à aligner l'âge de l'enfant sur la tranche d'âge officielle, même si ce n'est pas le cas. Enfin, lorsque le financement des écoles est lié aux niveaux d'inscription, les écoles peuvent avoir tendance à augmenter les inscriptions d'élèves (ISU, 2004). En conséquence, le taux net de scolarisation peut dépasser 100 % (ISU, 2016). Le nombre d'enfants utilisé au dénominateur provient de projections démographiques basées sur le recensement. Les projections démographiques peuvent toutefois être inexactes. Parfois, les données du recensement peuvent dater de plusieurs décennies. De même, les projections démographiques peuvent ne pas tenir compte avec précision des guerres, des migrations ou des catastrophes naturelles ou ne pas fournir d'estimations régionales précises (ISU, 2004).

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Selon une publication de la Banque mondiale, *L'évaluation des performances du secteur et de l'inégalité dans l'éducation* (Porta et al., 2011), "les analyses empiriques sur les enfants non scolarisés indiquent que des facteurs tels que l'extrême pauvreté, le coût des uniformes scolaires, le manque de pertinence du programme scolaire, la distance à parcourir pour se rendre à l'école et l'insécurité personnelle sur le chemin de l'école peuvent constituer de puissants obstacles à la fréquentation scolaire."

*Pour plus d'informations et de conseils, voir le Manuel de mesure de l'équité en éducation (ISU, 2018).*

La possibilité de collecter des informations sur les enfants scolarisés et non scolarisés est l'un des principaux avantages des enquêtes auprès des ménages. Avec des données basées sur les ménages, qui recueillent généralement des informations sur la fréquentation scolaire plutôt que sur l'inscription, le numérateur et le dénominateur proviennent de la même source, les données sont à jour et sont collectées au cours de la même période. Toutefois, il convient de noter que des estimations nationales précises de la population sont toujours nécessaires pour pondérer les données des enquêtes sur les ménages afin de calculer les chiffres au niveau national.

Les informations sur les taux d'achèvement et d'abandon ainsi que les raisons de l'abandon sont plus efficacement saisies par les enquêtes auprès des ménages. Les données sur le redoublement peuvent également être saisies de manière efficace à la maison. Les taux de redoublement et d'abandon sont des indicateurs importants de l'efficacité globale d'un système éducatif.

### **Saisir des informations sur l'éducation non formelle et privée**

Les enquêtes auprès des ménages permettent de recueillir des données sur la scolarité privée et non formelle qui sont souvent absentes des dossiers scolaires ou administratifs (ISU, 2016). Cela est particulièrement important pour obtenir des chiffres précis sur les activités extrascolaires ou des données sur la participation à des programmes non formels d'éducation de la petite enfance ou à des programmes d'alphabétisation, de calcul ou d'autres formations pour adultes.

### **Saisir des informations scolaires sensibles dans un cadre neutre**

Les enquêtes auprès des ménages peuvent fournir un lieu plus sûr pour que les individus puissent faire état de questions potentiellement sensibles telles que

les brimades, les châtimements corporels ou la violence qui ont pu se produire à l'école. Les personnes interrogées peuvent être plus à l'aise pour répondre à ce type de questions en dehors de l'environnement scolaire.

### **Source importante de données sur la littératie et la numératie**

Les enquêtes auprès des ménages sont particulièrement bien placées pour recueillir des données sur la littératie et la numératie chez les enfants et les jeunes (scolarisés ou non), ainsi que chez les adultes, aidant ainsi les gouvernements à mesurer efficacement l'impact de leurs efforts pour améliorer les compétences en matière de littératie et de numératie.

### **Des informations plus fiables sur les caractéristiques des enfants et des ménages**

Les informations démographiques de base sur les élèves, telles que l'âge et le sexe, et les caractéristiques des ménages, comme la possession d'actifs et la disponibilité de matériel de lecture à la maison, sont souvent recueillies dans le cadre d'enquêtes et d'évaluations scolaires. Cependant, lorsque l'on interroge des enfants, et en particulier des enfants plus jeunes, les données scolaires sont susceptibles de ne pas être fiables. Avec les enquêtes auprès des ménages, la plupart des données démographiques sur les enfants et les caractéristiques des ménages sont plus précises car elles sont collectées directement auprès des personnes qui s'occupent des enfants ou (mieux encore) par observation directe.

### **Des informations plus fiables sur l'éducation des enfants handicapés**

Dans certaines régions du monde, une proportion relativement importante d'enfants handicapés ne sont pas scolarisés. Les enfants qui sont scolarisés avec des formes de handicap moins visibles ou détectables, telles que des déficiences visuelles ou auditives

## LE SAVIEZ-VOUS ?

«La conception universelle est la conception et la composition d'un environnement de manière à ce qu'il puisse être accessible, compris et utilisé dans la plus large mesure possible par toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur taille, leurs capacités ou leur handicap. Un environnement (ou tout bâtiment, produit ou service dans cet environnement) doit être conçu pour satisfaire aux besoins de toutes les personnes qui souhaitent l'utiliser. La conception universelle crée des produits, des services et des environnements qui répondent aux besoins des gens». Pour les évaluations des élèves, cela signifie concevoir des évaluations qui peuvent être utilisées par tous les enfants.

Source : National Disability Authority (2014).

légères à modérées, passent souvent inaperçus ou sont mal compris. On ne peut donc pas se fier aux dossiers scolaires ou administratifs pour fournir des estimations précises des taux de scolarisation, de réussite ou de capacité d'apprentissage des enfants handicapés sans un système de dépistage approprié. Les questions posées aux personnes qui s'occupent des enfants, telles que celles élaborées par l'UNICEF et le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, peuvent être utilisées pour identifier les enfants handicapés, ce qui permet ensuite d'estimer la fréquentation et les résultats de ces enfants (Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités, 2016).

Avec l'inclusion d'un module d'apprentissage fondamental, les enquêtes auprès des ménages peuvent également être utilisées pour évaluer les compétences en lecture et en calcul des enfants ayant des difficultés. Il convient toutefois de noter que peu d'enquêtes auprès des ménages comprennent

actuellement des évaluations conçues pour tenir compte des enfants qui ont des déficiences visuelles ou auditives ou des difficultés d'apprentissage. Cependant, conformément à l'utilisation équitable inhérente au principe de conception universelle, la MICS a inclus deux caractéristiques visant à tenir compte des enfants handicapés (National Disability Authority, 2014). Premièrement, les évaluations de l'apprentissage ne sont pas chronométrées, ce qui rend inutile d'accorder du temps supplémentaire aux enfants ayant des difficultés de lecture ou d'apprentissage pour accomplir la tâche. Deuxièmement, un texte en gros caractères est utilisé pour tous les documents que l'on demande aux enfants de lire. Cela permet de garantir que la version standard est accessible à un plus grand nombre d'enfants, y compris ceux qui présentent des déficiences visuelles légères ou modérées. De même, une version de l'ASER (Rapport annuel sur l'état de l'éducation) conçue pour répondre aux besoins des enfants aveugles a récemment fait l'objet d'un projet pilote.

## Informations et liens intersectoriels

À la différence de la plus grande partie des enquêtes et évaluations scolaires ou des données administratives, la plupart des enquêtes auprès des ménages examinées pour ce *Rapport* vont au-delà de l'éducation et collectent des informations intersectorielles. Ces informations intersectorielles permettent aux chercheurs de relier l'ODD 4 aux autres ODD, renforçant ainsi l'approche holistique du développement qui sous-tend les 17 ODD. Par exemple, de nombreuses enquêtes auprès des ménages recueillent des informations sur la santé des enfants, notamment sur la nutrition, l'anthropométrie, l'eau et l'assainissement, et la prévention des maladies. La santé des enfants étant liée aux résultats scolaires des élèves, le fait de disposer de ces informations intersectorielles peut aider à identifier les problèmes de santé qui font obstacle à la réalisation de l'ODD 4. Parmi les autres exemples d'informations intersectorielles pertinentes collectées dans le cadre

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Groupe de travail inter-secrétariats sur les enquêtes auprès des ménages (ISWGHS) a été créé en 2015 pour «favoriser l'amélioration de la portée et de la qualité des statistiques sociales et économiques fournies par les programmes nationaux, régionaux et internationaux d'enquêtes auprès des ménages, notamment par une coordination et une coopération accrues à tous les niveaux» (ISWGHS, 2020).

Le Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD 4 - Education 2030 (GCT) a créé un groupe de travail sur les données d'enquête auprès des ménages en 2019 pour «soutenir le développement d'indicateurs basés sur les enquêtes auprès des ménages, maintenir les définitions des indicateurs calculés à partir des données d'enquête, contribuer à l'harmonisation des données d'enquête utilisées par différentes organisations, et préparer des lignes directrices pour les producteurs et les utilisateurs de données d'enquête». (TCG, pas de date).

d'enquêtes auprès des ménages, citons le travail des enfants, la discipline des enfants, l'exposition à la violence et la consommation d'alcool des adultes du ménage. Toutes ces informations sont utiles pour orienter l'élaboration de politiques et d'approches visant à atteindre les ODD en temps voulu.

### 2.2 Quel type de données d'enquête auprès des ménages peut-il être utilisé pour le suivi de l'ODD 4?

Comme indiqué ci-dessus, l'utilisation des données d'enquête auprès des ménages pour le calcul des indicateurs des ODD présente des avantages

distincts. Cependant, toutes les données des enquêtes auprès des ménages ne sont pas créées de la même manière. Les enquêtes doivent répondre à certaines exigences de base pour que leurs données puissent être utilisées dans le calcul des indicateurs. Tout d'abord, l'enquête doit produire des données fiables et de haute qualité. Cela signifie que les questionnaires et les évaluations doivent avoir été revus, adaptés et testés dans chaque pays avant le lancement de l'enquête. Les équipes de collecte de données doivent être formées de manière approfondie. Des mesures de contrôle de la qualité doivent être établies et mises en œuvre pendant les phases de collecte, de saisie et d'analyse des données de l'enquête. L'échantillon, ou la liste des ménages sélectionnés pour participer à l'enquête, doit être choisi au hasard et, ensemble, les ménages sélectionnés doivent fournir dans son ensemble précise de la totalité du pays dans son ensemble. Afin de mesurer si tous les enfants bénéficient d'une éducation de qualité, les indicateurs de l'ODD 4 doivent être déclarés pour différents groupes de personnes au sein du pays. Les enquêtes sur les ménages doivent donc être conçues de manière à permettre aux chercheurs d'examiner et de comparer différents sous-groupes de personnes (par exemple, garçons contre filles, riches contre pauvres, zones urbaines contre zones rurales). Des informations plus détaillées sur la conduite des enquêtes auprès des ménages sont fournies au Chapitre 3.

Le **Tableau 2.1** énumère les principales enquêtes auprès des ménages et instruments fondés sur les ménages qui recueillent une grande partie des informations nécessaires au suivi des ODD, bien qu'ils ne soient pas toujours alignés sur les tranches d'âge spécifiées dans les indicateurs pour l'ODD 4. Ces enquêtes sont des exemples de programmes d'enquête bien établis qui peuvent fournir des données pour le calcul des indicateurs des ODD. Pour la MICS, l'UNICEF a publié un manuel complet qui peut être consulté pour identifier les indicateurs

Tableau 2.1. Enquêtes multinationales auprès des ménages

Enquête auprès des ménages	Nom complet	Description
<a href="#">ASER</a>	Rapport annuel sur l'état de l'éducation	Enquête annuelle auprès des ménages sur "la situation scolaire des enfants et les niveaux d'apprentissage de base". Les enfants âgés de 5 à 16 ans sont testés en lecture et en mathématiques de base, et progressent dans la difficulté des tâches en fonction de leurs capacités.
<a href="#">EÉA</a>	Enquête sur l'éducation des adultes	Mesure la participation des adultes à l'éducation formelle, non formelle et informelle dans les pays européens.
<a href="#">ITU</a>	L'Union internationale des télécommunications mesure l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers	Collecte de données sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers au moyen de deux questionnaires (un court et un long).
<a href="#">LSMS</a>	Étude sur la mesure des niveaux de vie	Un "programme d'enquête auprès des ménages géré par l'Unité enquêtes du Groupe de données sur le développement de la Banque mondiale qui fournit une assistance technique aux bureaux nationaux de statistiques dans la conception et la mise en œuvre d'enquêtes multithématiques sur les ménages".
<a href="#">MICS</a>	Enquête par grappes à indicateurs multiples	Enquête qui produit des "données comparables au niveau international sur les femmes et les enfants".
<a href="#">Mini-LAMP</a>	Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation	Mesure toute la gamme de l'alphabétisation des adultes.
<a href="#">PIAAC</a>	Programme pour l'évaluation internationale des adultes	Évalue les niveaux de compétence des adultes en matière de lecture, d'écriture, de calcul et de résolution de problèmes dans des environnements riches en technologie. Il évalue également les compétences de base en matière de TIC. Les participants sont évalués sur une échelle de compétences pour la littératie et la numératie et sur une échelle de 3 points pour la résolution de problèmes.
<a href="#">PISA-D<sup>4</sup></a>	Programme PISA pour le développement	Évalue l'acquisition des connaissances clés vers la fin de la scolarité obligatoire. Propose une définition au bas de l'échelle PISA. Comprend l'évaluation des taux de déscolarisation des jeunes de 14 à 16 ans.
<a href="#">STEP</a>	Compétences pour l'employabilité et la productivité	Enquête auprès des ménages et des employeurs. L'enquête auprès des ménages mesure l'alphabétisation en utilisant la même échelle de compétences en matière d'alphabétisation que le PIAAC. En outre, elle demande aux répondants d'évaluer eux-mêmes leurs compétences socio-émotionnelles et autres compétences liées au travail, y compris l'alphabétisation et l'utilisation des mathématiques.
<a href="#">SWTS</a>	Enquête sur la transition de l'école au travail	Enquête auprès des ménages et des employeurs destinée à mesurer les informations sur la transition entre l'école et le travail.
<a href="#">Uwezo</a>	Uwezo	Inspirée de l'ASER pour mesurer l'alphabétisation et la numératie de base, cette enquête a été menée en Afrique subsaharienne.
<a href="#">Young Lives</a>	Enquête Young	Étude longitudinale internationale sur la pauvreté des enfants sur une période de 15 ans.

4 Programme PISA pour le développement. Les instruments sont en cours de développement technique. Actuellement, 9 pays participent aux essais sur le terrain et au processus de collecte de données dans le pays.

Organisation	Nombre de pays	Fréquence	Âge de la population cible
ASER Centre	14	Annuel depuis 2008	3-16 ans
Eurostat	35	Tous les 5 ans (2007, 2011, 2016, 2022)	25-64 ans
Nations Unies	193	Annuel depuis 2004	3 ou 5 ans + (selon le pays)
Banque mondiale	37	Varie selon les pays	Tous les âges
UNICEF	117	Cycle 1 en 1993-98 ; Cycle 2 en 1999-2003 ; Cycle 3 en 2005-10 ; Cycle 4 en 2010-13 ; Cycle 5 en 2013-17 ; Cycle 6 en 2017-2020	Ménage, Enfants 0-4 ans (menée auprès de la personne qui s'occupe de l'enfant), Enfants de 5 à 17 ans (menée auprès de la personne qui s'occupe de l'enfant), Homme ou femme 15-49 ans
UNESCO	Planifié	Variera selon les pays	15 ans +
Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)	40	Première série : Cycle 1 en 2011-12 ; Cycle 2 en 2014-15 ; Cycle 3 en 2017. Seconde série : Cycle 1 en 2021-2022.	16-65 ans
OCDE	9	Tous les 3 ans. Premiers rapports nationaux publiés en décembre 2020.	15 ans
Banque mondiale	17	Varie	15-64 ans
Organisation internationale du travail (OIT)	34	Varie	15-29 ans
ASER Centre Twaweza	3	Annuelle	5-16 ans
Oxford Department of International Development (ODID)	4	Tous les 3-4 ans	1 an + (longitudinale/ basée sur des cohortes)

clé ODD 4 et les autres indicateurs qui peuvent être suivis avec les données de la MICS (UNICEF, 2020a).

### 2.3 Quelles sont les sources de données relatives à l'ODD 4?

Il existe quatre sources de données primaires utilisées pour le calcul des indicateurs de l'OD 4. Ce sont les enquêtes auprès des ménages et les données d'évaluation ; les données de recensement ; les enquêtes auprès des écoles et les données d'évaluation ; et le Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGÉ) ou les données administratives. Selon l'indicateur, l'utilisation de données d'enquête auprès des ménages présente des avantages distincts. Les paragraphes suivants décrivent les grandes catégories de données et indiquent la source de données à privilégier.

#### Proportion de la population générale

Pour les indicateurs relatifs à la proportion de la population qui est scolarisée, qui a terminé sa scolarité, qui a abandonné l'école, qui a atteint les objectifs de développement de l'enfant, ou qui est victime d'intimidation ou de violence à l'école, etc., les données des **enquêtes auprès des ménages** fournissent souvent la mesure ou l'estimation la plus précise. Comme les populations marginalisées ont généralement des taux de scolarisation plus faibles, elles ont tendance à être davantage sous-représentées dans les données scolaires que dans les données recueillies auprès des ménages et dans le cadre des recensements.

Le calcul de ces indicateurs de proportion à l'aide des données d'enquête auprès des ménages ou des recensements garantit que toutes les sous-populations, y compris les handicapés, les pauvres et les populations déplacées ou nomades, sont prises en compte dans ces indicateurs. En allant plus loin, si les échantillons d'enquête sont conçus de manière

appropriée, les données qui en résultent peuvent être représentatives de chacune des sous-populations concernées. Cela signifie non seulement que les indicateurs nationaux prendront en considération ces sous-populations, mais aussi que les indicateurs peuvent être présentés séparément pour chaque groupe. Ceci est particulièrement important pour le suivi de l'équité dans l'éducation au fil du temps.

#### Proportion des élèves inscrits

Lorsque les gouvernements souhaitent mesurer la proportion des élèves actuellement inscrits qui atteignent les normes minimales de compétence (comme dans l'indicateur 4.1.1), si les élèves ont une compréhension générale de certaines matières ou si l'enseignement est dispensé dans leur langue maternelle, ils ont généralement recours à des **évaluations scolaires des élèves**<sup>5</sup>. Certaines évaluations basées sur les ménages, telles que les modules d'apprentissage de la MICS, de l'ASER et de l'Uwezo, fournissent des mesures de la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul pour les élèves inscrits et non inscrits. Les données des évaluations basées sur les ménages ont donc l'avantage supplémentaire de fournir des estimations des compétences des enfants non scolarisés. Toutefois, pour le suivi de l'ODD, les évaluations doivent être alignées sur la définition globale du niveau de compétence minimum.<sup>6</sup>

#### Politique nationale de l'éducation

Pour les indicateurs liés à la politique de l'éducation, tels que le nombre d'années d'enseignement pré-primaire gratuit et obligatoire (Indicateur 4.2.5), il convient d'utiliser les **données politiques et administratives nationales**.

5 En plus des évaluations nationales des élèves, le SACMEQ, le Programme PISA, le PIRLS et les TIMSS sont des exemples d'évaluations internationales des élèves.

6 Pour en savoir plus, consulter le site Web de l'Alliance mondiale pour surveiller l'apprentissage ([gaml.uis.unesco.org](http://gaml.uis.unesco.org)).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UNICEF (2019) a développé le Module d'apprentissage fondamental, un nouvel outil de collecte de données qui permet de saisir les compétences de base en matière de lecture, d'écriture et de calcul en 2e et 3e année d'études afin de suivre l'apprentissage et la qualité de l'éducation. Le module a été développé pour être utilisé dans les enquêtes auprès des ménages et est bien adapté aux instruments normalisés tels que la DHS et les MICS qui se concentrent déjà sur le bien-être des enfants.

### Statistiques ou coûts du système éducatif

Pour les indicateurs liés aux statistiques de l'éducation, tels que le ratio élèves/enseignants formés (indicateur 4.c.2), les **données nationales du SIGÉ** doivent être utilisées. Les salaires des enseignants (Indicateur 4.c.5) sont disponibles dans les statistiques nationales du travail et les coûts par élève (Indicateur 4.5.4) sont disponibles dans les données financières des pays.

### 2.4 Quels sont les indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être suivis avec des données d'enquête auprès des ménages ?

Le **Tableau 2.2** énumère les indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être calculés à partir de données d'enquêtes internationales effectuées auprès des ménages. Une liste complète des indicateurs de l'ODD 4 est fournie à l'Annexe 1. Le **Tableau 2.2** indique le domaine, les objectifs, le numéro et la description de l'indicateur, les indicateurs mondiaux et thématiques, et la ventilation recommandée des indicateurs. Le tableau énumère également des exemples de grandes enquêtes internationales sur les ménages qui comprennent actuellement des questions relatives à chaque indicateur.

Il convient de noter qu'il s'agit d'une liste illustrative et non exhaustive des enquêtes disponibles. En outre, bien qu'il y ait un accord sur la liste des indicateurs, certaines définitions d'indicateurs nécessitent un développement ou une normalisation plus poussée

(par exemple, l'indicateur 4.5.4). Dans certains cas, tels que les indicateurs 4.3.1 ou 4.4.1, même lorsque les indicateurs ont été entièrement définis, les données ne sont pas toujours facilement disponibles.

Afin d'identifier facilement les indicateurs qui nécessitent un développement supplémentaire, les indicateurs mondiaux ont été classés en fonction de leur niveau de développement et de la disponibilité des données. Comme il n'existe pas de classement par niveau pour les indicateurs thématiques, le tableau des indicateurs indique quand un développement supplémentaire des indicateurs est nécessaire. Tous les indicateurs sont répertoriés avec leur nom officiel. Étant donné que les enquêtes auprès des ménages recueillent généralement des informations sur la fréquentation scolaire plutôt que sur la scolarisation, les indicateurs qui se réfèrent à la scolarisation mesurent en fait la fréquentation lorsqu'ils sont calculés à partir des données des enquêtes auprès des ménages.

Amélioration du nom de l'indicateur approuvée par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) le 13 mars et le 2 avril 2020. L'approbation finale sera donnée lors de la 52e session de la Commission statistique en mars 2021.

Cette section fournit des versions abrégées de la définition, de l'objectif et de la méthode de calcul de certains indicateurs mondiaux et thématiques. Des descriptions similaires pour tous les indicateurs de l'ODD 4 se trouvent dans le *Rapport sur les*

Tableau 2.2. Indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être dérivés à partir de données d'enquêtes auprès des ménages

Domaine	Numéro de l'indicateur	Description de l'indicateur	Type d'indicateur
<b>Enseignement primaire et secondaire</b> <b>Cible 4.1 : S'assurer, d'ici 2030, que toutes les filles et garçons ont bien terminé un enseignement primaire et secondaire équitable gratuit et de qualité conduisant à des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces</b>			
<b>Apprentissage</b>	4.1.1	Pourcentage d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe	Mondial
<b>Achèvement</b>	4.1.2	Taux d'achèvement (enseignement primaire, 1er cycle, 2ème cycle de l'enseignement du secondaire)	Mondial
<b>Participation</b>	4.1.4	Taux de non-scolarisation (premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire)	Thématique
	4.1.5	Pourcentage d'enfants au-dessus de l'âge prévu pour leur année (enseignement primaire, 1er cycle du secondaire)	Thématique
<b>Petite enfance</b> <b>Cible 4.2 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</b>			
<b>Préparation à l'école primaire</b>	4.2.1	Proportion d'enfants de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	Mondial
<b>Participation</b>	4.2.2	Participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Mondial
<b>Préparation à l'école primaire</b>	4.2.3	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans vivant dans un environnement d'apprentissage positif et stimulant à la maison	Thématique
<b>Participation</b>	4.2.4	Taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (a) au préprimaire et (b) dans le développement éducatif de la petite enfance	Thématique
<b>TVET et enseignement supérieur</b> <b>Cible 4.3 : D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</b>			
<b>Participation</b>	4.3.1	Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois, par sexe	Mondial
	4.3.2	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	Thématique
	4.3.3	Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans), par sexe	Thématique

Niveau	Nécessite un développement plus poussé	Principales enquêtes auprès des ménages recueillant les données nécessaires	Âge	Sexe	SES	Migrant	Nécessite	Ethnicité	Handicap	Lieu	Autre
Niveau I		4.1.1(a) ASER, MICS, Uwezo	●	●	●	●	●	●	●	●	
Niveau I (provisoire)		DHS, LSMS, MICS, PIAAC, STEP	●	●	●	●	●	●	●	●	
		ASER, DHS, LSMS, MICS, Uwezo	●	●	●	●	●	●	●	●	Par exemple, travail des enfants
		ASER, DHS, LSMS, MICS, Uwezo	●	●	●	●	●	●	●	●	
Niveau II		DHS, MICS	●	●	●	●	●	●	●	●	Par participation à l'EPE
Niveau I		ASER, DHS, LSMS, MICS, Uwezo, Young Lives	●	●	●	●	●	●	●	●	
		DHS, MICS	●	●	●	●	●	●	●	●	Par participation à l'EPE
		ASER, DHS, MICS, Uwezo, Young Lives	●	●	●	●	●	●	●	●	
Niveau II		EÉA, MICS, PIAAC, STEP, Young Lives	●	●	●	●	●	●	●	●	
		EÉA, DHS, MICS, PIAAC, STEP, Young Lives	●	●	●	●	●	●	●	●	
		EÉA, MICS, PIAAC, STEP, Young Lives	●	●	●	●	●	●	●	●	

Domaine	Numéro de l'indicateur	Description de l'indicateur	Type d'indicateur
<b>Compé-tences nécessaires à l'emploi</b>	<b>Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat</b>		
<b>Compétences</b>	4.4.1	Proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétences	Mondial
	4.4.3	Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge et par niveau d'éducation	Thématique
<b>Équité</b>	<b>Cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle</b>		
<b>Politique</b>	4.5.1	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	Mondial
	4.5.2	Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction	Thématique
	4.5.4	Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement	Thématique
<b>Littératie et numératie</b>	<b>Cible 4.6 : D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter</b>		
<b>Compétences</b>	4.6.1	Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelles en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe	Mondial
	4.6.2	Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes	Thématique
<b>Participation</b>	4.6.3	Taux de participation des jeunes et des adultes aux programmes d'alphabétisation	Thématique
<b>Milieu scolaire</b>	<b>Target 4.a : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous</b>		
<b>Milieu</b>	4.a.2	Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation au cours des 12 derniers mois	Thématique

Notes : Classification par niveau d'août 2020  
Après sa réunion d'août 2019, le TCG a approuvé le calcul de l'indicateur 4.1.4 également pour les enfants âgés d'un an avant l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire.  
Amélioration du nom de l'indicateur approuvée par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) le 13 mars et le 2 avril 2020. L'approbation finale sera donnée lors de la 52e session de la Commission statistique en mars 2021.

Niveau	Nécessite un développement plus poussé	Principales enquêtes auprès des ménages recueillant les données nécessaires	Âge	Sexe	SES	Migrant	Nécessite	Ethnicité	Handicap	Lieu	Autre
Niveau II		Enquêtes nationales	•	•	•	•	•	•	•	•	
		DHS, Enquêtes sur la main-d'œuvre, LSMS, MICS, PIAAC, STEP, SWTS, Young Lives	•	•	•	•	•	•	•	•	Niveau d'éducation
Niveau I/II selon l'indice		EÉA, ASER, DHS, LSMS, MICS, PIAAC, STEP, SWTS, Uwezo, Young Lives	•	•	•	•	•	•	•	•	
		MICS	•	•	•	•	•	•	•	•	
	Oui	LSMS	•	•	•					•	
Niveau II		PIAAC, STEP	•	•	•	•				•	Type de compétences
		ASER, DHS, LSMS, MICS, STEP, Uwezo	•	•	•	•	•	•	•	•	Variété de caractéristiques démographiques
		STEP, Young Lives	•	•	•					•	
		Questionnaire enfants		•							Niveau d'éducation Ventilation par âge et handicap à définir

données de l'ODD 4 : Comment produire et utiliser les indicateurs mondiaux et thématiques (ISU, 2019). Alors que l'édition 2019 comprenait tous les indicateurs et sources de données de l'ODD 4, le présent *Rapport* se concentre sur les données des enquêtes auprès des ménages. Les résumés spécifiques aux indicateurs dans cette section sont donc modifiés, si nécessaire, par exemple en faisant référence à la fréquentation au lieu de l'inscription. L'Annexe 2 fournit des exemples de questions tirées des grandes enquêtes internationales sur les ménages qui peuvent être utilisées pour collecter des données pour le calcul des indicateurs mentionnés dans cette section.

## 2.4.1 Enseignement primaire et secondaire

### Cible 4.1

**S'assurer, d'ici 2030, que toutes les filles et garçons ont bien terminé un enseignement primaire et secondaire équitable gratuit et de qualité conduisant à des résultats d'apprentissage pertinents et efficaces**

#### Indicateur 4.1.1

**Pourcentage d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe**

#### Définition

Pourcentage d'enfants et de jeunes en 2e ou 3e année d'études de l'enseignement primaire, en fin de cycle primaire, et en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture et mathématiques.

#### Objectif

Les gouvernements, les enseignants et les parents veulent savoir si leurs enfants sont suffisamment préparés pour être des membres productifs de la société, en particulier sur le marché du travail mondialisé d'aujourd'hui. L'indicateur 4.1.1 permet de comparer les performances des élèves dans les matières nécessaires à l'apprentissage tout au long de la vie. Les données sur les compétences mettent également en lumière les domaines dans lesquels les politiques éducatives, les stratégies d'apprentissage ou les types d'enseignement peuvent donner de meilleurs résultats, ce qui constitue un point de départ pour les réformes politiques.

#### Calcul de l'indicateur

L'indicateur est calculé comme le pourcentage d'enfants ou de jeunes au stade d'éducation concerné qui atteignent ou dépassent le niveau de compétence prédéfini dans une matière donnée.

$$MPL_{n,s} = \frac{MP_{n,s}}{P_n}$$

Où :

$MPL_{n,s}$  = proportion d'enfants et de jeunes au stade de l'éducation  $n$  qui ont atteint ou dépassé le niveau de compétence minimal dans la matière  $s$

$P_n$  = nombre d'enfants et de jeunes au stade de l'éducation  $n$  à tout niveau de compétence dans la matière  $s$

$n$  = stade de l'éducation qui a été évalué

$s$  = matière qui a été évaluée (lecture ou mathématiques)

#### Considérations sur les données

L'indicateur 4.1.1 est calculé à partir d'évaluations des élèves effectuées dans les écoles : soit des

évaluations nationales du gouvernement, soit des évaluations internationales et régionales telles que le Programme PISA, les TIMSS, le PASEC et le SACMEQ. Les données d'évaluation de l'apprentissage provenant de certaines enquêtes auprès des ménages peuvent également être utilisées pour calculer l'indicateur si elles sont alignées sur le cadre mondial des compétences.

## Indicateur 4.1.2

### Taux d'achèvement (enseignement primaire, 1er cycle, 2ème cycle de l'enseignement secondaire)

#### Définition

Pourcentage d'une cohorte d'enfants ou de jeunes âgés de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge prévu pour la dernière année de chaque niveau d'enseignement qui ont terminé cette année.

#### Objectif

Le taux d'achèvement indique le nombre de personnes d'un groupe d'âge donné qui ont achevé le niveau d'études correspondant. En choisissant un groupe d'âge légèrement plus âgé que le groupe d'âge théorique pour l'achèvement de chaque niveau d'éducation, l'indicateur mesure combien d'enfants et d'adolescents entrent à l'école plus ou moins à temps et progressent dans le système éducatif sans retard excessif.

#### Calcul de l'indicateur

Le nombre de personnes dans le groupe d'âge concerné qui ont terminé la dernière année du niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage de la population totale du même groupe d'âge.

$$CR_n = \frac{EAP_{n,AG(a+3t5)}}{P_{n,AG(a+3t5)}}$$

Où :

$CR_n$  = taux d'achèvement pour le niveau d'enseignement  $n$

$EAP_{n,AG(a+3t5)}$  = population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée  $a$  dans la dernière année du niveau d'enseignement  $n$  ayant terminé le niveau  $n$

$P_{n,AG(a+3t5)}$  = population âgée de 3 à 5 ans au-dessus de l'âge officiel d'entrée  $a$  dans la dernière année du niveau d'enseignement  $n$

#### Considérations sur les données

Presque toutes les enquêtes auprès des ménages examinées dans le cadre de ce *Rapport* comportent des questions sur le niveau d'études (niveau le plus élevé et année d'études terminée) par âge. Il est important d'utiliser des données provenant d'enquêtes qui couvrent toute la tranche d'âge considérée pour cet indicateur. Si, dans un pays, l'âge officiel auquel les enfants terminent l'école primaire est de 11 ans et l'âge officiel auquel les enfants terminent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de 19 ans, alors les données sur le niveau d'études sont nécessaires pour la tranche d'âge comprise entre 14 ans (3 ans au-dessus de l'âge d'achèvement du cycle primaire) et 24 ans (5 ans au-dessus de l'âge d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Les enquêtes telles que DHS et le LSMS constituent de bons exemples car elles comprennent des informations sur le niveau scolaire de tous les membres du ménage et couvrent la tranche d'âge concernée pour les niveaux d'éducation pertinents. Bien que certaines enquêtes aient des tranches d'âge restreintes - telles que PIAAC (16-65 ans), STEP (15-29 ans) et SWTS (15-29 ans) - elles peuvent être utilisées si la tranche d'âge pertinente pour un indicateur est entièrement saisie.

#### Indicateur 4.1.4

##### Taux de non-scolarisation (premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire)

###### Définition

Proportion d'enfants et de jeunes de la tranche d'âge officielle pour le niveau d'enseignement donné qui ne sont pas inscrits dans les niveaux d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire ou supérieur.

###### Objectif

Identifier la taille de la population dans la tranche d'âge officielle pour le niveau d'enseignement donné qui n'est pas inscrite à l'école (ou qui ne la fréquente pas), afin qu'elle soit mieux ciblée et que des politiques appropriées puissent être mises en place pour garantir son accès à l'éducation.

###### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'étudiants ayant l'âge officiel pour le niveau d'enseignement donné, inscrits dans (ou fréquentant) l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire ou supérieur, est soustrait de la population totale du même âge. Le résultat est ensuite exprimé en pourcentage de la population totale dans la tranche d'âge correspondante.

$$OSR_n = \frac{P_n - \sum_{i=0}^8 E_{i,AGn}}{P_n}$$

Où :

$OSR_n$  = taux de non-scolarisation des enfants et des jeunes ayant l'âge officiel pour le niveau d'enseignement  $n$

$P_n$  = population ayant l'âge officiel pour le niveau d'enseignement  $n$

$E_{i,AGn}$  = inscription ou fréquentation au niveau  $i$  de la CITÉ des enfants et des jeunes ayant l'âge officiel pour le niveau d'enseignement  $n$

###### Considérations sur les données

Pratiquement toutes les enquêtes auprès des ménages examinées posent des questions sur la participation actuelle à l'école. La désagrégation de cet indicateur par sexe, lieu, statut socio-économique et autres caractéristiques est essentielle pour identifier les groupes de population qui sont exclus de la scolarisation. Après sa réunion d'août 2019, le TCG a approuvé le calcul de l'indicateur 4.1.4 également pour les enfants âgés d'un an de moins que l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement primaire.

#### Indicateur 4.1.5

##### Pourcentage d'enfants au-dessus de l'âge prévu pour leur année (enseignement primaire, 1er cycle du secondaire)

###### Définition

Pourcentage d'élèves dans chaque niveau d'enseignement (primaire et 1er cycle du secondaire) qui ont au moins deux ans de plus que l'âge prévu pour leur année.

###### Objectif

L'indicateur mesure les progrès réalisés pour que toutes les filles et tous les garçons achèvent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire de qualité et atteignent au moins un niveau minimal de compétences en lecture et en mathématiques. Les enfants peuvent avoir dépassé l'âge pour une année parce qu'ils ont commencé l'école en retard ou parce qu'ils ont redoublé une ou plusieurs classes.

###### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'élèves de tous les niveaux d'enseignement qui ont deux ans ou plus de plus que

l'âge prévu pour le niveau d'enseignement donné est exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves dans le niveau d'enseignement donné. L'âge prévu pour une classe donnée est l'âge auquel les élèves entreraient dans la classe s'ils avaient commencé l'école à l'âge officiel d'entrée dans le primaire, s'ils avaient étudié à plein temps et s'ils avaient progressé sans redoubler ou sauter une classe.

$$POAG_n = \frac{\sum_{g=1}^{d_n} E_{n,g,AG,2+}}{E_n}$$

Où :

$POAG_n$  = pourcentage d'enfants ayant dépassé l'âge pour leur classe dans le niveau d'enseignement  $n$

$E_{n,g,AG,2+}$  = nombre d'enfants inscrits ou fréquentant la classe  $g$  du niveau d'enseignement  $n$  qui ont au moins 2 ans de plus que l'âge prévu pour cette classe

$E_n$  = total des inscriptions ou de la fréquentation dans le niveau d'enseignement  $n$  (toutes années confondues)

$d_n$  = durée (en années) du niveau d'enseignement  $n$

$n$  = 1 (primaire) ou 2 (1er cycle du secondaire)

### Considérations sur les données

Toutes les enquêtes demandent l'âge de tous les membres du ménage faisant partie de l'échantillon. La plupart des enquêtes demandent également quelle classe les élèves fréquentent, bien que les données sur la fréquentation scolaire actuelle soient souvent limitées à une certaine tranche d'âge, par exemple de 5 à 24 ans. Les données des enquêtes auprès des ménages menées à la fin de l'année scolaire, où les âges sont enregistrés à la date du dénombrement, peuvent entraîner des surestimations de l'indicateur.

## 2.4.2 Petite enfance

### Cible 4.2

**D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire**

#### Indicateur 4.2.1

**Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe<sup>7</sup>**

#### Définition

La proportion d'enfants de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial.

#### Objectif

Le Développement de la petite enfance (DPE) ouvre la voie à l'épanouissement tout au long de la vie. Investir dans le DPE est l'un des investissements les plus essentiels et les plus rentables qu'un pays puisse faire pour améliorer la santé, l'éducation et la productivité des adultes afin de constituer un capital humain et de promouvoir le développement durable. Le DPE est une question d'équité dès le départ et donne une bonne indication du développement national. Les efforts déployés pour améliorer le DPE peuvent apporter des améliorations humaines, sociales et économiques tant aux individus qu'aux sociétés. L'indicateur 4.2.1 est une mesure générale

<sup>7</sup> Amélioration du nom de l'indicateur approuvée par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) le 13 mars et le 2 avril 2020. L'approbation finale sera donnée lors de la 52e session de la Commission statistique en mars 2021.

du développement des enfants et de leur préparation à l'entrée à l'école.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial est divisé par le nombre total d'enfants âgés de 24 à 59 mois dans la population et exprimé en pourcentage.

$$PCDT_{24t59} = \frac{CDT_{24t59}}{P_{24t59}}$$

Où :

$PCDT_{24t59}$  = pourcentage d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial

$CDT_{24t59}$  = nombre d'enfants âgés de 24 à 59 mois dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial

$P_{24t59}$  = population âgée de 24 à 59 mois

### Considérations sur les données

La mesure recommandée pour l'indicateur 4.2.1 est l'indice de développement de la petite enfance 2030 (ECDI2030), un instrument en 20 points destiné à mesurer les résultats du développement des enfants âgés de 24 à 59 mois qui peuvent être intégrés dans les enquêtes existantes sur la population telles que la MICS.<sup>8</sup> La méthodologie de l'ECDI2030 a été approuvée par le GIAE-ODD en mars 2019.

8 Pour une description de l'ECDI2030, se référer à : <https://data.unicef.org/resources/early-childhood-development-index-2030-ecdi2030/>.

Jusqu'à ce que les données collectées avec l'ECDI2030 soient disponibles pour un nombre suffisant de pays à des fins d'établissement de rapports sur les ODD, un indicateur de substitution (la proportion d'enfants âgés de 36 à 59 mois dont le développement est en bonne voie dans au moins trois des quatre domaines suivants : littératie-numératie, physique, socio-affectif et apprentissage) est utilisé pour les rapports. Cet indicateur de substitution, l'ECDI de la MICS, un instrument en 10 points destiné à mesurer l'état de développement général des enfants, est utilisé pour les rapports sur les ODD au niveau mondial depuis 2015 mais n'est pas totalement aligné avec la définition et le groupe d'âge couverts par la formulation de l'indicateur de l'ODD.

## Indicateur 4.2.2

### Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe

#### Définition

Pourcentage d'enfants ayant un an de moins que l'âge officiel de scolarisation dans le primaire qui participent à une ou plusieurs activités organisées d'apprentissage, y compris les programmes qui offrent une combinaison d'éducation et de soins. Les participations à l'éducation de la petite enfance et à l'enseignement primaire sont toutes deux incluses.

#### Objectif

L'indicateur mesure l'exposition des enfants à des activités organisées d'apprentissage lorsqu'ils ont un an de moins que l'âge officiel d'entrée à l'école primaire.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'enfants de la tranche d'âge concernée qui participent à un programme d'apprentissage

organisé est exprimé en pourcentage de la population totale dans la même tranche d'âge.

$$PROL_{0t1,AG(a-1)} = \frac{E_{0t1,AG(a-1)}}{P_{AG(a-1)}}$$

Où :

$PROL_{0t1,AG(a-1)}$  = taux de participation à un programme d'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'entrée  $a$  à l'école primaire

$E_{0t1,AG(a-1)}$  = nombre d'enfants inscrits ou participant à l'éducation de la petite enfance ou à l'enseignement primaire (niveaux 1 et 2 de la CITE) qui ont un an de moins que l'âge officiel d'entrée  $a$  à l'école primaire

$P_{AG(a-1)}$  = population âgée d'un an de moins que l'âge officiel d'entrée  $a$  dans l'enseignement primaire

### Considérations sur les données

Les enquêtes auprès des ménages posent généralement des questions sur l'âge des enfants et leur participation à la scolarité, certaines, comme l'Uwezo et la MICS, portant spécifiquement sur la fréquentation de l'école maternelle. La participation à des programmes d'apprentissage au cours des premières années n'est pas à temps plein pour de nombreux enfants, ce qui signifie que l'exposition à des environnements d'apprentissage en dehors de la maison varie en intensité. L'indicateur mesure le pourcentage d'enfants qui sont exposés à un apprentissage organisé, mais pas l'intensité ni la qualité du programme.

#### Indicateur 4.2.3

**Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans vivant dans un environnement d'apprentissage positif et stimulant à la maison**

### Définition

Pourcentage d'enfants de 36 à 59 mois vivant au sein de ménages où la mère, le père ou un autre adulte membre du ménage ont exercé avec eux au moins quatre des types d'activités suivants au cours des trois dernières semaines : lire ou regarder des livres d'images ; raconter des histoires ; chanter des chansons ; emmener les enfants à l'extérieur de la maison ; jouer ; et nommer, compter et/ou dessiner.

### Objectif

L'indicateur vise à évaluer l'environnement d'apprentissage et le niveau de prise en charge des enfants afin de s'assurer qu'il favorise le développement des enfants et ne l'entrave pas. Au sein du foyer, les personnes qui s'occupent des enfants ont pour tâche d'établir un environnement sûr, stimulant et épanouissant et de fournir une orientation et des conseils dans la vie quotidienne. Les interactions avec des personnes responsables qui sont sensibles et réceptives aux capacités émergentes des enfants sont essentielles au développement social, émotionnel et cognitif.

### Calcul de l'indicateur

L'indicateur est calculé comme le pourcentage d'enfants âgés de 36 à 59 mois participant à des activités dans les domaines mesurés.

$$PCPSH_{36t59} = \frac{CPSH_{36t59}}{P_{36t59}}$$

Où :

$PCPSH_{36t59}$  = pourcentage pourcentage d'enfants âgés de 36 à 59 mois bénéficiant d'un environnement d'apprentissage à domicile positif et stimulant

$CPSH_{36t59}$  = nombre d'enfants âgés de 36 à 59 mois bénéficiant d'environnements d'apprentissage à domicile positifs et stimulants

$P_{36t59}$  = population âgée de 36 à 59 mois

### Considérations sur les données

Les enquêtes ou les modules d'enquête axés sur le développement de la petite enfance posent généralement des questions aux parents ou aux personnes qui s'occupent des enfants sur les types d'activités de soutien au développement qu'ils mènent avec leurs jeunes enfants. Dans certaines enquêtes, les personnes s'occupant des enfants sont également interrogées sur la disponibilité de matériel tel que des livres, des jouets et d'autres objets dans la maison qui peuvent soutenir l'apprentissage. Des questions sur la stimulation précoce et les soins réactifs à domicile qui peuvent être utilisées pour générer des données sur l'indicateur 4.2.3 sont incluses dans le module standard du DPE de la MICS et ont également été collectées dans certains pays par le biais de la DHS.

#### Indicateur 4.2.4

### Taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (a) au préprimaire et (b) dans le développement éducatif de la petite enfance

#### Définition

Effectif (ou fréquentation) total (a) de l'enseignement pré-primaire (niveau 02 de la CITÉ) et (b) du développement éducatif de la petite enfance (niveau 01 de la CITÉ) quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel pour le niveau d'enseignement respectif.

#### Objectif

L'indicateur mesure le niveau général de participation dans les deux catégories d'éducation de la petite enfance : l'éducation pré-primaire et le développement éducatif de la petite enfance. Les

valeurs indiquent la capacité du système éducatif à scolariser les enfants en âge d'être scolarisés à l'éducation de la petite enfance.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'élèves inscrits dans (ou participant à) la catégorie donnée d'éducation de la petite enfance est exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel pour le niveau d'éducation respectif.

$$GER_{0,c} = \frac{E_c}{P_{0,c}}$$

Où :

$GER_{0,c}$  = taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance dans la catégorie  $c$

$E_c$  = inscription dans ou participation à l'éducation de la petite enfance dans la catégorie  $c$

$P_{0,c}$  = population de l'âge officiel pour la catégorie  $c$

$c$  = éducation de la petite enfance (niveau 0 de la CITÉ), développement éducatif de la petite enfance (niveau 1 de la CITÉ), ou enseignement pré-primaire (niveau 2 de la CITÉ)

### Considérations sur les données

Les données nécessaires au calcul de cet indicateur proviennent d'enquêtes auprès des ménages qui collectent des données de base sur les enfants. Les enquêtes auprès des ménages posent généralement des questions sur la fréquentation scolaire (par opposition à la scolarisation). L'indicateur peut dépasser 100 % en raison d'une inclusion des élèves trop âgés ou trop jeunes résultant d'une entrée précoce ou tardive.

## 2.4.3 TVET et enseignement supérieur

### Cible 4.3

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

#### Indicateur 4.3.1

Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois, par sexe

#### Définition

Pourcentage de jeunes et d'adultes dans une tranche d'âge donnée (par exemple, de 15 à 24 ans, de 25 à 64 ans, etc.) participant à un programme d'éducation ou de formation formelle ou non formelle dans une période donnée (par exemple, les derniers 12 mois).

#### Objectif

L'indicateur montre le niveau de participation des jeunes et des adultes à tous les types d'éducation et de formation.

#### Calcul de l'indicateur

Le nombre de personnes dans les groupes d'âge sélectionnés qui participent à l'éducation ou à la formation formelle ou non formelle est exprimé en pourcentage de la population totale du même âge.

$$PR_{AG_i} = \frac{E_{AG_i}}{P_{AG_i}}$$

Où :

$PR_{AG_i}$  = taux de participation de la population de la tranche d'âge  $i$  à l'éducation et à la formation formelle et non formelle

$E_{AG_i}$  = inscription ou participation de la population de la tranche d'âge  $i$  à l'éducation et à la formation formelle et non formelle

$P_{AG_i}$  = population de la tranche d'âge  $i$

$i$  = 15 à 24 ans, 15 ans et plus, 25 à 64 ans, etc.

#### Considérations sur les données

Bien que les données relatives à l'éducation formelle soient aisément disponibles parmi les enquêtes sur les ménages examinées, les questions concernant l'éducation non formelle ou à la formation professionnelle sont moins courantes. Les enquêtes STEP et Young Lives sont des exemples d'enquêtes qui interrogent les répondants sur la formation sur le lieu de travail. Les enquêtes sur la main-d'œuvre fournissent également des informations sur la participation à l'éducation. La période de référence pour la participation à l'éducation varie selon les enquêtes et est souvent inférieure à 12 mois, ce qui entraîne une sous-estimation de l'indicateur. Les types d'éducation non formelle couverts par les questions d'enquête varient également, ce qui affecte la comparabilité des données provenant de différentes sources. Pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données, le TCG a développé un module d'enquête qui peut être utilisé pour collecter des données pour le calcul de l'indicateur 4.3.1 (ISU, 2019b).

#### Indicateur 4.3.2

Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe

### Définition

Nombre total d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population dans la tranche d'âge de 5 ans suivant immédiatement l'enseignement secondaire supérieur.

### Objectif

L'indicateur mesure le niveau général de participation à l'enseignement supérieur et indique la capacité du système éducatif à inscrire les étudiants d'un groupe d'âge particulier.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (ou qui le fréquentent) est exprimé en pourcentage du groupe d'âge de 5 ans qui suit immédiatement l'enseignement secondaire supérieur.

$$GER_{5t8} = \frac{E_{5t8}}{P_{5t8,a}}$$

Où :

$GER_{5t8}$  = taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITÉ)

$E_{5t8}$  = inscription ou fréquentation dans l'enseignement supérieur (niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITÉ)

$P_{5t8,a}$  = population de la tranche d'âge officielle  $a$  pour l'enseignement supérieur (niveaux 5, 6, 7 et 8 de la CITÉ)

La population pour l'âge officiel dans l'enseignement supérieur correspond à une tranche d'âge estimée à 5 ans, immédiatement après le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

### Considérations sur les données

De nombreuses enquêtes auprès des ménages examinées, notamment les LSMS, MICS, PIAAC et STEP, posent des questions sur la participation des membres du ménage aux programmes d'éducation. Dans l'idéal, la tranche d'âge à utiliser dépend de l'âge officiel d'achèvement des études secondaires dans le pays. Par exemple, dans les pays où l'âge officiel d'entrée dans l'enseignement secondaire supérieur est de 15 ans et où la durée est de 3 ans, tous les étudiants fréquentant l'enseignement supérieur seraient additionnés et comparés à la population âgée de 18 à 22 ans. Toutefois, les questions sur la fréquentation s'adressent normalement aux personnes âgées de 5 à 24 ans et excluent donc les étudiants de l'enseignement supérieur de plus de 24 ans. S'il est calculé à partir de données d'enquête auprès des ménages, cet indicateur peut donc sous-estimer la participation aux programmes d'enseignement supérieur.

### Indicateur 4.3.3

#### Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans), par sexe

##### Définition

Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans participant à des programmes d'enseignement technique ou professionnel, soit dans l'enseignement formel, sur le lieu de travail ou dans un autre cadre, à une date donnée ou pendant une période déterminée.

##### Objectif

L'indicateur montre le niveau de participation des jeunes aux programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre de jeunes âgés de 15 à 24 ans participant à l'enseignement technique et professionnel aux niveaux secondaire, post-secondaire ou supérieur est exprimé en pourcentage de la population du même groupe d'âge.

$$PR_{V,15t24} = \frac{E_{V,15t24}}{P_{15t24}}$$

Où :

$PR_{V,15t24}$  = taux de participation des jeunes de 15 à 24 ans à des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels

$E_{V,15t24}$  = inscription ou participation à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels des jeunes âgés de 15 à 24 ans

$P_{15t24}$  = population âgée de 15 à 24 ans

### Considérations sur les données

Bien que tous les questionnaires des enquêtes auprès des ménages examinés posent des questions sur la fréquentation ou l'inscription actuelle dans l'enseignement formel, l'enseignement technique et professionnel n'est pas toujours disponible comme option de réponse. L'ajout d'options de réponse qui distinguent l'enseignement secondaire général de l'enseignement technique et professionnel peut combler cette lacune en matière d'information. L'enseignement et la formation techniques et professionnels peuvent être proposés dans divers cadres, notamment dans les écoles et les universités, sur le lieu de travail et dans d'autres lieux. Pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données, le TCG a développé un module d'enquête qui peut être utilisé pour collecter des données pour le calcul de l'indicateur 4.3.3 (ISU, 2019b).

## 2.4.4 Compétences nécessaires à l'emploi

### Cible 4.4

D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

#### Indicateur 4.4.1

Proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétences

#### Définition

Pourcentage de jeunes (de 15 à 24 ans) et d'adultes (âgés de 15 et plus) qui ont entrepris certaines activités liées aux TIC au cours des trois derniers mois.

#### Objectif

Le manque de compétences en matière de TIC est l'un des principaux obstacles qui empêchent les gens de profiter pleinement du potentiel des TIC. L'indicateur 4.4.1 peut être utilisé pour éclairer les politiques ciblées visant à améliorer les compétences en matière de TIC, et contribuer ainsi à une société de l'information inclusive.

#### Calcul de l'indicateur

L'indicateur est calculé comme le pourcentage d'une population donnée qui a déclaré certaines utilisations des TIC au cours des trois derniers mois dans le cadre d'une enquête, par exemple concernant l'utilisation des compétences en TIC dans diverses matières ou domaines d'apprentissage, l'utilisation des compétences en TIC à l'école ou sur le lieu de travail ou en dehors, le temps minimum passé à utiliser les compétences en TIC à l'école ou sur le lieu

de travail et la disponibilité de l'accès à l'internet à l'école ou sur le lieu de travail ou en dehors.

$$PICT_{a,s} = \frac{ICT_{a,s}}{P_a}$$

Où :

$PICT_{a,s}$  = pourcentage des personnes dans la tranche d'âge  $a$  qui ont des compétences en TIC  $s$

$ICT_{a,s}$  = nombre de personnes dans la tranche d'âge  $a$  qui ont des compétences en TIC  $s$

$P_a$  = population dans la tranche d'âge  $a$

$a$  = 15 à 24 years (jeunes), 15 ans et plus (adultes)

$s$  = type de compétences en TIC

### Considérations sur les données

Bien que moins courants, certaines enquêtes ou modules conçus pour mesurer les compétences des adultes et des jeunes et leur participation au marché du travail interrogent les répondants sur leurs compétences en matière de TIC. L'Union internationale des télécommunications (2014) a proposé des questions pour la collecte de données sur les compétences en TIC dans son *Manual for Measuring ICT Access and Use by Households and Individuals*. L'un des principaux défis de la mesure de cet indicateur est qu'il est basé uniquement sur les informations fournies par les répondants aux enquêtes, y compris les types d'activités qu'ils ont entreprises, mais pas leur niveau de compétence.

### Indicateur 4.4.3

Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge et par niveau d'éducation

### Définition

Répartition de la population selon le plus haut niveau d'éducation atteint ou terminé. L'indicateur est généralement présenté pour la population de 25 ans ou plus, mais peut également être calculé pour les jeunes (15 à 24 ans). L'indicateur mesure pour chaque niveau d'éducation le pourcentage de la population ayant achevé au moins ce niveau d'éducation. Les niveaux d'éducation sont définis selon la Classification internationale type de l'éducation (CITÉ).

### Objectif

Pour montrer la composition éducative de la population. L'indicateur reflète la structure et la performance du système éducatif et éclaire les politiques visant à accroître les possibilités d'éducation. Le niveau d'éducation est également une mesure du capital humain des individus et de nations entières.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre de personnes ayant atteint un certain niveau d'éducation (mesuré par le niveau le plus élevé atteint) est exprimé en pourcentage de la population totale du même âge.

$$EA_{AG_i,n} = \frac{EAP_{AG_i,n}}{P_{AG_i}}$$

Où :

$EA_{AG_i,n}$  = pourcentage de la population dans la tranche d'âge  $i$  qui a atteint le niveau d'éducation  $n$ .

$EAP_{AG_i,n}$  = population dans la tranche d'âge  $i$  qui a atteint le niveau d'éducation  $n$ .

$P_{AG_i}$  = population dans la tranche d'âge  $i$ .

### Considérations sur les données

Comme pour les questions sur la participation à l'école ou à l'enseignement, les questions sur le niveau

d'instruction sont posées dans pratiquement toutes les enquêtes menées auprès des ménages (voir [Tableau 2.2](#)). Les enquêtes sur la main-d'œuvre sont la source de données la plus courante sur le niveau d'instruction. Les recensements de la population et les enquêtes internationales par sondage, telles que le DHS ou la MICS, constituent une autre source.

## 2.4.5 Équité

### Cible 4.5

**D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle**

#### Indicateur 4.5.1

**Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés**

#### Définition

Les indices de parité nécessitent des données pour les groupes d'intérêt spécifiques. Ils représentent le rapport entre la valeur de l'indicateur pour un groupe et celle de l'autre. Généralement, le groupe le plus défavorisé est le numérateur. Une valeur de 1 exactement indique la parité entre les deux groupes.

#### Objectif

Mesurer le niveau général de disparité entre deux sous-populations d'intérêt par rapport à un indicateur donné.

#### Calcul de l'indicateur

La valeur de l'indicateur du groupe probablement le plus défavorisé est divisée par la valeur de l'indicateur de l'autre sous-population concernée.

$$DPI = \frac{[Ind_i]_d}{[Ind_i]_a}$$

Où :

$DPI$  = Indice de parité de la dimension (sexe, richesse, lieu, etc.)

$Ind_i$  = indicateur  $i$  pour lequel une mesure de l'équité est nécessaire

$d$  = groupe probablement défavorisé (par exemple, femme, quintile inférieur de richesse, rural, etc.)

$a$  = groupe probablement favorisé (par exemple, homme, quintile supérieur de richesse, urbain, etc.)

Pour tous les indicateurs de l'ODD, l'ISU diffuse des indices de parité ajustés, qui sont symétriques autour de 1 et ont une fourchette comprise entre 0 et 2. Plus l'indice de parité est éloigné de 1, plus la disparité entre les deux groupes comparés est grande. L'indice de parité ajusté est calculé comme suit.

$$DPIA = \begin{cases} \frac{[Ind_i]_d}{[Ind_i]_a} & \text{si la valeur pour le groupe généralement défavorisé} \leq \text{valeur pour le groupe généralement favorisé} \\ 2 - \frac{1}{\frac{[Ind_i]_d}{[Ind_i]_a}} & \text{si la valeur pour le groupe généralement défavorisé} > \text{valeur pour le groupe généralement favorisé} \end{cases}$$

Où:

*DPIA* = Indice de parité de la dimension (sexe, richesse, etc.), ajusté

*Ind<sub>i</sub>*, *d*, et *a* sont définis comme pour l'indice de parité non ajusté

### Considérations sur les données

Cet indicateur est calculé en désagrégant les données selon les dimensions d'équité (sexe, richesse, lieu) et en comparant les indicateurs de deux groupes. Cette comparaison est effectuée en divisant l'indicateur d'un groupe traditionnellement défavorisé (par exemple, les pauvres) par celui du groupe traditionnellement favorisé (par exemple, les riches). Les indices de parité sont calculés à partir des mêmes données que les indicateurs sous-jacents. Aucune donnée supplémentaire n'est nécessaire. La conception initiale de l'enquête doit prévoir la collecte de données auprès de sous-populations afin de permettre la comparaison des progrès réalisés dans la réalisation de l'ODD 4 parmi différentes populations.

#### Indicateur 4.5.2

### Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction

#### Définition

Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est l'une de leurs langues d'instruction.

#### Objectif

Mesurer dans quelle mesure les enfants de l'enseignement primaire apprennent dans une langue qui leur est familière et qu'ils sont susceptibles de maîtriser. La langue est la clé de la communication et de la compréhension en classe et l'éducation dans la langue maternelle a été liée à l'amélioration des résultats d'apprentissage.

### Calcul de l'indicateur

Le nombre d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue parlée à la maison est l'une de leurs langues d'instruction est exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves du primaire.

$$PELA_1 = \frac{EF_1}{E_1}$$

Où :

*PELA<sub>1</sub>* = pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) dont la première langue ou la langue parlée à la maison est l'une des langues d'instruction of students

*EF<sub>1</sub>* = nombre d'élèves de l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE) dont la première langue ou la langue parlée à la maison est l'une des langues d'instruction

*E<sub>1</sub>* = nombre d'élèves de l'enseignement primaire (niveau 1 de la CITE)

### Considérations sur les données

La principale limite de l'utilisation des données d'évaluation internationales pour l'indicateur est que la langue d'instruction n'est pas facilement accessible. En revanche, la langue du test est indiquée, bien qu'elle corresponde généralement à la langue officielle d'instruction. Les enquêtes auprès des ménages qui sont fortement axées sur l'éducation - telles que l'ASER, l'Uwezo, la MICS et Young Lives - posent des questions sur la langue principale à la maison, ainsi que sur la principale langue d'instruction à l'école.

#### Indicateur 4.5.4

### Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement

## Définition

Financement initial total provenant de sources gouvernementales, privées et internationales pour un niveau d'enseignement donné par élève inscrit à ce niveau au cours d'une année donnée. Les résultats sont exprimés (i) en pourcentage du PIB par habitant et (ii) en PPA\$ (constants). Au moment de la publication, cet indicateur nécessitait un développement méthodologique supplémentaire.

## Objectif

L'indicateur reflète le montant des ressources investies en moyenne dans un seul élève, en allant au-delà des sources gouvernementales afin de pouvoir calculer les dépenses totales par élève. L'information sur les dépenses est essentielle pour évaluer le coût direct de l'éducation pour les ménages. Exprimer l'indicateur soit en pourcentage du PIB par habitant, soit en PPA\$ permet de faire des comparaisons entre les pays. L'utilisation de valeurs constantes pour les séries chronologiques est nécessaire pour évaluer l'évolution des ressources réelles (en éliminant les effets de l'inflation) dans le temps.

## Calcul de l'indicateur

Le financement initial total (y compris les transferts versés mais à l'exclusion des transferts reçus) provenant des pouvoirs publics (central, régional, local), du secteur privé (ménages et autres sources privées) ou de sources internationales pour un niveau d'enseignement donné (enseignement pré-primaire, primaire, 1er cycle du secondaire, 2ème cycle du secondaire, post-secondaire non supérieur, et tertiaire) est divisé par le nombre d'élèves inscrits à ce niveau au cours d'une année donnée. Le résultat est divisé par (i) le PIB par habitant et (ii) le facteur de conversion en PPA. L'indicateur peut être calculé pour des sources de financement individuelles, par exemple uniquement les dépenses privées, ou pour toutes les sources combinées.

$$XGDPpc_{n,s} = \frac{X_{n,s}}{E_n \times GDPpc}$$

$$XPPPconst_{n,s} = \frac{X_{n,s}}{E_n \times PPPconst}$$

Où :

$XGDPpc_{n,s}$  = dépenses par élève au niveau  $n$  de l'enseignement provenant de la source  $s$  de financement en pourcentage du PIB par habitant

$XPPPconst_{n,s}$  = dépenses par élève au niveau  $n$  de l'enseignement provenant de la source  $s$  de financement en PPA\$ constants

$X_{n,s}$  = dépenses au niveau  $n$  de l'enseignement provenant de la source  $s$  de financement

$E_n$  = inscription au niveau  $n$  d'enseignement

$GDPpc$  = PIB par habitant

$PPPconst$  = facteur de conversion en PPA\$ constants

## Considérations sur les données

Les dépenses des ménages en matière d'éducation, pour le calcul de la composante privée de l'indicateur, sont collectées par le biais d'une grande variété d'enquêtes, notamment la LSMS et les enquêtes sur le budget des ménages. Ces enquêtes diffèrent par la quantité et le type d'informations qu'elles collectent et les données sur les dépenses ne sont pas toujours comparables. Pour soutenir la collecte de données de haute qualité, l'ISU et la Banque mondiale (2018) ont publié un guide sur la conception et la mise en œuvre d'enquêtes auprès des ménages qui incluent la mesure des dépenses en matière d'éducation. Le guide fournit un ensemble de lignes directrices normalisées pour (1) favoriser l'harmonisation des données sur les dépenses d'éducation dans les enquêtes auprès des ménages,

(2) s'assurer que les données recueillies sont plus facilement comparables entre les enquêtes et les pays, (3) qu'elles sont suffisamment complètes et (4) qu'elles prennent acte des besoins spécifiques des pays.

## 2.4.6 Littératie et numératie

### Cible 4.6

**D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter**

#### Indicateur 4.6.1

**Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelles en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe**

#### Définition

Pourcentage de jeunes (de 15 à 24 ans) et d'adultes (de 15 ans et plus) qui ont atteint ou dépassé un niveau donné de compétences en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul.

#### Objectif

L'indicateur est une mesure directe des niveaux de compétences des jeunes et des adultes dans les domaines de la lecture de l'écriture et du calcul.

#### Calcul de l'indicateur

Le nombre de jeunes et d'adultes qui ont atteint au moins un niveau fixe de maîtrise de la littératie et de la numératie fonctionnelles dans une enquête sur les compétences de la population est exprimé en pourcentage du nombre total de jeunes et d'adultes dans la même tranche d'âge.

$$FPL_{a,d} = \frac{FP_{a,d}}{P_{a,d}}$$

Où :

$FPL_{a,d}$  = proportion de la population dans une tranche d'âge  $a$  qui a atteint au moins un niveau fixe de maîtrise dans un domaine  $d$  dans une enquête sur les compétences de la population

$FP_{a,d}$  = nombre de personnes dans une tranche d'âge  $a$  qui a atteint au moins un niveau fixe de maîtrise dans un domaine  $d$  dans une enquête sur les compétences de la population

$P_{a,d}$  = nombre total des personnes dans une tranche d'âge  $a$  qui ont participé à l'enquête sur les compétences un domaine  $d$

$a$  = 15 à 24 ans (jeunes), 15 ans et plus (adultes)

$d$  = domaine qui a été évalué (littératie et numératie fonctionnelles)

#### Considérations sur les données

Cet indicateur est recueilli par le biais d'enquêtes sur l'évaluation des compétences de la population adulte, par exemple le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), le programme «Compétences pour l'employabilité et la productivité» (STEP) et les enquêtes nationales sur la littératie et la numératie des adultes. Seul le PIAAC mesure ces deux compétences. Les enquêtes PIAAC et STEP peuvent être mises sur une échelle commune car elles sont liées psychométriquement par leur conception.

#### Indicateur 4.6.2

**Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes**

## Définition

Pourcentage de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) et d'adultes (âgés de 15 ans et plus) qui ont la capacité de lire et d'écrire, en le comprenant, un énoncé court et simple sur la vie quotidienne.

## Objectif

Le taux d'alphabétisation indique la proportion d'une population donnée qui possède un niveau minimum de compétences en lecture et en écriture. Il indique les résultats cumulés de l'enseignement primaire et des programmes d'alphabétisation en transmettant des compétences de base en matière d'alphabétisation à la population. L'alphabétisation représente un potentiel de croissance intellectuelle et de contribution au développement économique, social et culturel de la société.

## Calcul de l'indicateur

Le taux d'alphabétisation est calculé en divisant le nombre de personnes alphabétisées par le nombre total de personnes dans la même tranche d'âge, à l'exclusion des personnes dont le statut d'alphabétisation est inconnu.

$$LR_{AG_i} = \frac{LP_{AG_i}}{P_{AG_i}}$$

Où :

$LR_{AG_i}$  = taux d'alphabétisation dans la tranche d'âge  $i$

$LP_{AG_i}$  = population alphabétisée dans la tranche d'âge  $i$

$P_{AG_i}$  = population dans la tranche d'âge  $i$ , à l'exclusion des personnes dont le statut d'alphabétisation est inconnu

$i$  = 15 à 24 ans (jeunes), 15 ans et plus (adultes)

## Considérations sur les données

L'interprétation de l'indicateur est fortement liée à la méthode de collecte des données. Alors que l'indicateur 4.6.1 mesure les niveaux de maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, et identifie en fin de compte la proportion de la population qui atteint une maîtrise fonctionnelle de la lecture, de l'écriture et du calcul, l'indicateur 4.6.2 identifie simplement les jeunes et les adultes comme étant alphabétisés ou analphabètes. Les questions utilisées pour recueillir les données nécessaires au calcul de l'indicateur 4.6.2 se limitent souvent, comme dans le cas de la LSMS, à demander aux participants s'ils savent lire et écrire. D'autres enquêtes, telles que les questionnaires individuels des hommes et des femmes de la DHS et de la MICS, demandent aux répondants de lire une phrase simple. Moins d'enquêtes demandent si les répondants sont capables de résoudre des problèmes arithmétiques ; par exemple, l'enquête sur la main-d'œuvre en Égypte demande si les répondants sont capables de résoudre des problèmes mathématiques simples. Le module 5 de l'enquête sur les STEP demande aux personnes interrogées de dresser la liste des types de mathématiques qu'elles utilisent au travail et en dehors du travail. Dans les pays où presque tous les individus ont terminé leur éducation de base, le taux d'alphabétisation fournit des informations limitées sur la variance des compétences en matière d'alphabétisation dans la population.

### Indicateur 4.6.3

#### Taux de participation des jeunes et des adultes aux programmes d'alphabétisation

## Définition

Nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) et d'adultes (âgés de 15 ans et plus) participant à des programmes d'alphabétisation, exprimé en

pourcentage de la population analphabète du même âge.

### Objectif

Montrer le niveau de participation des jeunes et des adultes analphabètes aux programmes d’alphabétisation.

### Calcul de l’indicateur

L’indicateur est calculé en divisant le nombre de personnes de la tranche d’âge concernée qui participent à des programmes d’alphabétisation par la population analphabète du même âge.

$$PRLP_a = \frac{PartLit_a}{IllitPop_a}$$

Où :

$PRLP_a$  = taux de participation de la population de la tranche d’âge  $a$  à des programmes d’alphabétisation

$PartLit_a$  = participants du programme d’alphabétisation de la tranche d’âge  $a$

$IllitPop_a$  = population analphabète de la tranche d’âge  $a$

$a$  = 15 à 24 ans (jeunes), 15 ans et plus (adultes)

### Considérations sur les données

Les pratiques d’identification des personnes analphabètes varient en fonction de la source des données. L’indicateur 4.6.3 doit donc être analysé avec prudence et avec d’autres indicateurs reflétant la situation de la population en matière d’alphabétisation. Certaines enquêtes axées sur les compétences de la main-d’œuvre et/ou l’éducation (comme le module 5 des STEP) demandent aux répondants s’ils ont déjà participé à un programme d’alphabétisation des adultes. Pour améliorer la

disponibilité et la comparabilité des données, le TCG a mis au point un module d’enquête qui peut être utilisé pour recueillir des données en vue du calcul de l’indicateur 4.6.3 (ISU, 2019b).

## 2.4.7 Environnement scolaire

### Indicateur 4.a.2

#### Pourcentage d’élèves victimes d’intimidation au cours des 12 derniers mois

##### Définition

Pourcentage d’élèves qui, au cours d’une année scolaire, ont été physiquement attaqués, ont participé à un combat physique, ont été victimes d’intimidation, de châtement corporel, de harcèlement, de discrimination et d’abus sexuels. L’intimidation inclut la violence verbale et relationnelle.

##### Objectif

Cet indicateur fournit des informations sur l’ampleur de la violence et des brimades signalées à l’école. Les brimades ont été liées à des résultats scolaires et sanitaires réduits pour les victimes et les auteurs.

##### Calcul de l’indicateur

Le nombre d’élèves d’un niveau d’enseignement donné qui déclarent avoir subi l’un des différents types de violence ou d’abus au cours de l’année écoulée est exprimé en pourcentage de l’ensemble des élèves du même niveau d’enseignement.

$$PEB_n = \frac{EB_n}{E_n}$$

Où :

$PEB_n$  = pourcentage d'élèves du niveau d'enseignement  $n$  ayant subi des brimades au cours des 12 derniers mois

$EB_n$  = élèves du niveau d'enseignement  $n$  ayant subi des brimades au cours des 12 derniers mois

$E_n$  = inscription ou fréquentation totale du niveau d'enseignement  $n$

### Considérations sur les données

Les données de l'indicateur 4.a.2 proviennent principalement de deux enquêtes scolaires différentes : l'Enquête mondiale sur la santé des élèves en milieu scolaire (GSHS) et l'enquête sur les Comportements de santé des enfants en âge scolaire (HBSC). Au cours d'un entretien individuel et oral, les enfants peuvent se sentir plus à l'aise pour parler de brimades, de bagarres ou de châtimements corporels lorsqu'ils sont à la maison plutôt qu'à l'école et éventuellement en présence de l'intimidateur ou de l'auteur de l'abus. Il peut être difficile de trouver un endroit calme et privé pour mener des entretiens à l'école. L'enquête Young Lives interroge directement les enfants sur les châtimements corporels infligés par les enseignants. Les questions sur les brimades, en revanche, sont indirectes. Les élèves sont invités à indiquer les raisons pour lesquelles ils ne vont pas à l'école et les brimades ainsi que les mauvais traitements infligés par les enseignants et le directeur sont des possibilités de réponse. Les questions directes sont préférables car les enfants qui vont à l'école et sont victimes de brimades ne sont pas pris en compte dans les questions adressées aux enfants qui ne vont pas à l'école.

Ceci conclut la discussion sur les indicateurs de l'ODD 4 qui peuvent être suivis à l'aide de données collectées par le biais d'enquêtes auprès des ménages. La section suivante examine comment les données des enquêtes auprès des ménages peuvent être intégrées et compléter les données collectées

par d'autres moyens, afin de fournir aux décideurs politiques une image encore plus complète de la situation de l'éducation dans un pays donné.

### 2.5 Comment les données des enquêtes auprès des ménages peuvent-elles être intégrées à d'autres données et les compléter ?

---

Comme indiqué précédemment, l'utilisation des données des enquêtes auprès des ménages présente des avantages distincts. Des données telles que les caractéristiques des élèves et des ménages peuvent être recueillies de manière plus fiable auprès des ménages que par le biais d'enquêtes ou d'évaluations réalisées en milieu scolaire. Cela est particulièrement vrai pour l'évaluation des jeunes enfants. Les informations sensibles sur les brimades et les châtimements corporels peuvent être collectées de manière plus sûre au niveau des ménages. À moins qu'un dépistage spécifique ne soit effectué à l'école ou que des dossiers administratifs précis ne soient disponibles, les informations sur la prévalence du handicap sont également collectées de manière plus précise au niveau des ménages par le biais d'entretiens avec les personnes qui s'occupent des enfants, en utilisant des questionnaires tels que ceux recommandés par le Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités.

Avec l'intérêt croissant pour des questions telles que l'inclusion sociale, la demande de données permettant aux décideurs politiques d'avoir une vision granulaire de la situation actuelle, ainsi que de l'évolution des tendances dans le temps, a augmenté en proportion. Les décideurs politiques veulent également voir comment certaines sous-populations sont touchées par les décisions politiques (Al et Bakker, 2000). Afin de fournir les informations nécessaires pour répondre à cette demande, les chercheurs ont commencé à intégrer les données des enquêtes auprès des ménages aux données

administratives. En intégrant les données recueillies auprès des ménages et dans les écoles, les chercheurs peuvent relier les caractéristiques des enfants et des ménages aux caractéristiques des écoles (telles que la taille des classes, installations, la préparation des enseignants et les pratiques d'enseignement) et aux résultats des élèves. Le fait de disposer d'un tableau plus complet des caractéristiques des ménages, des enfants et des écoles associées aux données administratives et aux résultats scolaires peut fournir des indications précieuses sur les réformes politiques nécessaires pour garantir que tous les enfants apprennent bien. Un exemple d'intégration des données provient des données de l'enquête sur les ménages Young Lives. En reliant les données de l'enquête Young Lives de l'Éthiopie, de l'Inde, du Pérou et du Viet Nam aux résultats des TIMSS dans ces pays, les chercheurs ont pu étudier comment les caractéristiques des ménages et les taux d'efficacité scolaire ont eu un impact sur les écarts de performance des enfants dans les évaluations de l'apprentissage. Ils ont constaté que les différences de performances des élèves étaient largement dues aux différences de productivité du système scolaire (Singh, 2014).

Un autre exemple provient de certaines enquêtes du réseau People's Action for Learning (PAL). L'ASER et l'Uwezo, qui sont des évaluations menées par des citoyens, comprennent toutes deux une brève observation de la principale école du village ou de la ville faisant l'objet de l'évaluation. Lorsque les enfants sont évalués au cours de l'enquête auprès des ménages, on leur demande quelle école ils fréquentent. Si cette école correspond à l'école observée, l'évaluateur l'indique sur le formulaire de l'enfant afin de permettre un lien ultérieur avec les données de l'école. L'instrument d'observation des écoles recueille des données sur de multiples caractéristiques, notamment le matériel pédagogique, l'infrastructure scolaire, l'inscription des élèves, le nombre d'enseignants

employés dans l'école, le ratio élèves-enseignant et le nombre d'élèves et d'enseignants à l'école le jour de l'observation. En reliant les données de l'ASER sur les ménages aux données d'observation des écoles, les chercheurs ont pu établir un lien entre les compétences des élèves en matière de lecture, d'écriture et de calcul et ces facteurs scolaires et les caractéristiques des élèves et des foyers. Un ASER établi en 2010 a révélé que les taux de fréquentation des élèves et des enseignants, la présence d'une bibliothèque à l'école, le niveau d'éducation des parents et la disponibilité de matériel de lecture à la maison étaient tous liés de manière significative aux résultats des élèves dans les écoles en Inde. Il n'a pas été possible d'établir de corrélation significative grâce aux autres infrastructures scolaires, ni même avec le ratio élèves-enseignant (Wadhwa, 2010). Bien qu'ils n'aient pas été explorés dans l'étude de 2010, lorsque le plan d'échantillonnage le permet, les chercheurs pourraient également mesurer l'équité en comparant les infrastructures scolaires, les ratios élèves-enseignant et les taux de fréquentation avec les caractéristiques (statut socio-économique, langue parlée à la maison, ethnicité ou handicap) du groupe d'élèves prédominant à l'école, au village ou dans le district.

Outre le fait qu'elles peuvent être liées ou intégrées à des données administratives, les données des enquêtes auprès des ménages peuvent également être utilisées pour compléter d'autres données existantes. Par exemple, si un pays procède déjà régulièrement à des évaluations des écoles pré-primaires telles que le projet MELQO (Mesurer la qualité et les résultats de l'apprentissage précoce) dans un échantillon d'écoles représentatif au niveau national, une enquête auprès des ménages pourrait être utilisée pour estimer la proportion d'enfants qui ne vont pas à l'école, et plus précisément, quelles sous-populations sont en retard en matière de fréquentation de l'école pré-primaire et déterminer quelles sont les

raisons de ce retard. Cela peut aider à répondre à des questions telles que : Les coûts directs ou indirects de la scolarisation sont-ils trop élevés ? Les écoles sont-elles trop éloignées du domicile ? Les parents ont-ils des préoccupations en matière de sécurité ? Les parents ne voient pas l'intérêt de la scolarisation en raison de leurs croyances culturelles ou les écoles locales sont-elles considérées comme insuffisantes ? Les enfants handicapés ne sont-ils pas scolarisés parce que les écoles ne sont pas en mesure de les accueillir ou les familles ne les envoient pas en raison de normes culturelles et/ou de préoccupations concernant les brimades à l'école ? Ces informations peuvent aider les décideurs politiques et les planificateurs de programmes à mieux comprendre les obstacles qui limitent les progrès dans la réalisation de l'ODD 4.

Les enquêtes auprès des ménages, telles que la DHS, enregistrent régulièrement les coordonnées GPS de chaque ménage visité, ce qui permet d'intégrer les données de l'enquête aux données GPS. Les résultats peuvent ensuite être cartographiés et intégrés aux informations sur les infrastructures locales et la localisation des écoles. Ce type d'informations visuelles aide les planificateurs à identifier et à cibler plus facilement les zones où le soutien est le plus nécessaire.

Une planification préalable est essentielle pour garantir que l'intégration des données sur les ménages et les données administratives ou scolaires sera possible. Par exemple, on pourrait présenter aux parents une liste des écoles locales et leur demander d'indiquer l'école que fréquentent leurs enfants. Ensuite, le code EMIS de l'école correspondante pourrait être intégré dans les ensembles de données du ménage, permettant ainsi son intégration avec les données scolaires. Les données des enquêtes sur les ménages telles que la MICS pourraient également être reliées au niveau de la région ou du district, en fonction du plan d'échantillonnage. L'intégration à ce niveau plus agrégé sera plus simple et nécessitera une planification moins avancée que la mise en relation des ménages individuels avec les écoles individuelles. Il faut également garder à l'esprit que les répondants devront donner leur consentement au moment de l'enquête pour que leurs réponses soient reliées à d'autres données à l'avenir. Des dispositions devront également être prises pour garantir l'anonymat des répondants dans les fichiers de données d'enquêtes à usage public, comme décrit au Chapitre 3.

Après cet aperçu de l'utilisation des données d'enquête auprès des ménages pour le suivi de l'ODD, le chapitre suivant explique comment les enquêtes auprès des ménages peuvent être mises en œuvre.

# 3. Réaliser les enquêtes auprès des ménages pour surveiller les progrès sur la voie de l'ODD 4

## 3.1 Introduction

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le suivi des indicateurs - mesures qui montrent l'état ou la situation de réalisation de l'ODD 4 - est essentiel pour garantir des progrès continus dans la réalisation d'une éducation de qualité inclusive et équitable.

Le Chapitre 2 a présenté les indicateurs de l'ODD 4 ainsi que leurs sources de données, y compris les informations provenant des enquêtes auprès des ménages. Le Chapitre 3 donne un aperçu des enquêtes auprès des ménages, en décrivant brièvement les principales décisions qui les concernent et leurs principales caractéristiques. Il s'adresse aux responsables gouvernementaux, aux parties prenantes et aux autres personnes souhaitant se familiariser avec les opérations des enquêtes sur les ménages afin qu'elles soient planifiées et mises en œuvre avec succès - et qu'elles produisent finalement des données valides, fiables et utiles.<sup>9</sup>

Les Offices nationaux de la statistique (NSO) ont généralement le mandat et l'expertise nécessaires pour la mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages. Ils connaissent non seulement les recommandations

de ce chapitre, mais peuvent également les appliquer au contexte national. Les NSO doivent donc toujours être impliqués lorsqu'est prévue une enquête auprès des ménages représentative au niveau national.

Les sections qui suivent traitent d'abord des ressources nécessaires pour mener une enquête auprès des ménages, puis des procédures d'élaboration d'un questionnaire et des tâches à accomplir, ainsi que de la préparation de la collecte des données. Elles sont suivies de sections sur la collecte des données, l'analyse des données et la préparation des rapports, ainsi que la diffusion des résultats. La dernière section du chapitre résume les développements récents dans le domaine de la collecte de données en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19. Le champ d'application de la recherche par enquêtes est large et ne peut être couvert en détail dans ce chapitre. Des ressources supplémentaires pour de plus amples informations sont énumérées à l'Annexe 3.

Tout au long de ce chapitre, le matériel se concentre sur la conception et la mise en œuvre de l'enquête qui permettra d'obtenir des données valides et fiables adaptées au calcul des indicateurs d'intérêt de l'ODD 4. Pour ce faire, une attention consciencieuse est nécessaire pour éviter deux types d'«erreurs d'enquête»:

1. **L'erreur d'échantillonnage** est la différence entre la «vraie» valeur des comportements,

<sup>9</sup> Bien que les données des enquêtes auprès des ménages et des recensements soient toutes deux collectées au niveau des ménages, ce document, lorsqu'il évoque les enquêtes sur les ménages, fait référence aux enquêtes pour lesquelles les données sont collectées auprès d'un *échantillon* de ménages. Les données de recensement sont collectées auprès de tous les ménages d'une zone géographique (par exemple, un État, une province ou un pays).

caractéristiques, expériences et autres pour l'ensemble de la population, et les valeurs pour la partie de la population qui fait l'objet de l'enquête. Les erreurs d'échantillonnage peuvent être réduites en élaborant un bon plan d'échantillonnage basé sur un échantillon probabiliste, une base de sondage récente et de qualité, une taille d'échantillon plus importante et une stratification adéquate.

- 2. Les erreurs non dues à l'échantillonnage** sont toutes les erreurs qui ne peuvent être attribuées à la variabilité d'un échantillon à l'autre. Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent avoir de nombreuses explications, telles qu'une formulation inexacte des questions, une couverture insuffisante de la population, la non-réponse des ménages qui refusent de participer, le non-respect des protocoles d'enquête par l'enquêteur, les schémas de non-réponse à des questions particulières, les problèmes de vérification et de traitement des données, etc. Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent être réduites en utilisant des techniques et des pratiques efficaces issues de la science de la recherche par enquêtes.

### **3.2 Ressources : Que faut-il pour mener une enquête auprès des ménages ?**

La réalisation d'une enquête auprès des ménages représentative au niveau national nécessite un soutien politique, une expertise technique, un investissement financier et la participation des parties prenantes. Le fait d'être conscient à l'avance des défis politiques, financiers, techniques et logistiques potentiels peut en atténuer l'impact ou permettre de les éviter complètement.

#### **Assurer une surveillance efficace**

Il est recommandé de former un comité directeur au niveau national pour assurer une surveillance

et une responsabilité générales. Cette adhésion sera importante pour valider à la fois l'approche et les résultats obtenus. Pour une enquête auprès des ménages axée sur l'ODD 4, le groupe doit être composé de représentants du ministère de l'Éducation, de responsables compétents de l'institut national de la statistique et du conseil national d'évaluation des apprentissages et de l'institution (ou des institutions) de financement, ainsi que de chercheurs compétents. Selon la portée de l'enquête, d'autres personnes du secteur de l'éducation locale (privée ou non formelle) peuvent également être de bons candidats pour le comité directeur.

Ce comité décidera collectivement des questions clés, telles que les indicateurs, au-delà des indicateurs mondiaux et thématiques des ODD, à privilégier, examinera l'adaptation locale des questions de l'enquête et donnera des conseils sur la diffusion des résultats. Le fait de disposer dès le départ d'un comité directeur dédié, qui est tenu informé des progrès comme des échecs, peut contribuer à faciliter le processus en garantissant la représentation des intérêts de l'ensemble des secteurs de l'éducation et de la recherche.

#### **Obtenir et maintenir un soutien politique et financier**

Il peut s'avérer difficile de persuader les décideurs de l'importance et de la valeur d'une enquête auprès des ménages dans la production d'indicateurs de l'éducation. En ce qui concerne l'utilisation d'une enquête auprès des ménages pour mesurer les progrès vers l'ODD 4 en particulier, certaines personnes clés dont le soutien politique ou financier est essentiel peuvent se demander pourquoi les données de recensement, d'enquêtes administratives ou scolaires existantes ne sont pas suffisantes pour calculer les indicateurs de l'ODD 4. Ils peuvent mentionner les enquêtes et les sources de données existantes qui devraient être «suffisamment bonnes» pour le travail, en fournissant tout ou partie des

### Ressources clés pour mener une enquête auprès des ménages

- [International Household Survey Network](#)
- [Intersecretariat Working Group on Household Surveys](#)
- [Household sample surveys in developing and transition countries](#)
- [Designing household survey samples: practical guidelines](#)

informations nécessaires. La modification des futures vagues d'enquêtes existantes, si possible, peut être préférable à la mise en œuvre d'une nouvelle enquête. Des informations supplémentaires et plus approfondies sont disponibles dans le [Rapport sur les données du développement durable 2016](#) de l'ISU, qui décrit les résultats de l'enquête mondiale sur la disponibilité des données pour l'ODD 4 (ISU, 2016). Pour des informations plus récentes sur les données disponibles, se référer à la [Figure 1.1](#) du Chapitre 1 du présent *Rapport*.

Lorsqu'ils se préparent à présenter aux parties prenantes du gouvernement, aux sponsors financiers ou aux deux, des arguments en faveur de la réalisation d'une enquête auprès des ménages ou de l'ajout de modules spécifiques à l'ODD 4, les planificateurs doivent connaître parfaitement les ensembles de données existants contenant des données potentiellement pertinentes. Il est tout aussi important de bien connaître la méthodologie utilisée pour collecter ces données afin de s'assurer qu'elles sont représentatives, de haute qualité et impartiales. Le fait de savoir quels indicateurs de l'ODD 4 peuvent et ne peuvent pas être calculés à partir de ces données rendra la demande spécifique et tangible.

Pour contribuer à l'obtention d'un soutien en faveur de l'enquête auprès des ménages, le directeur du projet - le principal point de contact entre l'équipe du projet et le comité directeur ([Figure 3.1](#)) - doit

avoir une compréhension globale de l'ensemble du processus. L'équipe de projet doit préparer un calendrier détaillé des activités, en indiquant qui est responsable de quoi, et quel sera le résultat ou le produit de chaque étape du processus. En outre, assurez-vous d'avoir préparé un budget détaillé qui couvre tout le soutien technique avant, pendant et après le travail sur le terrain, les activités de développement d'instruments, la formation au travail sur le terrain, les déplacements, le travail de collecte de données et les événements de diffusion. Si le financement total ne peut être mis à disposition au début, informez-vous sur les étapes clés du processus global où des paiements par tranches seront nécessaires pour aller de l'avant, et indiquez-les clairement.

Le soutien politique initialement obtenu pour l'enquête auprès des ménages peut vaciller si les résultats de l'enquête révèlent une réalité différente de celle qui était auparavant supposée par les membres du gouvernement. Des résultats inattendus pourraient indiquer que certains plans de politique éducative ont pu être basés sur des preuves erronées, ou sur aucune preuve, et que les ressources ont pu être investies de manière inefficace. L'un des objectifs d'une bonne enquête auprès des ménages est de fournir de meilleures preuves pour la planification des politiques. Le maintien de l'intégrité, de la transparence et de la rigueur tout au long du processus contribuera à garantir que les données

de l'enquête sont de haute qualité et valables. En maintenant une communication permanente avec les principales parties prenantes, le directeur de projet peut contribuer à éviter toute surprise désagréable. Il convient donc de prévoir des réunions d'information intermédiaires ou de diffuser les résultats provisoires.

### **Maintien des normes techniques**

Si les délais ou le financement sont serrés, il peut être difficile de maintenir des normes élevées dans les aspects techniques de l'élaboration et de la mise en œuvre des enquêtes. Pour réduire au minimum les difficultés techniques, les planificateurs peuvent tirer pleinement parti des instruments d'enquête sur les ménages existants, tels que ceux décrits dans le [Tableau 1.1](#), et utiliser l'expertise disponible. Certaines équipes d'enquêteurs ont fait le gros du travail de planification et de mise en œuvre d'une enquête sur les ménages, comme la préparation de matériel de formation, l'élaboration de manuels pour les enquêteurs, la traduction des questions et la création de livres de codes à utiliser pendant l'analyse des données. Dans d'autres cas, les planificateurs peuvent avoir besoin de consulter des experts d'autres organisations (peut-être à titre de contribution en nature) ou de faire appel à des experts extérieurs.

### **L'enquête doit-elle être menée par le personnel interne de l'administration ou sous-traitée à un contractant ?**

Une décision rapide devra déterminer si l'enquête auprès des ménages est menée par une agence gouvernementale particulière ou si elle est sous-traitée à un entrepreneur privé. Souvent, la décision répartit les responsabilités entre les deux. Un avantage important du maintien du travail en interne est le coût, car les heures de travail du personnel qualifié peuvent constituer une contribution en nature à l'enquête - mais cet avantage même peut être perdu lorsque le personnel doit remplir ses fonctions normales et ne peut pas consacrer suffisamment d'attention à l'enquête. Un avantage de l'externalisation est

que les contractants s'engagent à disposer d'un personnel suffisant pour effectuer le travail. Si l'externalisation est confiée à un contractant, il est conseillé à l'équipe de gouvernance et de planification d'élaborer un appel d'offres, puis de lancer un appel d'offres auprès de plusieurs fournisseurs. Leurs soumissions peuvent être évaluées en fonction de critères prédéfinis qui reflètent les priorités des planificateurs, comme l'expérience, les stratégies de communication et de partenariat, la disponibilité de personnel et d'équipement qualifiés, l'approche technique et le coût. Si une enquête est externalisée, un comité directeur composé de représentants du gouvernement devrait avoir un rôle de supervision tout au long du processus, afin que les résultats puissent être approuvés par le gouvernement.

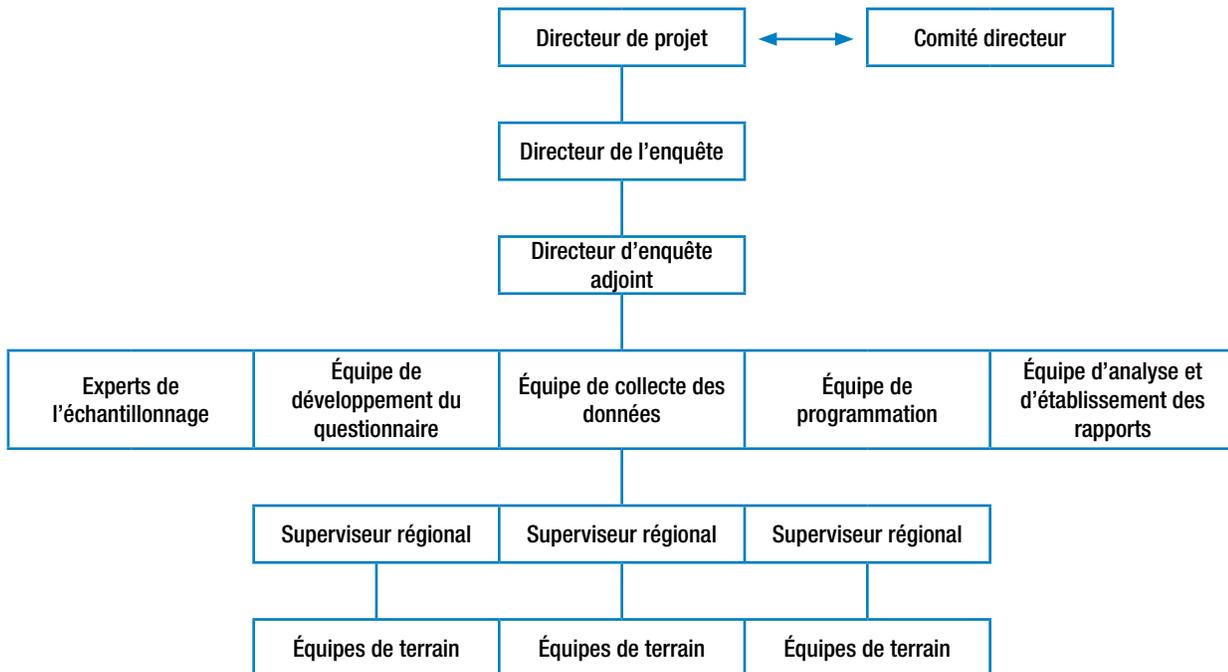
### **Personnel**

Bien que les détails relatifs au personnel varient selon le champ d'application et les méthodes utilisées pour les enquêtes auprès des ménages, les types de personnel susceptibles d'être nécessaires sont présentés dans la [Figure 3.1](#), un organigramme pour une enquête autonome à réaliser en personne - qui est la méthode la plus courante parmi les grandes enquêtes internationales qui sont généralement utilisées pour calculer les indicateurs de l'ODD. (Si seules quelques questions doivent être posées dans une enquête auprès des ménages pour suivre l'ODD 4, elles peuvent probablement être insérées dans d'autres enquêtes existantes et le nombre de personnes peut être réduit). Les enquêtes par téléphone, par internet ou par courrier auraient des structures similaires.

### **Les principales responsabilités du personnel sont les suivantes :**

- Le directeur de projet est généralement un haut fonctionnaire de l'agence qui interagit avec les membres des groupes de gouvernance et de planification, surveille les progrès de l'enquête et rend compte aux parties prenantes et aux

Figure 3.1. Exemple d'organigramme de projet



bailleurs de fonds. Le directeur de projet n'est généralement pas impliqué dans les opérations quotidiennes, mais il est responsable des décisions et des dépenses.

- Le directeur de l'enquête doit avoir au moins 3 à 5 ans d'expérience dans la conduite d'enquêtes auprès des ménages et être conscient des nombreuses décisions et caractéristiques opérationnelles que ce travail implique. Le directeur d'enquête est responsable de la qualité et de l'intégrité du travail, du calendrier et de l'exécution des tâches principales des individus. Le directeur d'enquête participe à tous les aspects de la conception de l'enquête, y compris les décisions concernant le mode d'administration, l'échantillonnage, la conception du questionnaire, la formation, les opérations sur le terrain et l'informatique, et dirige la préparation des rapports et des ensembles de données de l'enquête.

- Un directeur d'enquête adjoint travaille aux côtés du directeur d'enquête et participe aux mêmes aspects du projet. L'adjoint gère le projet lorsque le directeur d'enquête est malade ou dans l'incapacité de travailler.
- L'enquête dispose de plusieurs équipes responsables des travaux spécialisés à effectuer : échantillonnage, élaboration du questionnaire, collecte des données, programmation informatique, analyse et établissement des rapports. Ces équipes sont dirigées par des chefs de tâches expérimentés ayant démontré qu'ils possédaient les compétences requises. Comme le travail de chaque équipe a une incidence sur le travail des autres équipes, leurs activités et leurs décisions doivent être bien coordonnées.
- L'équipe de collecte des données est probablement celle qui compte le plus grand

nombre d'employés. Sous la direction du responsable de la collecte des données, des superviseurs régionaux travaillent, leur nombre dépendant de la portée géographique de l'enquête. Les superviseurs régionaux gèrent les équipes de terrain, qui sont généralement composées d'un superviseur, de 3 à 5 enquêteurs (ou recenseurs) et, pour les zones rurales ou éloignées, d'un chauffeur et de la logistique appropriée.

### Coûts

L'estimation précise des coûts d'une enquête auprès des ménages dépend de plusieurs décisions interdépendantes, ainsi que de facteurs variables.

### Décisions ayant une incidence sur les coûts

1. L'enquête sera-t-elle autonome ou intégrée sous forme de modules dans une enquête existante ? La première option coûte plus cher à développer et à mettre en œuvre, la seconde coûte nettement moins cher. La première offre un contrôle sur les décisions relatives à la conception de l'enquête ; la seconde approche signifie généralement que le contrôle sur la conception de l'enquête est faible, voire inexistant.
2. Comment le questionnaire sera-t-il administré ? En personne, par téléphone, sur Internet ou par courrier ? Le questionnaire en personne peut être le seul mode possible ; c'est aussi le plus coûteux.
3. Quelle sera la quantité de main-d'œuvre professionnelle disponible sous forme de contributions en nature des organismes gouvernementaux ou des universités ? Des montants substantiels peuvent faire baisser le coût, mais il faut s'assurer que le personnel sera déchargé de ses tâches normales afin qu'il puisse s'occuper de l'enquête auprès des ménages.
4. Qui finance l'enquête ? Les enquêtes internationales parrainées par les grandes organisations internationales et les agences de développement (agences des Nations Unies, USAID, DFID, OCDE et organisations similaires) peuvent avoir des exigences de conception de haute qualité qui nécessitent des investissements considérables. Les organisations peuvent fournir un financement ou des ressources techniques substantiels pour obtenir des données de haute qualité. Les enquêtes nationales peuvent être moins bien dotées.

### Facteurs variables affectant les coûts

1. **Taille de l'échantillon** : Les grands échantillons produisent des estimations plus robustes, mais ils coûtent plus cher que les petits échantillons. L'échantillonnage en grappes (sélection en fonction de la situation géographique) peut contribuer à réduire les coûts, mais il présente un inconvénient, car les grappes comportent des groupes relativement homogènes et risquent donc d'être non représentatives de la population totale.
2. **Utilisation des matériaux et ressources existants** : Si des questions ou des questionnaires complets ont été élaborés, testés sur le plan cognitif et traduits, les coûts peuvent être réduits. De même, si le personnel de terrain a récemment réalisé une enquête similaire, les coûts peuvent être moindres car il est possible d'engager des enquêteurs compétents et de concentrer la formation principalement sur le nouveau questionnaire et de consacrer moins de temps aux pratiques générales liées aux entretiens.
3. **Salaires** : Les coûts de la main-d'œuvre peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre et aussi à l'intérieur d'un même pays (ils peuvent par exemple être plus élevés pour

les résidents urbains que pour les résidents ruraux).

4. **Géographie** : Les coûts seront plus élevés pour les pays qui sont grands et qui collectent des données auprès des personnes vivant dans des régions éloignées.
5. **Expertise** : Certains pays peuvent disposer d'une expertise technique suffisante parmi leur personnel pour une opération d'enquête sur les ménages sophistiquée, tandis que d'autres peuvent avoir besoin d'engager des experts internationaux.

Il n'est pas facile d'obtenir de bonnes estimations des coûts à partir d'enquêtes précédentes auprès des ménages, à la fois parce que l'interaction des décisions de conception donne lieu à de larges fourchettes et parce que les bailleurs de fonds ont tendance à vouloir garder les informations sur les coûts confidentielles. Une source compare les coûts des enquêtes dont les données agrégées peuvent être utilisées pour suivre les 17 objectifs de

développement durable. L'analyse montre un coût par enquête qui varie entre 450.000 et 1.700.000 dollars environ (**Tableau 3.1**).

Les informations sur les coûts provenant d'autres enquêtes nationales auprès des ménages - y compris celles parrainées par des entreprises commerciales - confirment les informations du **Tableau 3.1**, qui montre que la majorité des coûts des enquêtes auprès des ménages sont engagés pour la collecte de données (présentées comme «opérations» dans le tableau). Ces autres enquêtes sont souvent plus petites, avec un échantillon d'environ 2.000 entretiens réalisés et un financement plus modeste que les efforts transnationaux, mais leurs coûts sont pertinents. Les coûts de collecte de données récentes de ces autres enquêtes nationales menées dans plus de dix pays s'élèvent à environ 25-35 dollars par entretien achevé dans les pays à faible revenu et à environ 60-75 dollars par entretien achevé dans les pays à revenu intermédiaire. Ces coûts *n'incluent pas* la main-d'œuvre professionnelle pour

**Tableau 3.1. Coût moyen par enquête en dollars des États-Unis**

Catégorie de dépense	DHS	MICS	Type LSMS	Enquêtes sur la main-d'œuvre	Enquêtes agricoles	Supplémentaires
Opérations	800 186	716 040	1 235 852	331 204	1 117 303	319 002
Soutien sur le terrain	805 027	340 985	495 427	133 128	431 135	125 974
<b>Total</b>	<b>1 605 213</b>	<b>1 057 025</b>	<b>1 731 279</b>	<b>464 333</b>	<b>1 548 438</b>	<b>444 977</b>

Source : Data for Development: A Needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development. Sustainable Development Solutions Network, 17 avril 2015, Tableau 3, p. 19. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2017Data-for-Development-Full-Report.pdf>

Notes : Les opérations comprennent la formation, le transport, le personnel et le traitement des données ; le soutien sur le terrain couvre l'assistance technique, les frais administratifs et autres.

**DHS** : Enquête démographique et de santé.

**MICS** : Enquête par grappes à indicateurs multiples.

**Type LSMS** : Étude sur la mesure des niveaux de vie.

**Enquêtes sur la main-d'œuvre, enquêtes agricoles** : menées pour collecter des données sur ces domaines spécifiques

**Supplémentaires** : d'autres enquêtes peuvent être nécessaires pour mesurer les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de l'ODD.

l'élaboration des questionnaires, l'échantillonnage, l'analyse, la rédaction des rapports et la diffusion.

Il est important de noter que les coûts de collecte des données ne peuvent être considérablement réduits pour les entretiens en personne que si les agences gouvernementales font don de la main-d'œuvre (et garantissent l'engagement en temps) du personnel qualifié pour effectuer le travail. Les autres tentatives de réduction des coûts (par exemple, si le personnel de terrain fait des économies et n'interroge que les répondants volontaires, au lieu de visiter les ménages échantillonnés, de les revisiter si nécessaire et d'essayer de persuader les membres réticents de l'échantillon de participer) ne sont pas appropriées car elles se traduiront presque certainement par des données de mauvaise qualité ou biaisées.

### 3.3 Préparer le questionnaire

Les pays peuvent choisir d'utiliser des questionnaires ou des modules existants provenant d'enquêtes respectées au niveau international - l'Annexe 2 énumère des exemples pertinents tirés de grandes enquêtes auprès des ménages - mais des questions supplémentaires et peut-être des questionnaires entiers devront être élaborés pour traiter de nombreux indicateurs de l'ODD 4. Cette section traite des principales décisions à prendre et présente un aperçu des étapes à suivre pour préparer le questionnaire.

#### **Enquête autonome ou module distinct ?**

Une décision clé est de savoir si l'enquête auprès des ménages visant à informer le suivi de l'ODD sera autonome ou si elle sera intégrée sous forme de module dans une autre enquête. La réponse dépend des sujets à couvrir dans l'enquête auprès des ménages réalisée pour le suivi de l'ODD 4 et de la pertinence des autres enquêtes.

En termes de thèmes, l'équipe de décideurs politiques, de planificateurs de programmes, d'autres

---

**Les planificateurs d'enquêtes doivent être conscients de la charge potentielle que la participation aux enquêtes fait peser sur les NSO et les agences gouvernementales, et potentiellement sur les ménages. Les tentatives visant à réduire la charge de la collecte de données pour les pays comprennent l'évitement des doubles emplois entre les enquêtes et l'établissement d'une collaboration en matière d'échange de données entre les agences statistiques internationales qui collectent des données identiques ou similaires auprès des États participants. Un exemple de collaboration est le partenariat de l'IOE (ISU, OCDE et Eurostat) sur la collecte de données sur l'éducation.**

---

fonctionnaires et de chercheurs doit déterminer les domaines à aborder dans l'enquête auprès des ménages. Certains pays peuvent disposer de ressources de données importantes pour traiter de nombreux indicateurs pour l'ODD 4, et ils peuvent donc avoir besoin de collecter relativement peu d'informations par le biais d'une enquête auprès des ménages, comme l'identification des jeunes non scolarisés ou la mesure des niveaux de développement de la petite enfance. Dans ces circonstances, l'insertion d'un module qui couvre ces sujets dans une autre enquête est probablement judicieuse. D'autres pays peuvent disposer de ressources de données limitées et avoir besoin de beaucoup plus d'informations pour évaluer les indicateurs pour l'ODD 4, ils peuvent donc avoir besoin de concevoir et de mettre en œuvre une

enquête complète qui serait mieux gérée sous forme d'une entreprise autonome.

En examinant si les questions relatives à l'ODD 4 pourraient être posées dans le cadre d'une autre enquête auprès des ménages, l'équipe doit évaluer soigneusement la pertinence de ces autres enquêtes. Les questions à prendre en compte sont les suivantes :

1. L'autre enquête repose-t-elle sur un échantillon probabiliste ?
2. Couvre-t-elle les zones géographiques d'intérêt pour l'analyse ? Par exemple, produira-t-elle des estimations nationales ? Des estimations au niveau des États ou des provinces ? Des estimations urbaines ou rurales ?
3. L'enquête permettra-t-elle de recueillir des informations au niveau des individus et des ménages, notamment par âge, sexe, handicap ou catégories de richesse ?
4. Les questions sur l'éducation correspondent-elles bien aux sujets inclus dans l'autre enquête ?
5. L'équipe disposera-t-elle d'un contrôle adéquat sur la sélection des répondants ?
6. L'enquête dispose-t-elle de procédures de contrôle de la qualité adéquates ?
7. L'enquête est-elle menée avec la fréquence requise pour l'établissement des rapports sur l'ODD 4 ?
8. Les informations recueillies répondent-elles aux normes internationales de qualité pour les rapports sur l'ODD 4 ?

### **Assurer une comparabilité interculturelle**

Ce guide est destiné à aider à concevoir des enquêtes dont les résultats sont adaptés au suivi de l'ODD et comparables d'un pays à l'autre. Le défi consiste à trouver un équilibre entre le plan d'échantillonnage, les questions et les stratégies de collecte de données qui sont optimales pour un pays donné et les mêmes

caractéristiques nécessaires pour les enquêtes multinationales, multiculturelles ou multirégionales (appelées enquêtes «3MC»). Il existe un consensus général sur le fait qu'une approche unique n'est pas possible pour les enquêtes 3MC en raison des variations dans les capacités, le financement et les ressources humaines au niveau local et pourrait éventuellement entraîner des données de moins bonne qualité. Il y a également un consensus général sur le fait que la planification de la comparabilité interculturelle devrait être au centre des discussions établissant les questions de recherche au début d'une initiative<sup>10</sup>

### **Créer les questions**

La qualité d'une enquête dépend des questions qu'elle pose. Un ensemble de recherches et le domaine de la méthodologie sous-tendent les pratiques suivies pour élaborer les questions d'enquête. La discussion ci-dessous résume les principales considérations. Il convient de préciser dès le départ qu'il est préférable d'adapter les outils existants - par exemple les enquêtes établies comme la DHS, la LSMS ou la MICS - plutôt que de concevoir une nouvelle enquête à partir de zéro.

### **Rédiger de bonnes questions et réponses**

Lorsque la planification d'une enquête auprès des ménages est en cours, une tâche intelligente consiste à rechercher des questions pertinentes dans les enquêtes de haute qualité déjà réalisées et dans les rapports méthodologiques qui les accompagnent souvent. Si les questions portent sur le sujet d'intérêt, ont été testées sur le plan cognitif et ont démontré leur validité et leur fiabilité, elles peuvent alors s'avérer les plus appropriées.

Si les questions sont proches, mais ne correspondent pas exactement aux besoins d'information, elles

<sup>10</sup> Une discussion sur les solutions et les meilleures pratiques en matière de comparabilité interculturelle dépasse le cadre de ce Rapport, c'est pourquoi des ressources supplémentaires sont fournies à l'Annexe 3.

peuvent être modifiées de manière réfléchie. Si aucune question appropriée ne peut être trouvée, il faudra alors les développer en utilisant plusieurs principes pour écrire de bonnes questions et réponses. (Note : ces principes sont également bons pour évaluer la pertinence des questions d'autres enquêtes).

### **Principe n° 1 : Cartographiez les questions en fonction de l'utilisation analytique**

Les questions d'une enquête auprès des ménages ne doivent être posées que si leurs réponses sont essentielles pour répondre aux questions de recherche et aux besoins d'information préalablement identifiés. Poser des questions intéressantes mais non pertinentes imposerait une charge excessive au répondant qui pourrait se sentir fatigué, distrait ou irrité - et donner à son tour des réponses moins précises et peut-être dire «je ne sais pas» simplement pour mettre fin à l'entretien.

Une façon de s'assurer que toutes les questions de l'enquête sont nécessaires est de créer une matrice. Inscrivez chaque question d'enquête sur le côté gauche et la question de recherche - dans ce cas, un indicateur de l'ODD 4 - sur le côté droit. Si une question d'enquête ne permet pas de répondre à une question de recherche, les planificateurs doivent envisager de la supprimer.

### **Principe n° 2 : Veillez à ce que les questions soient correctement formulées**

Les questions doivent être formulées de manière à ce que la personne interrogée les comprenne et puisse y répondre avec précision. Trop souvent, les chercheurs posent ce qui semble être une question simple sans se rendre compte que la personne interrogée peut interpréter la question différemment de la manière dont elle est prévue. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées au début de l'enquête afin de dresser une liste des personnes vivant dans le foyer :

### *Combien d'enfants avez-vous qui vivent à la maison ?*

- Que signifie «enfants» ? Les personnes en dessous d'un certain âge ? Toutes les personnes - quel que soit leur âge - qui considèrent le répondant comme un parent ?
- Que signifie «avez-vous» ? S'agit-il uniquement d'enfants qui sont les descendants directs du répondant ?
- Que signifie «vivent à la maison» ? Que doit-on répondre si un enfant est hospitalisé ou s'il vit hors de chez lui une partie du temps ?

Selon la manière dont les données d'une question seront utilisées, une clarification et un approfondissement sont souvent une solution appropriée. L'ordre des questions ci-dessous est plus susceptible de permettre d'obtenir des réponses précises :

1. *Des enfants de moins de 18 ans ont-ils dormi dans cette maison la nuit dernière ? [si oui] Combien ?*
2. *Êtes-vous le parent de l'un de ces enfants ? [si oui] Combien ?*
3. *Veillez me donner le nom et la date de naissance de chaque enfant. Commençons par le plus jeune. [continuez jusqu'à ce que le nombre indiqué lors de la question 2 soit atteint]*
4. *Juste pour confirmer : vous êtes le parent des [nombre de la question 2] enfants qui ont dormi dans cette maison la nuit dernière. Est-ce exact ? [si non, répétez les questions 2 à 4]*
5. *Êtes-vous le parent d'un enfant de moins de 18 ans qui a dormi ailleurs la nuit dernière ? [si oui] Combien ?*
6. *Veillez me communiquer le nom et la date de naissance de chaque enfant qui a dormi ailleurs la nuit dernière. [continuez jusqu'à ce*

que le nombre indiqué lors de la question 5 soit atteint]

7. *Juste pour confirmer : vous êtes le parent de [nombre de la question 5] enfants qui ont dormi ailleurs la nuit dernière. Est-ce exact ? [si non, répétez les questions 5 à 7]*

Poser ce genre de questions prend un peu de temps, mais des données de meilleure qualité et plus fiables résulteront de bonnes questions, formulées clairement et que le répondant peut comprendre.

### **Principe n° 3 : Formulez les questions de manière neutre**

Pour s'assurer que la recherche n'influence pas le répondant par inadvertance, les questions doivent être rédigées dans un langage neutre. À titre d'exemple, considérez ce qui suit :

1. *Certaines personnes pensent que la plupart des enseignants ne sont pas suffisamment formés pour leur travail. Qu'en pensez-vous ? Êtes-vous tout à fait d'accord, d'accord, quelque peu en désaccord ou tout à fait en désaccord avec cette affirmation ?*
2. *Pensez-vous que la plupart des enseignants sont suffisamment formés pour leur travail ? Oui ou non ?*

La première question donne implicitement à la personne interrogée la permission de critiquer la préparation des enseignants ; la seconde est formulée de manière plus neutre car elle signale à la personne interrogée qu'une réponse positive ou négative est acceptable.

### **Principe n° 4 : Posez des questions courtes**

Le cerveau humain ne peut retenir qu'une quantité limitée d'informations lors d'un échange d'informations donné. Une démonstration claire de cette réalité se produit lorsque nous utilisons des indications pour nous rendre dans un endroit que

nous n'avons jamais visité auparavant. Un appareil GPS donne des instructions pas à pas, car la plupart des gens ne peuvent probablement pas se souvenir d'une liste assez longue de segments de route ; si un appareil GPS n'est pas disponible, nous pouvons utiliser une carte et suivre l'itinéraire au fur et à mesure qu'il est parcouru. Il en va de même pour les questions d'enquête : le répondant ne pourra entendre, comprendre et répondre avec précision aux questions que si elles sont suffisamment courtes pour être retenues.

Une bonne règle de base est que les questions doivent être de 15 à 20 mots maximum. Si une question est trop longue, divisez-la en questions plus courtes.

### **Principe n° 5 : Évitez les questions à double entrée**

Une question à double entrée porte sur deux (ou plusieurs) sujets qui peuvent ne pas avoir la même réponse. Par exemple, «L'école de votre fille dispose-t-elle de toilettes pour filles et d'installations adéquates pour se laver les mains ?» pose une question sur deux points. L'école peut ne pas avoir de toilettes pour filles mais dispose d'installations pour se laver les mains, de sorte que la personne interrogée ne peut pas donner une réponse précise. Une solution simple consiste à scinder les questions à double entrée en deux (ou plus) questions distinctes.

### **Principe n° 6 : Évitez les questions négatives et à double négation**

Les questions négatives sont souvent difficiles à comprendre pour les répondants, et il y a presque toujours un moyen de reformuler la question pour la rendre plus fluide. Au lieu de «Les enseignants ne devraient-ils pas avoir à acheter leurs propres fournitures de classe ?», essayez «Les enseignants devraient-ils avoir à acheter leurs propres fournitures de classe ? Au lieu de «Dans quelles circonstances [nom de l'enfant] ne va pas à l'école», essayez de «Pensez à la dernière fois où [nom de l'enfant] n'est

pas allé à l'école». Pourquoi [nom de l'enfant] n'est-il pas allé à l'école alors ?”

**Principe n° 7 : Les catégories de réponse doivent être complètes et s'excluent mutuellement**

Vérifiez les réponses aux questions pour vous assurer que (1) toutes les possibilités sont couvertes et (2) que les réponses ne se chevauchent pas. Par exemple, les questions sur le niveau d'éducation le plus élevé qu'un répondant a atteint utilisent souvent l'école primaire, l'école secondaire et l'école postsecondaire comme options. En fonction des situations locales, des catégories plus précises peuvent être nécessaires, comme celles qui préciseraient les programmes de préparation au lycée/collège, d'enseignement professionnel ou de formation des enseignants.

**Principe n° 8 : Utilisez un langage et des termes simples que le répondant comprend**

Les questions doivent être formulées de manière à éviter le jargon et à être facilement comprises par un répondant type. Si une question utilise des termes qui pourraient avoir des interprétations multiples, comme «intimidation», assurez-vous de clarifier et de définir le terme afin que le répondant puisse répondre à la question conformément à son intention.

**Procédez à des tests cognitifs**

Les tests cognitifs - parfois appelés «entretiens cognitifs» - sont utilisés dans les enquêtes pour déterminer si les personnes interrogées comprennent les questions et y répondent de la manière dont elles sont censées le faire. Les tests cognitifs doivent être effectués après que les questions ont été élaborées, traduites et rassemblées dans un instrument d'enquête. Pour le test cognitif, il convient de recruter des personnes similaires à la population qui sera interrogée. Ces recrues sont généralement invitées à se rendre sur un site de test, de préférence équipé d'un miroir sans tain afin que les observateurs puissent observer le processus et en

---

**Les cartes de présentation peuvent être un outil utile. Elles sont imprimées sur du papier épais et souvent plastifiées. Les options de réponse sont énumérées sur le papier, qui est montré au répondant qui choisit un ou plusieurs choix. Les options de réponse peuvent être sous forme de texte ou d'images. Si un enfant est interrogé sur les installations sanitaires de son école, une carte de présentation peut contenir des images parmi lesquelles il peut choisir.**

---

tirer des enseignements. Un chercheur expérimenté guidera le participant tout au long de l'enquête, en lui demandant de :

- réfléchir à voix haute et parler de la question et de sa réponse, ce qui aide essentiellement l'équipe de recherche à comprendre le processus de réflexion auquel un répondant typique est soumis lorsqu'il répond à l'enquête, et de
- répondre à des enquêtes verbales, c'est-à-dire à des questions qui demandent au participant comment il interprète certains mots ou expressions, pourquoi il a donné une réponse particulière, quel est le degré de confiance du participant dans sa réponse, si certains éléments ne sont pas clairs, et autres questions similaires.

**Organisez le(s) module(s) ou questionnaire**

La science de la recherche par enquêtes a établi l'importance d'un flux logique pour les questionnaires. Cela permet d'améliorer la qualité

des données car la progression logique permet au répondant de répondre aux questions avec une plus grande compréhension et précision. La plupart des enquêtes auprès des ménages commencent par une brève introduction sur l'objectif de l'étude et posent ensuite des questions qui déterminent l'éligibilité du ménage à participer à l'enquête. Si le ménage est éligible, l'enquêteur obtient généralement le consentement, crée un fichier de ménages et identifie le(s) répondant(s). Les questions sont posées et répondues, avec des déclarations de transition entre les sections pour alerter le répondant d'un changement d'orientation à venir.

Les questions sensibles sont placées de manière ciblée dans le questionnaire. Elles sont rarement posées au début du questionnaire afin que l'enquêteur ait le temps d'établir un rapport et une relation respectueuse avec le répondant ; de même, elles ne sont pas souvent posées à la toute fin du questionnaire afin que l'entretien puisse se terminer sur une note positive. Bien que la définition des questions «sensibles» varie, elles peuvent inclure des questions sur la santé génésique, les maladies transmissibles, l'emploi, la violence, les activités illicites et les revenus.

---

**Si des tablettes ou des ordinateurs portables sont utilisés pour administrer le questionnaire, une option pour traiter les sujets sensibles est l'auto-interview assisté par ordinateur, connu sous le nom d'ACASI. Avec l'ACASI, les questions sont préalablement enregistrées. Le répondant les entend en privé tout en portant des écouteurs et saisit ensuite lui-même les réponses.**

---

Si le questionnaire est administré par voie électronique, les questions et les réponses aux questions à choix multiples peuvent facilement être ordonnées de manière aléatoire, ce qui permet d'éviter les biais. Connu sous le nom d'«effet d'ordre», ce type de biais peut se produire parce que les questions précédentes (ou les options de réponse) peuvent influencer les questions ultérieures (ou les options de réponse). La randomisation n'a pas de sens dans tous les cas, comme les catégories de revenu du ménage - qui doivent être présentées dans un ordre numérique - ou les questions qui doivent suivre un certain ordre logique.

### **Traduction**

Idéalement, les questionnaires devraient être traduits professionnellement dans toutes les langues locales utilisées par 10 % ou plus de l'échantillon, une pratique recommandée par les enquêtes internationales telles que la DHS. D'autres enquêtes, telles que la MICS, recommandent de tenir compte des circonstances particulières, par exemple si l'échantillon vise spécifiquement des groupes linguistiques particuliers ou si le nombre de langues locales pourrait devenir lourd à traduire.

Les versions traduites doivent faire l'objet de tests approfondis de précision et de compréhension par le personnel du projet, être soumises à des tests cognitifs et être utilisées par des enquêteurs maîtrisant ces langues. Malheureusement, certaines enquêtes réalisent une fausse économie en lésinant sur cette tâche importante. Les mauvaises pratiques de traduction débouchent sur de mauvaises données d'enquête, de sorte que les informations deviennent inutiles - ou peut-être pire encore, des informations erronées sont utilisées pour l'élaboration de politiques ou la mise en œuvre de programmes. Le **Tableau 3.2** résume certaines règles de base pour les enquêteurs.

**Tableau 3.2. Règles de base pour l'enquêteur**

À ne pas faire :	Faites plutôt ceci :
Permettre aux enquêteurs de traduire "à la volée", en utilisant leurs connaissances pour traduire le matériel lorsqu'ils administrent un questionnaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faites traduire les questions dans les langues locales utilisées par plus de 10 % de l'échantillon par un professionnel.</li> <li>Si un sous-groupe linguistique doit être inclus dans l'enquête mais qu'il est trop petit pour justifier une traduction professionnelle, formez des enquêteurs - de préférence issus de la région - à traduire les questions dans la langue locale pendant qu'ils administrent le questionnaire, observez-les pendant les entretiens de pratique et fournissez un retour d'information correctif (cette stratégie ne doit être utilisée qu'en dernier recours).</li> </ul>
Permettre aux enquêteurs d'"interpréter" un terme que la personne interrogée ne comprend pas en raison de problèmes linguistiques.	Entraînez l'enquêteur à ne dire que "laissez-moi répéter cette question" et faites-le ensuite exactement comme c'est écrit, ou dites "ce terme est ce qu'il signifie pour vous".
Permettre aux enquêteurs d'administrer le questionnaire dans un dialecte "suffisamment proche" de la langue du répondant.	Utilisez une version correctement traduite ou demandez à l'équipe de gouvernance de décider, dans le cadre de son travail de planification, de définir le ménage inéligible à la participation.
Permettre aux enquêteurs de sélectionner arbitrairement comme répondant une personne parlant couramment la ou les langue(s) du questionnaire.	Demandez à l'équipe de gouvernance de décider, dans le cadre de son travail de planification, si une personne peut remplacer le répondant sélectionné - et formez les enquêteurs aux procédures à suivre dans ces cas.
Permettre au répondant de demander à un autre membre du ménage d'interpréter une question ou un terme.	Formez l'enquêteur à dire : "Je suis désolé, mais la question doit être répondue uniquement par [la personne interrogée] sans l'intervention de personne d'autre".

### Effectuer un pré-test

Un pré-test est indispensable pour s'assurer que tous les aspects des opérations de collecte de données ont été correctement développés et ont fait la preuve de leur efficacité. Le pré-test doit imiter autant que possible la collecte de données sur un petit échantillon de répondants. Voici les lignes directrices pour le pré-test :

1. Effectuez le pré-test dans les mêmes conditions que celles qui seront présentes lors de l'enquête en vraie grandeur. Par exemple, si l'enquête complète est réalisée dans des zones urbaines et rurales, faites le pré-test dans ces deux zones également.

2. Effectuez le pré-test dans des lieux qui ne font pas partie des sites échantillonnés pour l'étude principale.
3. Demandez à des membres du personnel qui seront des superviseurs sur le terrain de mener l'enquête. Un total de 50 à 100 entretiens achevés est un bon objectif.
4. Utilisez le même mode d'administration que lors de l'étude principale. Si le questionnaire sera administré sur des tablettes, faites programmer le questionnaire sur des tablettes pour que les superviseurs de terrain puissent l'utiliser. Si vous utilisez du papier et un crayon, faites-les imprimer pour les superviseurs sur le terrain, soumettez-les à

une vérification sur le terrain, puis envoyez-les à une unité centrale de traitement pour la saisie des données.

5. Pour disposer des données nécessaires à l'estimation des coûts sur le terrain et au suivi des performances, enregistrez le temps nécessaire à la réalisation de chaque entretien, y compris les déplacements, les visites multiples au domicile si nécessaire, et l'entretien lui-même.
6. Demander au personnel de terrain de faire un compte rendu quotidien et à la fin du pré-test. Notez les changements recommandés et décidez s'il y a lieu de les apporter.

### 3.4 Préparation de l'enquête

---

Plusieurs questions importantes doivent être résolues avant la mise en œuvre de l'enquête. Nombre d'entre elles doivent être décidées au cours du processus de planification, qui peut souvent se dérouler en même temps que l'élaboration du questionnaire.

- Décidez si vous souhaitez offrir une incitation. Les pratiques sont mixtes : certaines enquêtes offrent des incitations, d'autres non. Les facteurs à prendre en compte sont les suivants :
  - La longueur du questionnaire - une incitation peut être plus appropriée pour une enquête qui prend 90 minutes à remplir qu'une enquête qui prend 10 minutes.
  - La coutume locale - les enquêtes similaires offrent-elles une incitation ?
  - La nécessité d'éviter même la perception de la coercition - une incitation doit être un petit témoignage d'appréciation, et non une incitation à participer.
- Déterminer les examens éthiques nécessaires. Certaines communautés ou agences de financement peuvent exiger qu'un comité

indépendant évalue la recherche prévue pour s'assurer qu'elle est conforme aux principes de base qui protègent les droits, le bien-être et la santé des membres de l'étude. Les chercheurs peuvent parfois demander une évaluation pour s'assurer que leurs travaux à venir respectent les coutumes et pratiques locales. (Des termes tels que «conseil d'examen institutionnel» ou «protection des sujets humains» sont également utilisés).

- Obtenir les approbations nécessaires. Les organismes gouvernementaux peuvent exiger que les enquêtes et les plans de mise en œuvre soient approuvés avant d'être lancés. Dans d'autres cas, une approbation formelle peut ne pas être nécessaire mais serait souhaitable. Un superviseur ou le personnel du projet pourrait, par exemple, informer les dirigeants des communautés locales qu'une enquête auprès des ménages sera menée dans leur juridiction, leur montrer les lettres d'autorisation de l'organisme parrain et répondre à leurs éventuelles préoccupations.

#### Le plan d'échantillonnage

L'élaboration du plan d'échantillonnage comporte de nombreuses étapes et un niveau de détail que le présent *Rapport* ne peut fournir.<sup>11</sup> On pourra faire appel aux compétences de statisticiens de l'échantillonnage ayant suivi avec succès des cours spécialisés couvrant les nombreuses décisions nécessaires à la création d'un bon plan d'échantillonnage.

Une enquête auprès des ménages est différente d'un recensement, qui est très coûteux à réaliser car il inclut tous les ménages d'une juridiction donnée. Les statisticiens détermineront plutôt le nombre de

---

11 Pour ceux qui souhaitent obtenir de plus amples informations sur le plan d'échantillonnage, quelques ressources sur l'échantillonnage sont énumérées à l'Annexe 3.

ménages à inclure afin que les informations qui en résultent donnent une image précise de la population concernée ; les chercheurs choisiront ensuite au hasard les ménages qui participeront à l'enquête. La pratique courante pour les enquêtes auprès des ménages de qualité consiste à tirer ce que l'on appelle un **échantillon probabiliste**. Lorsqu'un échantillon probabiliste est conçu et tiré correctement, les résultats peuvent être analysés et présentés comme reflétant avec précision la population cible. Les données seront plus valides et plus fiables que les échantillons non probabilistes, tels que ceux résultant d'échantillons de commodité (par exemple, l'interview de ménages facilement accessibles ou de parents actifs dans les écoles de leurs enfants) ou de personnes qui se portent volontaires pour participer à l'étude.

Un échantillon probabiliste nécessite une **base d'échantillonnage** actuelle, qui est une liste d'unités administratives ayant des limites définies et des statistiques démographiques. Souvent, il s'agit de **secteurs de dénombrement** du recensement (SD). Plusieurs centaines de SD sont généralement

sélectionnés au hasard à partir de la base d'échantillonnage, les plus grands ayant plus de chances d'être sélectionnés que les plus petits (c'est ce qu'on appelle la «probabilité proportionnelle à la taille»). La sélection peut impliquer une stratification, qui garantit que les sous-populations concernées (telles que les résidents urbains et ruraux) sont incluses dans l'échantillon.

Ensuite, les ménages doivent être échantillonnés. Deux pratiques dominent la pratique actuelle pour cette étape. La première utilise le **listage**, qui consiste généralement à ce qu'une équipe de deux personnes se rende dans chaque SD et enregistre les informations sur les limites du SD, puis dessine une carte du SD et de ses résidences, établit une liste et la localisation de chaque ménage (et le nom du chef de ménage) et enregistre les coordonnées GPS. Le personnel du bureau central sélectionne ensuite au hasard les ménages individuels du SD qui feront l'objet de l'enquête. La seconde est une **marche aléatoire**, qui consiste à affecter une équipe d'enquêteurs à chaque SD et à sélectionner un point de départ pour l'équipe (comme une place de marché, un puits de village ou une intersection particulière de deux rues) ; l'équipe se rend ensuite au point de départ et suit les indications pour échantillonner les ménages, comme «tournez à droite et sélectionnez le cinquième ménage ; après avoir terminé celui-ci, continuez vers la droite pour sélectionner le cinquième ménage suivant».

La communauté de la recherche par sondage s'accorde presque unanimement à dire que le listage est supérieur à la marche aléatoire pour la collecte de données représentatives et de haute qualité. La marche aléatoire risque d'introduire un biais dans l'étude car le point de départ n'est pas neutre, les enquêteurs ne suivent pas les instructions et mènent plutôt des entretiens avec des personnes faciles à localiser et à persuader, ou les instructions de la marche aléatoire sont imparfaites (parfois

---

**Les statisticiens et les méthodologistes d'enquête tentent d'améliorer les méthodes d'échantillonnage des ménages et de surmonter les défauts de la marche aléatoire. Parmi les pratiques prometteuses, on peut citer l'utilisation d'images SIG pour constituer l'échantillon ou la liste des sources d'approvisionnement en demandant aux résidents locaux de prendre des vidéos de leur communauté.**

---

elles sont trop compliquées à suivre, et parfois elles n'envisagent pas toutes les possibilités que les enquêteurs peuvent rencontrer). Le problème est que l'inscription sur une liste ajoute des coûts à une étude. Dans la mesure du possible, le listage doit être choisi pour le processus de sélection des ménages, même si cela signifie qu'un compromis peut être nécessaire pour d'autres caractéristiques de conception (par exemple, tirer un échantillon plus petit, réduire la longueur du questionnaire).

La dernière étape de l'échantillonnage permet de sélectionner le membre du ménage à interroger. Selon les questions de l'enquête à poser, le répondant peut être la personne qui connaît le mieux les expériences éducatives des enfants, les enfants eux-mêmes pour effectuer des évaluations et les adultes pour déterminer leur propre niveau d'alphabétisation (ou celui de leurs enfants), leur maîtrise des technologies de l'information et de la communication ou leur participation à des programmes de formation ou d'enseignement professionnel. Il se peut également que les informations ne concernent qu'une partie, et non la totalité, des adultes et des enfants du ménage. Dans ce cas, les planificateurs devront décider qui sera l'(es) adulte(s) et l'(es) enfant(s) (le plus âgé ? le plus jeune ?) ou s'il faut procéder à un échantillonnage aléatoire parmi les membres éligibles du ménage dans des catégories d'âge spécifiques.

### Choisir le mode d'administration

Les enquêtes auprès des ménages peuvent être réalisées selon plusieurs méthodes :

- **Par courrier :** Une enquête est envoyée par courrier à une adresse ou à un individu. Un membre du ménage suit des instructions écrites pour identifier le répondant (par exemple, la femme la plus âgée entre 18 et 65 ans), qui remplit l'enquête et la renvoie par la poste.
- **Par téléphone :** En général, les numéros de téléphone sont composés de façon aléatoire

à l'aide d'une liste de numéros provenant de fournisseurs de services téléphoniques ou d'un programme informatique qui génère des numéros de téléphone. Un enquêteur suit un processus de sélection pour identifier le répondant, puis lui administre l'enquête en lui posant des questions et en enregistrant ses réponses.

- **En personne :** Un enquêteur visite un ménage, suit un processus de sélection pour identifier le répondant, puis lui administre l'enquête en lui posant des questions et en enregistrant les réponses.
- **En ligne :** Un répondant se connecte à un site Web, généralement en utilisant un numéro d'identification d'utilisateur et un mot de passe préalablement reçus de l'équipe d'enquête, puis répond aux questions de l'enquête en saisissant les réponses en ligne.
- **Messagerie texte (SMS) :** Un répondant reçoit une série de questions et répond en utilisant des messages texte pour transmettre la réponse.

Le mode d'administration est une dimension essentielle des opérations d'enquête. D'un point de vue réaliste, les fonds disponibles, le niveau d'utilisation de la technologie et la capacité technique limitent souvent le choix du mode à utiliser pour une enquête donnée. De nombreux pays à faible et moyen revenu mènent des enquêtes internationales en personne parce qu'ils ne disposent pas de fonds, de technologies ou de capacités suffisants pour utiliser d'autres modes. Mais de nombreuses enquêtes internationales nécessitent directement ou implicitement la collecte de données en personne pour plusieurs raisons, notamment : les éléments de l'enquête exigent que l'enquêteur interagisse avec le répondant (par exemple, lors de la collecte de biomarqueurs tels que des échantillons de sang, ou lors de l'évaluation de la motricité globale et fine des jeunes enfants), les enquêteurs sont invités à enregistrer des observations qu'ils doivent voir (telles que les biens du ménage), ou le questionnaire est si

**Tableau 3.3. Avantages et inconvénients des modes d'administration des enquêtes**

Mode	Avantages	Inconvénients
<b>Courrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>relativement peu coûteux</li> <li>n'exige pas que la personne interrogée possède une technologie ou une capacité technique</li> <li>la collecte des données peut être effectuée relativement rapidement</li> <li>évite les effets intentionnels et involontaires de l'enquêteur qui pourraient être transmis par le ton de la voix ou l'accent mis sur des termes particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>les populations à très faibles revenus et nomades peuvent être exclues de l'échantillon</li> <li>un faible taux de réponse</li> <li>doit tenir compte des niveaux d'alphabétisation</li> <li>l'étude n'a aucun contrôle sur les personnes qui répondent effectivement à l'enquête</li> <li>la personne interrogée n'a pas la possibilité de poser des questions à l'enquêteur</li> <li>ne peut pas ajuster facilement l'échantillon (par exemple, si les réponses d'un segment particulier de la population sont faibles)</li> <li>les réponses doivent être saisies dans une base de données électronique</li> </ul>
<b>Téléphone</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>moins coûteux qu'en personne</li> <li>aucun déplacement, ce qui augmente le nombre de candidats qualifiés</li> <li>les réponses sont automatiquement saisies dans la base de données</li> <li>un meilleur contrôle de la qualité grâce à l'observation directe et continue des enquêteurs et au suivi des entretiens au fur et à mesure</li> <li>peut ajuster l'échantillon assez facilement</li> <li>la capacité de lecture de la personne interrogée n'est pas pertinente</li> <li>convient lorsqu'il faut éviter les contacts en personne, par exemple en cas de pandémie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>ne saisit pas les informations sur le segment de la population n'ayant pas accès à un téléphone et introduit donc un biais de couverture</li> <li>besoin d'un mécanisme (souvent un logiciel) pour la composition aléatoire des numéros de téléphone</li> <li>un certain nombre de personnes ne répondront au téléphone que si elles reconnaissent le numéro</li> <li>les personnes peuvent raccrocher avant même que l'objet de l'appel ne soit expliqué</li> <li>nécessite du temps pour sélectionner et former les enquêteurs</li> <li>les membres de l'échantillon peuvent douter de l'authenticité de l'étude</li> <li>l'enquêteur et la personne interrogée ne peuvent pas voir le langage corporel de l'autre pour obtenir des indices</li> </ul>
<b>En personne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>atteint généralement les taux de réponse les plus élevés</li> <li>l'enquêteur est capable d'établir un rapport avec le membre de l'échantillon, le répondant</li> <li>il est peu probable que le répondant mette un terme pendant l'entretien</li> <li>peut faire plus que poser des questions (par exemple, administrer des évaluations aux enfants scolarisés, aux jeunes non scolarisés et aux adultes)</li> <li>l'enquêteur peut mieux contrôler la vie privée, la confidentialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>coûteux</li> <li>nécessite du temps pour sélectionner et former les enquêteurs</li> <li>les enquêteurs doivent pouvoir voyager et être suffisamment dignes de confiance (ou avoir passé des contrôles d'antécédents) pour se rendre au domicile des membres de l'échantillon</li> <li>nécessite du temps pour permettre aux équipes de terrain de se rendre sur les lieux d'échantillonnage et de recueillir les données</li> <li>le calendrier peut être affecté par les conditions météorologiques, les catastrophes naturelles, les conflits</li> <li>le contrôle de la qualité est moins fiable</li> <li>le coût limite souvent la taille de l'échantillon</li> <li>la collecte de données sur papier affecte la qualité des données (erreurs de transcription, etc.)</li> </ul>
<b>En ligne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>peu onéreux</li> <li>la collecte des données peut être effectuée rapidement</li> <li>peut utiliser des images ou des vidéos dans le cadre du questionnaire</li> <li>saisie automatique des données</li> <li>peut faire passer le répondant par différentes questions, en fonction de la réponse aux questions précédentes</li> <li>évite les effets intentionnels et involontaires de l'enquêteur qui pourraient être transmis par le ton de la voix ou l'accent mis sur des termes particuliers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>faible taux de réponse</li> <li>doit tenir compte des niveaux d'alphabétisation et de compétences technologiques</li> <li>la personne interrogée doit avoir accès à la technologie</li> <li>l'étude n'a aucun contrôle sur les personnes qui répondent effectivement à l'enquête</li> <li>court le risque de faire participer des "répondants professionnels" (c'est-à-dire des personnes qui répondent fréquemment aux enquêtes) qui savent choisir des réponses "faciles" qui leur permettront de répondre rapidement à l'enquête</li> <li>la personne interrogée n'a pas la possibilité de poser des questions à l'enquêteur</li> <li>la réalisation d'un échantillon probabiliste est difficile et peut faire augmenter les coûts</li> </ul>
<b>SMS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>peu onéreux</li> <li>la collecte des données peut être effectuée rapidement</li> <li>largement utilisé au sein de la population</li> <li>nécessite peu de compétences technologiques</li> <li>saisie automatique des données</li> <li>peut être très approprié pour obtenir des réponses rapides à des questions limitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nécessité d'accéder aux numéros de téléphone portable par l'intermédiaire des compagnies de téléphonie mobile</li> <li>peut ne disposer que de données démographiques limitées dans son dossier, d'où la nécessité de procéder à des collectes pendant l'enquête, ce qui crée davantage de questions</li> <li>les membres de l'échantillon peuvent mettre en doute l'authenticité</li> <li>ne peut poser que quelques questions</li> <li>n'ont besoin que d'options de réponse</li> </ul>

long que les répondants risquent de ne pas terminer s'ils sont invités à le faire eux-mêmes.

Tous les modes présentent des avantages et des inconvénients (**Tableau 3.3**). Pour une enquête auprès des ménages portant sur l'ODD 4, il est probablement préférable d'effectuer une **enquête autonome en personne**. Le mode en personne permet aux enquêteurs d'établir un rapport avec les membres de l'échantillon, de répondre aux questions et d'utiliser des approches persuasives pour encourager la participation, et d'observer le ménage de manière à éclairer des questions potentiellement importantes, telles que les signes visibles de la situation financière du ménage. Il permet également aux enquêteurs d'administrer de brèves évaluations de l'alphabétisation ou d'autres évaluations similaires des adultes et des enfants (si cela est souhaité). Si, d'autre part, un pays prévoit d'insérer un **module** dans une autre enquête pour obtenir des informations pour l'ODD 4, le mode d'administration de cette autre enquête doit être approprié. Par exemple, si un pays a une utilisation du téléphone suffisamment répandue et un taux de coopération suffisamment élevé pour mener une enquête téléphonique nationale, alors un grand nombre des questions posées pour l'ODD 4 pourraient être traitées de manière satisfaisante par téléphone.

L'importance des enquêtes par téléphone ou par Internet comme alternative au dénombrement en face à face est apparue lors de la pandémie de COVID-19 qui a débuté au début de 2020. La section 3.8 résume certaines des conséquences de la pandémie pour la collecte de données.

Une décision associée au mode d'administration est la manière dont l'enquête doit être présentée et dont les réponses doivent être enregistrées. L'enquête doit-elle être imprimée sur papier et les réponses enregistrées sur ce papier ? L'enquête doit-elle être programmée pour être administrée et remplie électroniquement ? Il

existe un fort consensus parmi les chercheurs sur le fait que les moyens électroniques - désignés sous le nom d'interview personnelle assistée par ordinateur (ou IPAO) ou d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ou ITAO) - sont supérieurs au papier et au crayon. Les formats électroniques réduisent considérablement le risque d'erreur involontaire : les enquêteurs sont automatiquement guidés dans le bon cheminement des questions, en sautant celles qui ne devraient pas être posées au répondant sur la base de ses réponses précédentes ; les enquêtes peuvent être programmées pour vérifier la cohérence interne (par exemple, si le chef de ménage est âgé de 25 ans mais que l'âge de ses enfants est enregistré comme étant de 17 ans et 3 ans) ; les enquêtes peuvent être programmées pour interroger des réponses qui semblent hors de portée ; et le programme peut éviter de manquer par inadvertance des questions ou des réponses.

Les enquêtes CAPI et CATI peuvent être programmées assez facilement et à un coût relativement faible, notamment en utilisant des outils d'enquête en ligne ou des logiciels libres. Elles peuvent être programmées sur des tablettes, qui sont légères et simples à utiliser. Elles peuvent également utiliser des enregistrements vidéo ou audio dans le cadre d'un questionnaire CAPI. Les données peuvent être transmises fréquemment, souvent quotidiennement, ce qui élimine la nécessité de transporter ou d'expédier des formulaires papier et de faire saisir les données séparément. La transmission électronique signifie également que les données peuvent être vérifiées quotidiennement pour détecter d'éventuelles anomalies ou des signes de problèmes potentiels, qui peuvent être rectifiés immédiatement. La possibilité de faux entretiens est réduite car les coordonnées GPS ou les numéros de téléphone peuvent être collectés automatiquement.

Les enquêtes CAPI et CATI présentent quelques inconvénients. Comme une certaine maîtrise

---

**Des questions se posent inévitablement quant à la faisabilité de l'utilisation de méthodes de saisie électronique des données, en particulier dans les régions éloignées ou les milieux à faibles ressources. La technologie élimine rapidement la plupart des obstacles, en particulier pour les études qui utilisent des tablettes. Les chargeurs supplémentaires sont faciles à transporter et peu coûteux à l'achat ; les chargeurs solaires peuvent être utilisés pour maintenir les batteries chargées ; les points chauds peuvent être établis avec un service de cellules ; et le personnel de terrain peut demander à une personne disposant d'un générateur de faire rapidement le plein.**

---

technologique est requise, les enquêteurs ont tendance à gagner des salaires un peu plus élevés. Les tablettes peuvent être attrayantes pour les voleurs. Le questionnaire programmé doit être testé et re-testé de manière approfondie avant de commencer la collecte des données. Quoiqu'il en soit, les avantages de l'électronique par rapport au papier et au crayon sont très importants et devraient être une priorité pour les planificateurs qui souhaitent recueillir des données de haute qualité.

### **Préparer les documents de terrain**

Il faut prévoir du temps pour préparer tous les documents dont le personnel de terrain aura besoin pour collecter les données. Ces tâches comprennent :

- programmer ou imprimer le questionnaire, avec de multiples contrôles de qualité pour en garantir l'exactitude
- préparer et imprimer une brochure sur l'étude à remettre aux parties intéressées et aux membres de l'échantillon
- obtenir et imprimer une lettre d'autorisation d'une autorité respectée que les enquêteurs peuvent emporter avec eux comme preuve d'authenticité
- affecter des superviseurs aux zones échantillonnées afin qu'ils puissent se familiariser avec leurs sites et toute considération particulière
- organiser des paquets, y compris des formulaires de consentement, pour les équipes de terrain et les distribuer aux superviseurs

### **Formation**

La formation du personnel d'enquête est d'une importance capitale pour la réussite des opérations d'enquête et la collecte de données de haute qualité, quel que soit le mode d'administration.

De nombreuses questions logistiques doivent être réglées avant que la formation puisse commencer, comme la recherche d'un lieu, l'élaboration de l'ordre du jour, l'organisation du voyage et du logement, la sélection des formateurs et l'élaboration et l'impression du manuel de formation. L'organisation de ces questions peut prendre de 4 à 6 semaines.

Plus l'enquête est complexe, plus la session de formation est longue. L'enquête MICS, par exemple, recommande un calendrier de 29 jours ; la DHS estime qu'il faut compter 4 à 5 semaines. Il s'agit d'enquêtes à multiples facettes, bien financées, avec des exigences uniques en matière de collecte de données ; il est donc raisonnable de s'attendre à une période de formation plus courte pour une enquête auprès des ménages associée à l'ODD 4. Par exemple, la formation relative au Rapport annuel sur la situation de l'éducation dure cinq à six jours au niveau de l'Etat et trois jours au niveau local. Si

l'on engage des enquêteurs qui ont une expérience antérieure des enquêtes et des compétences technologiques, la formation pour une enquête autonome peut probablement être achevée en cinq à huit jours ; si les enquêteurs engagés ont des niveaux de compétences inférieurs, la formation peut devoir être prolongée de cinq à dix jours supplémentaires.

La formation offre la possibilité de créer un esprit d'équipe et un sens de l'engagement commun envers l'excellence. Les enquêteurs doivent être présentés à leurs supérieurs et les équipes doivent être encouragées à faire connaissance les unes avec les autres.

Lors de l'élaboration du programme et du contenu de la formation, les enseignements tirés du pré-test doivent être intégrés, en particulier ceux qui sont importants pour obtenir des données de haute qualité, comme le respect des exigences d'échantillonnage, l'engagement des répondants et le traitement des questions potentiellement difficiles. Les sujets à couvrir pendant la formation sont notamment les suivants :

- **Contenu de l'enquête :** Les sujets couverts par le questionnaire, la définition des termes clés, l'examen et l'explication de toutes les questions, etc.
- **Localisation de l'unité d'enquête :** Pour une enquête en personne, comment localiser les ménages à visiter et confirmer que l'emplacement est correct, que ce soit à partir d'une liste ou d'une marche aléatoire ; pour une enquête téléphonique, comment confirmer le numéro qui a été composé.
- **Présentation de l'étude :** Texte à lire à un adulte pour expliquer le but de la visite ou de l'appel.
- **Techniques efficaces pour obtenir l'accord de participation :** L'utilisation de l'écoute active, la connaissance des questions et réponses

fréquemment posées, l'assurance de la confidentialité, une lettre officielle validant l'étude et se portant garant de l'enquêteur, l'utilisation de badges d'identification formels et une apparence professionnelle.

- **Sélection du ou des répondants :** Étapes précises à suivre et définitions à utiliser concernant la composition du ménage, ce qui implique généralement de générer une liste de ménages, puis de sélectionner automatiquement le(s) bon(s) répondant(s) si l'on utilise un instrument électronique ou des instructions si l'on utilise du papier et un crayon.
- **Poser les questions exactement comme elles sont formulées et utiliser une voix neutre :** les enquêteurs ne peuvent pas interpréter ou reformuler les questions, ni réagir aux réponses ou donner leur avis sur quelque sujet que ce soit ; ils doivent être professionnels et s'assurer que le ton de leur voix et leur langage corporel n'influencent aucune réponse.
- **Étapes pour enregistrer les réponses avec précision :** Vérifications pour s'assurer que les données sont correctement saisies dans un ordinateur portable ou sur une tablette, ou vérifications pour s'assurer que les réponses sont correctement écrites sur les formulaires papier, plus les méthodes pour transmettre les données ou soumettre les questionnaires remplis.
- **Protection de la confidentialité :** L'entretien doit se dérouler dans un lieu où les réponses de la personne interrogée ne peuvent être entendues par d'autres personnes, et les enquêteurs doivent faire preuve de diligence pour protéger la sécurité des données (par exemple, éteindre les tablettes ou les ordinateurs portables, garder les documents papier jusqu'à ce qu'ils soient remis à un superviseur).
- **Logistique et paperasserie :** Comment remplir et soumettre une feuille de temps, comment les indemnités journalières de nourriture et

---

**La formation à l'évaluation de la lecture en début de scolarité donne lieu à au moins deux évaluations de «la mesure de la précision de l'évaluateur». Tous les stagiaires procèdent à l'évaluation d'une vidéo ou d'un jeu de rôle, qui suivent un scénario prédéterminé de réponses ou d'erreurs. Ils font un rapport et notent leurs observations, qui sont ensuite analysées pour vérifier si elles correspondent aux attentes de l'étalon-or. Ces évaluations sont effectuées avant et après la pratique sur le terrain. Le personnel aime voir ses scores individuels et collectifs s'améliorer après la pratique.**

---

de logement seront traitées, les badges d'identification avec photo, comment les cas seront attribués et d'autres détails similaires.

Conformément aux styles d'apprentissage des adultes et à leurs avantages avérés, les sessions de formation devraient intégrer une variété de formats. Les cours magistraux feront nécessairement partie de la formation, mais les planificateurs doivent veiller à inclure des sessions interactives et à les intégrer dans les cours magistraux afin que les stagiaires ne s'ennuient pas ou ne se désengagent pas. Les superviseurs peuvent démontrer le processus en menant des simulations d'entretiens, l'un servant d'enquêteur et l'autre de répondant. Les stagiaires peuvent demander à une personne de poser une question, à la suivante d'y répondre, et ainsi de suite dans toute la salle de formation. Ils peuvent se mettre par deux et s'entraîner à mener l'entretien, chacun à son tour, l'un jouant le rôle de l'enquêteur et l'autre celui du répondant. Le personnel du projet peut observer ces échanges interactifs afin de déterminer si la formation a été efficace, les domaines sur lesquels il faut mettre l'accent et qui s'appliquent à tous les stagiaires ou seulement à quelques-uns, et l'adéquation des documents préparés pour les enquêteurs, tels que le manuel de formation, les réponses aux questions fréquemment posées ou les façons de traiter les questions susceptibles de se poser sur le terrain.

La formation doit comporter beaucoup de temps de pratique. Les enquêteurs doivent se familiariser avec le processus de sélection des répondants, les questions et les possibilités de réponse de l'instrument, ainsi que les méthodes d'enregistrement des réponses. Après avoir suivi la plupart des formations en classe, les enquêteurs doivent participer à une répétition générale complète. Ils doivent être assignés à un superviseur qui sera leur chef d'équipe, leur indiquer les endroits à visiter (sélectionner les zones qui ne sont pas incluses dans l'étude principale), et se rendre sur le terrain, mener les entretiens et soumettre les questionnaires remplis. Les enquêteurs doivent faire un débriefing avec leur superviseur et avec le groupe dans son ensemble. Les succès doivent être mis en évidence et les problèmes doivent être discutés.

La session de formation doit se terminer par des évaluations visant à déterminer l'aptitude de l'enquêteur à se rendre sur le terrain. L'évaluation pourrait consister en l'observation par un superviseur d'un entretien simulé, de la capacité de l'enquêteur à répondre aux questions fréquemment posées, ou à étudier les jugements du personnel concernant la compétence de l'enquêteur à poser des questions exactement comme elles sont formulées, son attitude neutre et professionnelle, ses compétences linguistiques et ses efforts pour établir un rapport. Les enquêteurs qui font preuve de potentiel mais ne

sont pas suffisamment compétents pourraient être tenus de suivre une formation supplémentaire pour voir si leur performance peut être améliorée ; ceux qui ne démontrent pas leur capacité à bien faire le travail devraient être libérés de leur emploi sur l'étude.

### 3.5 Conduire l'enquête et suivre les progrès

Les superviseurs ont une grande responsabilité lors de la collecte des données, en particulier pour les enquêtes qui sont administrées en personne. Ils se rendent généralement avec leurs équipes dans les zones échantillonnées, attribuent les cas aux enquêteurs, vérifient que les ménages sont échantillonnés avec précision, observent les enquêteurs lorsqu'ils visitent les ménages, déterminent l'éligibilité, identifient le répondant et mènent les entretiens, vérifient l'exactitude et l'exhaustivité des données et s'assurent que les données sont transmises ou que les formulaires sont envoyés. Ils font un débriefing quotidien avec les enquêteurs pour discuter des réalisations, des défis et des leçons apprises. Dans les régions plus éloignées et en particulier dans les milieux à faibles ressources, ils s'assurent que le transport et le logement sont pris en charge et versent aux enquêteurs des indemnités journalières et parfois leur salaire. Ils font régulièrement rapport au bureau central et discutent des événements qui peuvent affecter les plans de collecte de données, comme ce qu'il faut faire en cas de catastrophe naturelle (telle qu'une inondation) ou de risque inattendu (tel qu'un conflit politique).

Les tâches les plus importantes du personnel du bureau central pendant la collecte des données sont peut-être (1) de surveiller la progression de la collecte des données et (2) d'être prêt à faire des ajustements au fur et à mesure que les choses évoluent. Quel que soit le mode d'administration, les mesures de performance doivent être contrôlées quotidiennement et le personnel du bureau central doit régulièrement - de préférence quotidiennement - fournir des mesures

aux superviseurs sur le terrain, comme les indicateurs d'échantillonnage pour les enquêtes en personne et par téléphone résumés dans le [Tableau 3.4](#). Les superviseurs sur le terrain peuvent être soutenus par une équipe d'assurance qualité qui effectue des visites aux équipes de terrain pour contrôler la collecte des données en personne. Le personnel du bureau central est chargé de suivre l'évolution générale de l'enquête et d'ajuster les procédures si nécessaire. Par exemple, si l'analyse des tendances des taux d'achèvement montre qu'il est peu probable que les chiffres cibles soient atteints pour des sous-groupes d'intérêt particuliers, ils peuvent déterminer que des ménages supplémentaires de l'échantillon initial doivent être inclus dans l'enquête. <sup>12</sup> Par ailleurs, si le suivi suggère qu'une équipe particulière fonctionne nettement mieux ou moins bien que d'autres équipes, ils peuvent enquêter sur les opérations pour aider à éviter tout problème.

Le personnel du bureau central doit également effectuer régulièrement des vérifications de fréquence et des recoupements des données des entretiens achevés. Si cela est facile à faire pour les données saisies électroniquement, c'est plus difficile pour les données recueillies par le biais de formulaires papier et stylo en raison du temps nécessaire pour envoyer les formulaires et faire entrer les données dans un programme informatique. Il est fortement recommandé que les enquêtes utilisant des formulaires papier **n'attendent pas** l'arrivée de

<sup>12</sup> Les statisticiens de l'échantillonnage recommandent souvent de tirer un échantillon plus important que ce que les calculs initiaux suggèrent et de mettre de côté des portions choisies au hasard. C'est ce qu'on appelle l'échantillon de secours. Les échantillons de secours sont conseillés parce que diverses conditions (par exemple, une catastrophe naturelle, les conditions météorologiques ou des taux de refus étonnamment élevés) peuvent affecter la collecte de données et que le groupe initial peut ne pas produire suffisamment d'entretiens achevés. Dans ces cas, les responsables de l'étude peuvent libérer des cas supplémentaires de l'échantillon répété, ce qui signifie que les équipes de terrain se voient attribuer de nouveaux cas. L'échantillon de secours est statistiquement identique à l'échantillon initial, de sorte que toutes les caractéristiques du plan d'étude restent intactes.

**Tableau 3.4. Exemples de mesures quotidiennes des performances**

Mode d'administration	Mesures
En personne	<p><b>Par enquêteur, équipe de terrain, et total</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre de ménages visités</li> <li>• nombre de ménages revisités</li> <li>• nombre de ménages refusant de participer</li> <li>• nombre d'entretiens réalisés</li> <li>• nombre de ménages déclarés inéligibles</li> <li>• nombre moyen d'heures par entretien terminé</li> <li>• proportion de réponses "ne sait pas" ou "refusé"</li> <li>• schémas de non-réponse</li> </ul>
Par téléphone	<p><b>Par enquêteur et total</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre d'appels sortants</li> <li>• nombre d'appels entrants</li> <li>• nombre d'appels non professionnels ou inintelligibles</li> <li>• nombre de déconnexions ou de personnes qui ont raccroché</li> <li>• nombre de personnes refusant de participer</li> <li>• nombre d'entretiens réalisés</li> <li>• nombre moyen d'heures par entretien terminé</li> <li>• proportion de "ne sait pas" ou de refus</li> <li>• schémas de non-réponse</li> </ul>

centaines de formulaires afin qu'ils puissent être mis en lots et saisis efficacement. Cela se révèle être une économie artificielle, qui empêche la plupart des corrections à mi-parcours en cas de problèmes ou d'erreurs systématiques. L'analyse des données tout au long de la période de collecte permet au personnel du bureau central d'examiner les valeurs aberrantes, les incohérences potentielles et les questions qui comportent beaucoup de «je ne sais pas», de «sans objet» ou de réponses manquantes.

Les contrôles a posteriori sont une composante importante des pratiques de contrôle de la qualité. Le fait de savoir que des contre-vérifications seront effectuées contribue à dissuader les fraudeurs et permet au projet de recueillir des informations sur la satisfaction du répondant par rapport à l'expérience de l'entretien. Pour effectuer une contre-vérification, une personne qui n'a pas interrogé le répondant contacte ce dernier, confirme sa participation à

l'enquête et lui pose quelques questions dont les réponses seront comparées aux réponses originales. Les contrôles peuvent être effectués en personne, par téléphone ou par SMS. En pratique, le superviseur de l'équipe est souvent la personne qui effectue la vérification rétrospective, mais il serait préférable que la responsabilité soit plutôt confiée à des personnes qui n'ont eu aucun lien avec l'enquêteur en question.

### 3.6 Préparer et analyser les données<sup>13</sup>

Un questionnaire bien conçu, des entretiens cognitifs, une formation approfondie, un suivi du personnel de terrain pendant les entretiens et des contrôles de cohérence intégrés aux questions distribuées dans le questionnaire permettront d'éviter de nombreux

<sup>13</sup> Cette discussion sur la préparation et l'analyse des données est nécessairement limitée par l'objectif et la portée du présent *Rapport*. Pour un examen plus approfondi du sujet, une bonne ressource est la Division de statistique des Nations Unies (2005).

---

**Les informations d'identification à supprimer des dossiers peuvent comprendre le nom, l'adresse ou la localisation de la personne interrogée, les coordonnées GPS du lieu où l'entretien a eu lieu, le numéro de téléphone, les numéros de documents provenant de dossiers tels que ceux utilisés à des fins d'éducation ou de santé, et d'autres éléments qui pourraient être utilisés pour permettre aux utilisateurs des données de déterminer, délibérément ou par inadvertance, qui a participé à l'enquête.**

---

problèmes potentiels avant qu'ils ne se produisent. Pour continuer à mettre l'accent sur l'obtention d'informations valables et fiables, les données des questionnaires remplis doivent être saisies dans une base de données et faire l'objet de contrôles de qualité réguliers tout au long de la période de collecte des données, de préférence chaque jour. Cela permet au personnel du projet d'identifier les problèmes potentiels et de les corriger avant qu'ils ne se généralisent. Les problèmes peuvent provenir de la programmation, des options de réponse, du cheminement dans les questions de l'enquête et de la saisie des données. Si la plupart des problèmes doivent être détectés par des tests effectués avant la mise en œuvre de l'enquête, de nouveaux problèmes apparaissent inévitablement - et les contrôles de données sont précieux pour les atténuer.

Les données d'enquête doivent presque toujours être "nettoyées", c'est pourquoi les analystes préparent souvent deux ensembles de données : l'un contient

les données originales, exactement telles qu'elles ont été collectées et saisies ; l'autre contient des données "nettoyées" qui seront utilisées pour l'analyse. Il est important de noter que le nettoyage des données supprime toutes les informations d'identification d'un cas et les stocke ailleurs dans un endroit très restreint et sécurisé qui répond aux exigences de confidentialité et de respect de la vie privée de l'étude. Le nettoyage des données peut inclure le codage des éléments non définis, l'identification et la confirmation ou l'ajustement des données considérées comme aberrantes (avec des valeurs extrêmes ou inattendues), le calcul des pondérations de l'enquête, qui ajustent l'échantillon pour qu'il soit plus proche de la "vraie" population, et la création de mesures composites, comme une variable pour la richesse des ménages basée sur des indicateurs multiples .

Bien que les principaux utilisateurs des données collectées auprès des ménages pour suivre les progrès réalisés sur la voie de l'ODD 4 se trouvent dans un pays donné, les données doivent être mises à disposition par le biais d'ensembles de données à usage public, accompagnés d'une documentation sur la conception et la mise en œuvre de l'enquête. La mise à disposition de ces données pourrait entraîner un malaise quant aux résultats, tels que les niveaux d'alphabétisation d'un sous-groupe ou les comparaisons qui montrent des disparités entre les types de juridictions. Néanmoins, les données devraient être rendues disponibles dans un esprit de transparence et comme un engagement manifeste à suivre les progrès accomplis dans l'atteinte de toutes les cibles de l'ODD4, y compris l'élimination des disparités entre les divers groupes de la population d'un pays. En outre, des avantages importants découlent de la mise à disposition des données pour des analyses ultérieures :

- Des informations et des renseignements à faible coût peuvent être obtenus puisque les données ont déjà été collectées. Les analyses peuvent éclairer la planification des programmes,

l'élaboration des politiques et l'allocation des ressources.

- Les personnes et les organisations qui n'ont pas participé à l'enquête sur les ménages peuvent utiliser les données pour apporter leur expertise, leur visibilité et leur stature.
- L'investissement dans la production de données de haute qualité continue à porter ses fruits. Les ensembles de données à usage public sont généralement de haute qualité, avec des rapports de documentation, de pondération et de méthodologie. Les agences gouvernementales et les chercheurs les trouveront précieuses et utiliseront les données pour des programmes et des décisions politiques ultérieurs ; les étudiants diplômés et les professeurs d'université peuvent utiliser les données pour mener des recherches qui donneront lieu à des publications évaluées par des pairs ; et les organisations internationales peuvent utiliser les données pour l'analyse et la rédaction de rapports.
- Les ensembles de données à usage public permettent des comparaisons entre pays, qui sont susceptibles de détecter des modèles et des associations qu'il serait difficile de voir dans des analyses portant sur un seul pays.

Les programmes de la DHS et de la MICS fournissent de bons modèles de mise à disposition des données au public. Les données nettoyées sont mises à la disposition des chercheurs qui remplissent un bref formulaire en ligne indiquant les utilisations prévues des données et de l'analyse.

L'analyse des données des enquêtes auprès des ménages implique généralement des statistiques descriptives, telles que les fréquences et des tableaux croisés. Ces statistiques présentent des informations telles que la proportion de la population totale d'âge scolaire dont les parents ont terminé leurs études secondaires. L'éducation «pour tous» est l'un des grands axes de l'ODD 4, il est donc

essentiel de mesurer l'équité. 14 Les statistiques descriptives peuvent être ventilées selon des dimensions d'équité telles que les hommes/femmes, les zones urbaines/rurales, les riches/pauvres, les enfants avec et sans handicap, les populations nomades, la langue maternelle et le statut de réfugié. Une planification précoce des analyses selon ces dimensions est nécessaire pour déterminer la taille de l'échantillon nécessaire pour mesurer et suivre l'équité dans le temps.

Tous les indicateurs de l'ODD 4 peuvent être suivis en utilisant des statistiques descriptives, y compris celles qui peuvent être calculées à partir des données d'enquête auprès des ménages. Un exemple simple est de déterminer le taux de non-scolarisation (indicateur ODD 4.1.4), qui utiliserait les réponses à l'enquête concernant la fréquentation scolaire et le nombre de jeunes du groupe d'âge défini comptés dans l'enquête. La proportion d'enfants non scolarisés serait calculée comme suit :

---

$$\frac{\text{Nombre d'enfants dans la tranche d'âge officielle pour un niveau d'éducation donné ne fréquentant pas l'école}}{\text{Nombre total d'enfants dans la tranche d'âge officielle pour un niveau d'éducation donné}} = \text{Proportion d'enfants non-scolarisés}$$

---

Les statistiques descriptives peuvent être présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Elles peuvent également être présentées visuellement sur des cartes, ce qui permet de communiquer efficacement les similitudes et les différences géographiques. Par exemple, l'indicateur 4.1.2 mesure le pourcentage d'enfants et de jeunes ayant terminé leurs études primaires ou secondaires. Une carte pourrait coder en couleur les zones

14 Pour en savoir plus sur la mesure de l'équité, veuillez consulter The Handbook on Measuring Equity in Education (ISU, 2018).

géographiques en fonction de leur richesse et superposer un histogramme pour montrer les taux d'achèvement.

L'analyse de corrélation et l'analyse multivariée (comme la régression multiple et l'analyse multiple de la variance) offrent la possibilité de répondre à des questions de recherche plus complexes, telles que «Quelles sont les caractéristiques des ménages qui sont positivement associées à de meilleurs résultats d'apprentissage» et «Quels sont les facteurs qui prédisent le plus fortement les taux de réussite scolaire».

La régression examine les facteurs, appelés variables indépendantes, qui sont associés à un résultat particulier, appelé variable dépendante. En d'autres termes, la valeur numérique ou catégorielle de la variable dépendante est corrélée avec les valeurs de la variable indépendante.

L'analyse multivariée peut être utilisée à des fins prédictives. L'analyse qui détermine quels facteurs de l'environnement familial affectent les résultats scolaires, par exemple, pourrait tester les effets des changements positifs ou négatifs de ces facteurs. De même, l'analyse multivariée peut déterminer la contribution relative de divers facteurs sur une variable de résultat (ou indicateur ODD) d'intérêt. Les données des enquêtes auprès des ménages peuvent également être combinées avec des données provenant d'autres sources, comme expliqué au Chapitre 2. Ces types d'analyses sont susceptibles d'éclairer les discussions sur les changements de politique et de programme qui pourraient conduire à une amélioration des performances sur les cibles de l'ODD 4.

### 3.7 Communiquer les constatations

Pour garantir que les données des enquêtes auprès des ménages soient utilisées au maximum, les résultats doivent être diffusés de manière adaptée

---

**Une mise en garde importante : la corrélation n'implique pas de lien de causalité. En d'autres termes, lorsque les données montrent un lien statistique (une corrélation), les analystes ne peuvent pas automatiquement conclure qu'un ensemble particulier de facteurs a produit un résultat particulier. D'autres causes peuvent ne pas avoir été mesurées ou la corrélation peut être apparue simplement par hasard. Les mesures possibles à prendre après avoir détecté une signification statistique ou une corrélation comprennent (i) une analyse statistique supplémentaire et (ii) l'étude des phénomènes sous-jacents pour comprendre ce qui se passe dans le monde réel.**

---

aux publics visés. L'équipe de projet doit créer un plan de diffusion qui précise les principaux résultats à diffuser, identifie les publics clés à cibler et décrit les approches de diffusion ou les médias les mieux adaptés à la fois à l'information et au public.

#### Publics cibles

Les méthodes et les supports de diffusion choisis dépendront des publics cibles, de leurs priorités et de leurs niveaux d'intérêt. Les publics types sont notamment les suivants :

- **Les fonctionnaires non techniques du ministère de l'éducation, les donateurs locaux et les organisations non gouvernementales travaillant dans le secteur de l'éducation**

**du pays.** Ces parties prenantes seront surtout intéressées par les principaux résultats et les statistiques sommaires.

- **Les organisations internationales ou multilatérales de donateurs.** Ces parties prenantes seront intéressées par les comparaisons transnationales des mesures des indicateurs ainsi que par le rapport technique complet et l'ensemble des données.
- **Les chercheurs universitaires et les unités techniques au sein du ministère de l'éducation.** Un petit public aura besoin d'un rapport technique complet.
- **Le grand public et les médias.** Le citoyen moyen et les médias, tant locaux qu'internationaux, devraient pouvoir accéder facilement aux résultats clés.

### Formats de diffusion et messages clés

Les divers publics cibles décrits ci-dessus nécessiteront différents niveaux de détail des informations, ce qui peut orienter les décisions relatives au format de diffusion. Les différents moyens de communication des résultats sont énumérés ci-dessous ; ils sont suivis par le [Tableau 3.5](#) qui met en correspondance le public cible avec les formats de diffusion.

- **Fiches d'information, infographies.** Ces documents et d'autres documents non techniques sont accessibles [en ligne](#) ou imprimés pour des événements de diffusion. Ils présentent les principales conclusions de manière claire et concise, avec un minimum de texte. Les supports de diffusion de la MICS sont disponibles en ligne par pays et dans différentes langues et formats, y compris des affiches, des bannières et même des calendriers muraux (UNICEF, 2020a). La [Figure 3.2](#) présente une infographie avec les

données d'une MICS réalisée en Palestine en 2014.

- **Notes politiques** qui mettent en relation les résultats d'enquêtes spécifiques avec les implications politiques connexes. Par exemple, si les données d'une enquête sur les ménages montrent des disparités dans le niveau d'éducation entre les garçons et les filles, une note d'information peut présenter les points de données pertinents (tels que la fréquentation de l'enseignement pré-primaire, les taux d'achèvement du primaire et du secondaire, et la participation à des programmes de formation technique et professionnelle) pour souligner l'importance de la disparité à différents niveaux. En consultation avec des experts en la matière (par exemple, du genre) et les principales parties prenantes (par exemple, un fonctionnaire du ministère de l'Éducation pour les classes primaires), les auteurs de la note d'information peuvent ensuite relier les données aux changements de politique suggérés qui pourraient réduire les disparités (Programme DHS, pas de date).
- **Tableaux de bord en ligne.** Chacun des éléments ci-dessus peut être mis à la disposition du public en ligne, à condition que toutes les autorisations nécessaires soient accordées par le gouvernement et les bailleurs de fonds sous la forme de fichiers PDF statiques ou sous la forme d'un tableau de bord interactif. Les données des indicateurs ODD peuvent être ajoutées aux répertoires de données sur l'éducation " les tableaux de bord en ligne " qui sont de nature interactive et permettent des comparaisons avec les données d'autres pays, comme le [Tableau de bord de l'ODD 4](#) de l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Tableau de bord [EduView](#) de l'UNICEF, le [compilateur STAT](#) du Programme DHS et le [SDG Tracker](#) de l'Université d'Oxford.

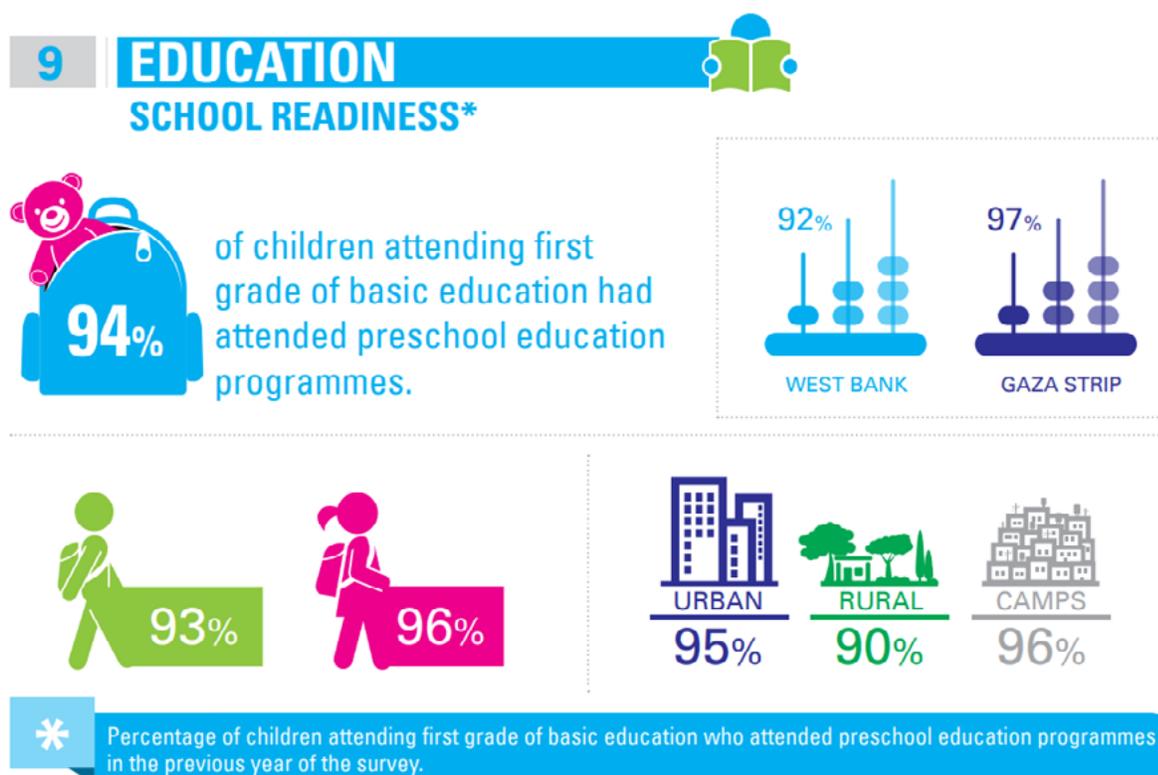
Ces tableaux de bord permettent même aux utilisateurs non techniques de visualiser eux-mêmes les données, avec des tableaux, des graphiques et des cartes montrant les données d'une seule année ou de plusieurs années.

- Une **présentation orale** couvrant les principaux résultats doit de préférence être accompagnée d'un élément visuel tel que des diapositives PowerPoint. La présentation doit être faite lors d'un événement de diffusion par une personne qui est un communicateur verbal clair et efficace, qui est intimement familier avec les résultats tout en étant capable de maintenir

une perspective «globale» et qui est conscient du contexte politique, socio-économique et éducatif plus large - tant au niveau local que mondial.

- **Les médias.** Dans de nombreux endroits, la radio et la télévision restent de bons moyens de mettre en lumière les principaux résultats de l'enquête. En outre, une fois les documents de diffusion créés, le grand public et les médias d'information peuvent en être avertis par le biais des médias sociaux. Twitter, Facebook et d'autres plateformes peuvent être utilisées pour aider à diffuser davantage les résultats et le

Figure 3.2. Exemple d'infographie : MICS de la Palestine, 2014



Source : Bureau central palestinien des statistiques et UNICEF (pas de date).

matériel. Les vidéos des événements de diffusion, les interviews ou la couverture médiatique, et même les infographies animées peuvent être partagées sur [YouTube](#), etc. Par exemple, les principales conclusions de l'enquête ASER 2018 en Inde sont décrites dans une vidéo YouTube (ASER Centre, 2019). De même, la MICS crée de courtes vidéos pour décrire les résultats dans de nombreux pays, comme celle pour la Bosnie-Herzégovine (UNICEF, 2013).

- Un **rapport de conclusions techniques**. Il doit au moins comprendre des sous-sections décrivant l'objectif de l'enquête auprès des ménages, la méthodologie appliquée (échantillonnage, élaboration d'instruments, travail sur le terrain et analyse des données), les résultats (qui doivent être clairement liés aux indicateurs de l'ODD 4), les limites de l'approche et une discussion des implications pour la réalisation de l'ODD 4 à la lumière des résultats.
- **Ensemble de données**. L'ensemble de données doit être partagé avec l'unité concernée au sein du ministère de l'Éducation (ainsi qu'avec l'entité de financement si elle est distincte du gouvernement). En outre, l'ensemble de données nettoyé et dépersonnalisé ainsi que le livre de codes peuvent être transformés en fichiers à usage public qui seront utiles aux chercheurs nationaux et internationaux qui souhaitent effectuer des analyses secondaires. Ces données peuvent être mises à disposition par le biais d'un processus de transfert électronique sécurisé qui nécessite la vérification de la personne ou du groupe qui demande l'ensemble de données, ainsi que de ses intentions quant à son utilisation. Les résultats ultérieurs des analyses secondaires devraient également être diffusés à l'aide de plateformes similaires.

- **Documents de travail** qui utilisent les données de l'enquête. Les organisations qui parrainent les enquêtes sur les ménages organisent et encouragent parfois une série de documents de travail afin de favoriser une plus grande utilisation des données. Avant de les soumettre à un comité de lecture en vue d'une publication, les chercheurs peuvent souhaiter partager les ébauches des documents sur lesquels ils travaillent afin de solliciter un retour d'information informel de la part d'autres chercheurs ou parties prenantes qui connaissent bien le sujet.

Le **Tableau 3.5** présente les formats de diffusion et les publics cibles.

La notion de «sources officielles de données gouvernementales» est une considération importante lors de la communication des résultats des enquêtes. Par exemple, il n'est pas rare que les gouvernements préfèrent les données administratives pour le calcul des indicateurs et considèrent les enquêtes sur les ménages comme une source secondaire. Comme les divergences entre les deux sources de données sont courantes, il est important de savoir clairement quelle source de données doit être considérée comme officielle pour les indicateurs clés et quelle source offre un éclairage supplémentaire mais n'est pas considérée comme officielle.

Si nécessaire et en fonction du public cible, les produits de diffusion doivent également expliquer les différences entre les valeurs des indicateurs précédemment déclarés - provenant de dossiers administratifs, d'enquêtes auprès des ménages ou d'autres sources de données - et les nouvelles valeurs des indicateurs basées sur les données des enquêtes auprès des ménages. Cela aidera les utilisateurs à interpréter les tendances historiques et les statistiques actuelles.

### 3.8 Mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages en période de COVID-19

Un chapitre sur la mise en œuvre des enquêtes auprès des ménages ne peut être complet sans une discussion sur l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a débuté au début de 2020. La pandémie a eu un effet fondamental sur de nombreux aspects de la vie et a soulevé des défis sans précédent tant au niveau de l'éducation que de la collecte de données et des capacités statistiques.

En pleine perturbation de l'apprentissage scolaire, une pression intense est exercée pour documenter les effets de la pandémie sur la participation à l'éducation et les résultats de l'apprentissage. Non seulement les systèmes éducatifs sont censés collecter des données plus fréquemment pour surveiller les effets de la crise, mais ils doivent le faire en respectant les nouvelles formes d'offre de scolarisation.

Alors que les capacités statistiques nationales sont de plus en plus sollicitées, la crise entrave simultanément la capacité des autorités à collecter des données. Les systèmes administratifs qui collectaient auparavant les données au niveau des écoles peuvent avoir du

mal à s'adapter à l'enseignement à distance. Les méthodes basées sur des enquêtes peuvent fournir des informations précieuses et combler les lacunes laissées par la collecte des données administratives. Toutefois, les risques associés au démarchage en personne des ménages à un moment où la distanciation sociale devrait être pratiquée soulignent la nécessité de nouvelles méthodes de collecte de données plus sûres.

Ce chapitre présente un résumé des défis et des réponses potentielles concernant l'effet de la pandémie de COVID-19 sur la collecte de données dans l'éducation. Il donne un aperçu de son impact sur les capacités statistiques, suivi d'exemples d'initiatives de réponse, ainsi que d'un compte-rendu des considérations importantes lors de l'utilisation de modes d'enquête alternatifs.

#### La pandémie a perturbé la collecte de données et mis à rude épreuve les capacités statistiques

Une enquête menée par l'ISU auprès des gouvernements révèle l'ampleur des perturbations subies par les unités de planification des statistiques de l'éducation. Sur les 129 pays étudiés entre juillet et octobre 2020, environ deux tiers ont indiqué que les

Tableau 3.5. Formats de diffusion et publics cibles

Public	Événement, présentation	Notes et infographies	Tableau de bord en ligne	Rapport technique	Ensemble de données
Ministère de l'Éducation, NSO, conseil national d'évaluation des apprentissages, ONG locales	●	●	●		
Unité technique du ministère de l'Éducation, NSO, NLAC, donateurs, chercheurs				●	●
Grand public et médias	●	●	●		

unités de planification des statistiques de l'éducation avaient soit cessé soit reporté la collecte de données au cours de l'exercice biennal 2020-2021. La même proportion a indiqué que le COVID-19 avait gravement ou modérément affecté leur capacité à satisfaire aux exigences mondiales, régionales et nationales en matière de rapports sur les ODD (ISU, 2020).

En outre, les pays les plus pauvres signalent de manière disproportionnée des difficultés dans la collecte des données. Plus d'un tiers des pays à faible revenu déclarent que la pandémie a gravement affecté leur capacité à répondre aux exigences nationales en matière de rapports, contre 6 % et 13 % respectivement pour les pays à revenu élevé et à revenu intermédiaire supérieur. Bien que les difficultés rencontrées pour obtenir les données des recensements scolaires se classent au-dessus de celles associées aux données des ménages et des recensements pour la majorité des pays, seul un tiers des pays à faible revenu ont indiqué que des enquêtes sur l'impact du COVID-19 sont prévues, et aucun n'a signalé qu'il recueillait des données plus fréquemment que d'habitude (ISU, 2020).

Une enquête menée par la Division de la statistique des Nations Unies (UNSD) et la Banque mondiale auprès des instituts nationaux de statistique (NSO) révèle des niveaux de perturbation similaires. Parmi les 112 pays qui ont répondu à l'enquête en juillet 2020, deux tiers ont indiqué que la collecte de données en face à face avait été totalement ou partiellement suspendue. En outre, parmi toutes les activités de collecte de données, celles liées aux enquêtes sur les ménages - à savoir les statistiques sur le secteur des ménages et le marché du travail - ont été signalées comme les plus touchées (UNSD et Banque mondiale, 2020).

En réponse aux deux enquêtes, les NSO ont indiqué qu'un soutien supplémentaire était nécessaire pour résister et s'adapter à la pandémie, un soutien

financier, une infrastructure TIC, une formation et une assistance technique étant considérés comme des priorités. Il n'est pas surprenant que l'enquête de l'UNSD ait révélé que les pays à faible revenu ont exprimé le plus haut niveau de besoin de soutien, au moins la moitié des NSO ayant déclaré qu'une assistance dans les domaines prioritaires énumérés ci-dessus était grandement nécessaire. Cette proportion s'élève à plus des deux tiers dans les NSO d'Afrique subsaharienne, 80 % d'entre eux déclarant qu'une assistance technique et une formation sont grandement nécessaires.

### **Les modes de collecte de données à distance peuvent contourner les restrictions**

Les mesures de distanciation sociale ont empêché la collecte de données en face à face dans de nombreux pays. Dans les endroits où les entretiens en personne ont encore lieu, les comportements d'évitement des risques peuvent également faire baisser les taux de réponse. Les méthodes alternatives qui permettent la collecte de données à distance - telles que les entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI) et les entretiens en ligne assistés par ordinateur (CAWI) - peuvent donc jouer un rôle important.

Bien que les méthodes basées sur l'internet et le téléphone soient établies dans les pays riches disposant d'une infrastructure d'information bien développée, la diffusion des technologies de l'information et de la communication les rend de plus en plus viables dans les contextes plus pauvres. Parmi les méthodes à distance, l'interview par téléphone est celle qui présente le plus d'intérêt dans les différents contextes nationaux. En Afrique, par exemple, on estime que 90 % de la population est couverte par un réseau cellulaire et qu'il y a 80 abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants (ITU, 2019).

La pénétration de la possession de téléphones portables, combinée à la relative facilité des entretiens, a permis aux méthodes CATI de fournir des mises

à jour fréquentes tout au long de la pandémie. Par exemple, la Banque mondiale a mené plusieurs vagues d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence (HFPS) dans plusieurs pays, recueillant des données auprès des ménages sur de multiples sujets, dont la participation à l'éducation (Josephson et al., 2020). Au total, plus de 100 enquêtes téléphoniques sont mises en œuvre avec le soutien de la Banque mondiale pour surveiller l'impact du COVID-19 sur les ménages et les individus. Dans le cadre de cette initiative, des lignes directrices couvrant la conception de l'échantillon, la formation et la mise en œuvre de l'enquête ont été préparées, ainsi que des questionnaires par échantillon et un manuel de l'enquêteur (Banque mondiale, 2020a, 2020b, 2020c).

En réponse à la pandémie, plusieurs pays ont adopté l'interview à distance pour leurs enquêtes existantes. Au Brésil, par exemple, la principale enquête sur les ménages, l'enquête nationale continue par sondage auprès des ménages, est passée aux méthodes CATI à partir de mars 2020, tandis qu'une enquête COVID expérimentale par téléphone à haute fréquence a également été mise en œuvre, recueillant des informations sur la fréquentation scolaire et la participation aux activités d'apprentissage (Silva, 2020). Aux Philippines, les entretiens pour l'enquête sur les forces de travail sont passés de l'interview personnelle assistée par ordinateur (CAPI) à des modes mixtes de CAPI, de CATI et de CAWI (OIT, 2020a).

Des enquêtes téléphoniques ont également été utilisées pour évaluer l'apprentissage pendant la pandémie, afin de recueillir des données essentielles pour comprendre les effets de la perturbation de l'éducation sur l'apprentissage des enfants et pour éclairer les réponses politiques. En utilisant à la fois les SMS et les appels téléphoniques directs, les résultats préliminaires d'une initiative pilote au Botswana suggèrent que les évaluations téléphoniques peuvent fournir des informations valables à une fraction du coût des entretiens en face à face (Angrist et al., 2020).

### **Les nouveaux modes d'interview nécessitent des adaptations dans la conception et la mise en œuvre de l'enquête**

Malgré son potentiel pour fournir des moyens réguliers et moins coûteux de collecte de données tout au long de la pandémie, la collecte de données à distance ne remplace pas simplement les entretiens en face à face. Les enquêtes à distance nécessitent une infrastructure différente et le contenu de l'enquête peut devoir être adapté. Elles posent également des problèmes particuliers pour obtenir des échantillons représentatifs. Ces considérations exigent des approches et des capacités différentes lors de la conception et de la mise en œuvre des enquêtes.

Les questionnaires et le contenu des enquêtes à distance peuvent devoir être adaptés pour les entretiens à distance. En raison du risque de fatigue plus important et des niveaux d'engagement plus faibles des répondants, les entretiens téléphoniques ne devraient généralement pas durer plus d'une demi-heure. Il peut donc être nécessaire de réfléchir soigneusement aux questions ou aux modules à supprimer pour que l'entretien ait une durée appropriée. Certaines questions - telles que celles basées sur des cartes de présentation ou celles avec de longues listes de réponses possibles - peuvent être supprimées ou révisées. De même, l'utilisation d'enquêtes en ligne nécessitera une adaptation pour l'auto-réalisation, ainsi que l'élaboration de guides en ligne (UN DESA, 2020). Bien que ces modifications puissent entraîner une perte de comparabilité avec les enquêtes précédentes, il est possible d'y remédier en partie grâce à de futures enquêtes qui tentent de saisir les informations de manière rétrospective (CEPALC, 2020a). Toute adaptation des questionnaires et des modes d'entretien doit être suivie d'un essai pilote complet pour vérifier si les questions sont bien comprises par les enquêteurs et les répondants, et pour confirmer que les introductions écrites et les documents d'orientation sont bien compris (Banque mondiale, 2020b).

Les méthodes CATI et CAWI étaient largement utilisées dans les économies avancées avant la pandémie et pour ces pays, les problèmes de capacité peuvent se limiter en grande partie à l'adaptation des infrastructures au travail à distance. Pour les pays qui se sont largement appuyés sur des entretiens en personne - en particulier des entretiens sur papier - les lacunes en matière de capacité et d'infrastructure seront plus graves. Les enquêteurs pourraient avoir besoin d'une formation supplémentaire, en plus de la fourniture d'ordinateurs et de téléphones. Pour les enquêtes qui continuent à utiliser la saisie sur papier, des procédures doivent être mises en place pour permettre le retour et la saisie des formulaires si les enquêteurs travaillent à distance (OIT, 2020b).

La sélection d'une base de sondage, ainsi que les complications liées à la non-réponse, sont relativement difficiles à réaliser, tant pour les enquêtes par téléphone que pour les enquêtes sur le Web. Si elles ne sont pas traitées de manière appropriée, la représentation et la comparabilité avec les enquêtes précédentes peuvent être considérablement compromises.

Dans le contexte d'une pandémie ou de crises similaires, et en fonction de la disponibilité des coordonnées des répondants, l'approche recommandée pour obtenir une base de sondage est d'utiliser celle d'une enquête précédente. Les alternatives comprennent l'utilisation d'une liste de contacts - comme celles tenues par les

agences gouvernementales, ou les sociétés de télécommunications et de marketing - ou des méthodes telles que la composition aléatoire de numéros. Bien que ces méthodes aient l'avantage de permettre de grandes tailles d'échantillon, assurer la représentation par la conception et la stratification de l'enquête peut être problématique en raison du manque de données auxiliaires (Banque mondiale, 2020a).

Quel que soit le choix de la base de sondage et du plan d'enquête, la non-réponse compromettra la représentation si elle n'est pas corrigée. En outre, dans certains pays, la possession d'un téléphone peut être biaisée en fonction de certaines caractéristiques démographiques, comme les hommes plus jeunes, et certains sous-groupes de la population peuvent être moins enclins à répondre aux appels téléphoniques. Cela nécessite des procédures de post-stratification et de (re) pondération pour corriger les biais, y compris des techniques couramment utilisées par les instituts de sondage, telles que la régression à plusieurs niveaux avec post-stratification (MRP). Cependant, dans les contextes où une proportion importante de la population n'a pas accès au téléphone, la capacité des méthodes de pondération à corriger les non-réponses est limitée. Dans ces contextes, il est toujours nécessaire de recourir à des méthodes à mode mixte, intégrant des entretiens en face à face pour certains sous-groupes (OIT, 2020b ; CEPALC, 2020b).

## 4. Conclusion

---

L'objectif du présent *Rapport* est d'encourager les pays qui se sont engagés à atteindre les Objectifs de Développement Durable - et en particulier l'objectif relatif à l'éducation, ODD 4 - à tirer profit de la richesse des données qui peuvent être collectées par le biais d'enquêtes auprès des ménages.

Les avantages des enquêtes auprès des ménages par rapport à d'autres sources de données sur l'éducation sont évidents. Par rapport aux sources administratives, les enquêtes auprès des ménages permettent de saisir les résultats scolaires des enfants scolarisés ou non, et de ceux du secteur non étatique. Les enquêtes auprès des ménages permettent de recueillir des informations sensibles que les répondants ne sont pas disposés à communiquer aux autorités, par exemple sur les brimades à l'école, ou des données que les soignants sont les mieux placés pour fournir, telles que des informations sur le handicap et le fonctionnement des enfants. Il est essentiel de noter que dans la plupart des contextes, seules les enquêtes peuvent pratiquement fournir les riches données individuelles et générales nécessaires pour suivre et comprendre les inégalités en matière d'éducation.

Il faut également reconnaître que les enquêtes auprès des ménages ont certaines limites. La périodicité des programmes d'enquête internationaux, généralement tous les trois à cinq ans, signifie qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour un suivi annuel. Pour certains indicateurs, par exemple ceux qui mesurent les ressources des écoles, les dossiers administratifs sont une meilleure source. Il peut y avoir des erreurs de mesure liées à l'échantillonnage, à la conception du questionnaire et des erreurs lors de la collecte et du traitement des données. La taille de l'échantillon

peut être problématique pour certains indicateurs, en particulier lorsqu'ils doivent être ventilés. Pourtant, en dépit de ces limitations, les enquêtes sur les ménages sont une composante importante d'un système statistique national qui fonctionne bien et complètent d'autres sources de données.

Environ la moitié des indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4 peuvent être calculés avec les données des enquêtes internationales actuelles sur les ménages. La participation des pays à ces programmes d'enquête a augmenté au fil du temps, ce qui permet un suivi plus étendu et plus régulier. Ce *Rapport* donne un compte-rendu détaillé des indicateurs qui peuvent être calculés à partir de ces programmes, ainsi que les dimensions possibles requises pour estimer l'inégalité en matière d'éducation. Les méthodes de calcul documentées aident à guider l'estimation des indicateurs à partir de toute enquête disposant de données suffisantes. Le *Rapport* décrit également les programmes d'enquête existants et les modules de questionnaire qui peuvent être adaptés pour la collecte de données nationales afin de minimiser les coûts associés à la conception et à la mise en œuvre d'une enquête auprès des ménages.

Malgré une participation croissante aux programmes d'enquêtes sur les ménages, la couverture est loin d'être universelle. Il existe encore des possibilités inexploitées pour les pays d'utiliser les enquêtes nationales pour le suivi des ODD. Dans cette optique, et dans le but d'accroître la participation aux enquêtes et leur mise en œuvre, ce *Rapport* donne un aperçu des considérations importantes pour la planification et l'administration des enquêtes qui couvrent le cycle de vie de l'enquête, de la planification initiale à la collecte

des données, au traitement et à la communication des résultats. Parmi ces considérations, on peut citer les suivantes :

- L'importance d'assurer une surveillance, une appropriation et une structure organisationnelle efficaces.
- Obtenir et maintenir un soutien politique et financier pour l'enquête pendant les phases de planification.
- Les décisions et les facteurs techniques qui affectent le coût, en reconnaissant que les dépenses peuvent varier considérablement selon les circonstances dans lesquelles une enquête est menée.
- Les considérations techniques, telles que le plan d'échantillonnage.
- Les bonnes pratiques à prendre en compte lors de la formulation des questionnaires.
- Orientation et formation appropriées pour les enquêteurs et les administrateurs d'enquêtes.
- Les méthodes possibles d'administration des enquêtes (comme en personne ou par téléphone), lorsqu'elles sont appropriées, et leurs avantages et inconvénients relatifs.
- La prise en compte du contrôle de la qualité, tant avant l'administration que lors du post-traitement.
- Les mesures de performance pour garantir que l'administration de l'enquête reste sur la bonne voie.
- Les principales considérations relatives à la communication des résultats de l'enquête, telles que la différenciation des publics cibles et la sélection des formats de diffusion appropriés.

Outre une plus grande couverture des pays et une plus grande périodicité des enquêtes, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer une

plus grande comparabilité de tous les indicateurs de l'ODD 4. La normalisation des questions pertinentes des enquêtes auprès des ménages et l'harmonisation des méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs sont des étapes importantes pour aider à combler les lacunes en matière de comparabilité et de données. Il existe un potentiel inexploité de combinaison des données d'enquête avec les sources administratives pour l'ODD 4 et le suivi intersectoriel, dont nous évoquons quelques exemples. Enfin, le COVID-19 a souligné la nécessité de mettre en place des méthodes de collecte de données innovantes et flexibles en réponse aux contraintes et aux nouveaux besoins de données causés par la pandémie. Ce *Rapport* fournit des conseils sur ces moyens, tout en reconnaissant que le développement méthodologique de l'application restera à l'ordre du jour jusqu'en 2030 et au-delà.

En tant que principal organisme responsable des données relatives aux indicateurs de l'ODD 4, l'Institut de statistique de l'UNESCO continuera à soutenir les efforts des pays pour atteindre les objectifs de développement mondiaux, en travaillant avec les États membres et les partenaires institutionnels - y compris le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4-Éducation 2030 - sur la définition de normes, le développement méthodologique, ainsi que la collecte et la diffusion de données.

En adoptant les approches décrites dans le présent *Rapport*, les acteurs nationaux et internationaux devraient disposer d'un nouvel ensemble d'outils essentiels qui pourraient les aider à suivre et à réaliser une éducation de qualité inclusive et équitable et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

# Bibliographie

---

Al, Pieter G. et B.F.M. Bakker (2000). "Re-engineering Social Statistics by Micro-integration of Different Sources: An Introduction." *Integrating Administrative Registers and Household Survey*. Vol. 15. Voorburg/Heerlen, Statistiques officielles des Pays-Bas.

Angrist, N., P. Bergman, D.K. Evans, S. Hares, M.C.H. Jukes, et T. Letsomo (2020). "Practical lessons for phone-based assessments of learning". *BMJ Global Health* 5:e003030. <https://gh.bmj.com/content/5/7/e003030> (Consulté le 10 novembre 2020).

ASER Centre (2019). *ASER 2018: National Findings*. <https://youtu.be/zsmpCBRo1jc> (Consulté le 14 août 2020).

Banque mondiale (2020a). *High Frequency Mobile Phone Surveys of Households to Assess the Impacts of COVID-19 (Vol. 3): Guidelines on CATI Implementation (English)*. Washington : Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/189691588696451053/Guidelines-on-CATI-Implementation> (Consulté le 11 novembre 2020).

— (2020b). *High Frequency Mobile Phone Surveys of Households to Assess the Impacts of COVID-19: Guidelines on Sampling Design*. Washington : Banque mondiale. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/742581588695955271/pdf/Guidelines-on-Sampling-Design.pdf> (Consulté le 11 novembre 2020).

— (2020c). "High-Frequency Monitoring Systems to Track the Impacts of the COVID-19 Pandemic". <https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/high-frequency-monitoring-surveys> (Consulté le 10 novembre 2020).

Bureau central palestinien des statistiques et UNICEF (pas de date). "Monitoring the Situation of Children and Women: 2014 Multiple Indicator Cluster Survey, State of Palestine, Selected Indicators". <http://54.92.12.252/files?job=W1siZiIsIjIwMTUvMDUvMDcvMTcvNDQvNDQvNDQ4L1N0YXRlX29mX1BhbGVzdGluZV8yMDE0X01JQ1NfSW5mb2dyYWdoeWNfMDIwNDIwMTVfRW5nbGlzaC5wZGYiXV0&sha=24fb85523f135ce9> (Consulté le 5 septembre 2020).

Commission de statistique de l'ONU (2018). *Report of the Intersecretariat Working Group on Household Surveys – Note by the Secretary-General*. <https://digitallibrary.un.org/record/1471410?ln=en> (Consulté le 17 décembre 2019).

Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2020a). "Recommendations for the publication of official statistics from household surveys in the context of the coronavirus disease (COVID-19) pandemic". [https://rtc-cea.cepal.org/sites/default/files/rtc\\_connected/files/COVID-19-Recommendations-statistics.pdf](https://rtc-cea.cepal.org/sites/default/files/rtc_connected/files/COVID-19-Recommendations-statistics.pdf) (Consulté le 11 novembre 2020).

— (2020b). "Recommendations for eliminating selection bias in household surveys during the coronavirus disease (COVID-19) pandemic". [https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45553/1/S2000315\\_en.pdf](https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45553/1/S2000315_en.pdf) (Consulté le 11 novembre).

de la Mothe, E., J. Espey et G. Schmidt-Traub (2015). "Measuring progress on the SDGs: Multi-level reporting". GSDR Brief. [https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/6464102-Measuring Progress on the SDGs Multi-level Reporting.pdf](https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/6464102-Measuring%20Progress%20on%20the%20SDGs%20Multi-level%20Reporting.pdf) (Consulté le 7 février 2019).

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2020). "Carrying out a telephone survey under the impact of COVID-19 — What to consider". <https://covid-19-response.unstatshub.org/statistical-programmes/telephone-surveys-what-to-consider/> (Consulté le 10 novembre 2020).

Division de statistique de l'ONU (2005). *Household sample surveys in developing and transition countries. Section E: Analysis of survey data*. New York : Nations Unies. [https://unstats.un.org/unsd/hhsurveys/sectione\\_new.htm](https://unstats.un.org/unsd/hhsurveys/sectione_new.htm) (Consulté le 7 février 2019).

Division de statistique de l'ONU et Banque mondiale (2020). *Monitoring the State of Statistical Operations under the COVID-19 Pandemic*. New York : Nations Unies. <https://unstats.un.org/unsd/covid19-response/covid19-nso-survey-report-2.pdf> (Consulté le 7 novembre 2020).

Groupe de travail inter-sécrétariats sur les enquêtes auprès des ménages (2020). "Terms of Reference". <https://unstats.un.org/iswghs/documents/ToR-ISWGHs-final-2020-05-14.pdf> (Consulté le 3 octobre 2020).

Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités (2016). Washington Group Short Set of Disability Questions. <http://www.washingtongroup-disability.com/washington-group-question-sets/short-set-of-disability-questions/> (Consulté le 7 février 2019).

Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) (2020), "Tier Classification for Global SDG Indicators". <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/> (Consulté en août 2020).

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) (2004). *Guide to the Analysis and Use of Household Survey and Census Education Data*. [http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/guide-to-the-analysis-and-use-of-household-survey-and-census-education-data-en\\_0.pdf](http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/guide-to-the-analysis-and-use-of-household-survey-and-census-education-data-en_0.pdf) (Consulté le 7 février 2019).

— (2016). *Rapport sur les données du développement durable : jeter les bases pour mesurer l'Objectif de développement durable 4*. Montréal : ISU. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246287> (Consulté le 14 décembre 2020).

— (2018). *Handbook on Measuring Equity in Education*. Montréal : ISU. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000262806> (Consulté le 14 août 2020).

— (2019). *Rapport sur les données de l'ODD 4 : comment produire et utiliser les indicateurs mondiaux et thématiques de l'éducation*. Montréal : ISU. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373245> (Consulté le 12 août 2020).

— (2020). "Survey of COVID-19 Impact on National Education Planning Units". Document TCG-7/I/4. Montreal: UIS. <http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/TCG-7-I-4-Survey-of-COVID-19-Impact-on-National-Educ-Planning-Units.pdf> (Consulté le 7 novembre 2020).

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Banque mondiale (2018). *Measuring Household Expenditure on Education: A Guidebook for Designing Household Survey Questionnaires*. Washington : Banque mondiale. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366764> (Consulté le 15 février 2019).

Josephson, A., T. Kilic et J.D. Michler (2020). "Socioeconomic Impacts of COVID-19 in Four African Countries". Policy Research Working Paper No. 9466. Washington : Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34733> (Consulté le 11 novembre 2020).

National Disability Authority (2014). "What is Universal Design". <http://universaldesign.ie/What-is-Universal-Design/> (Consulté le 7 février 2019).

Nations Unies (NU) (2015). *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*. New York : Nations Unies. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld/publication> (Consulté le 10 août 2020).

— (2017). “Work of the Statistical Commission Pertaining to the 2030 Agenda for Sustainable Development.” General Assembly resolution A/RES/71/313 (6 July 2017). New York : Nations Unies. <https://undocs.org/A/RES/71/313> (Consulté le 8 février 2018).

\_\_\_\_\_ (2020). “Cadre mondial d’indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l’horizon 2030.” A/RES/71/313, E/CN.3/2018/2, E/CN.3/2019/2, E/CN.3/2020/2. New York : Nations Unies. [https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202020%20review\\_Fre.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework%20after%202020%20review_Fre.pdf) (Consulté le 10 août 2020).

Organisation internationale du travail (OIT) (2020a). “COVID-19 impact on the collection of labour market statistics”. <https://ilostat.ilo.org/topics/covid-19/covid-19-impact-on-labour-market-statistics/> (Consulté le 9 novembre 2020).

— (2020b). “COVID-19: Guidance for labour statistics data collection”. ILO Technical Note. Genève : OIT. [https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms\\_743156.pdf](https://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_743156.pdf) (Consulté le 11 novembre 2020).

Porta, E. et al. (2011). “Assessing sector performance and inequality in education”. Washington : Banque mondiale. <https://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/978-0-8213-8458-9> (Consulté le 17 décembre 2019).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2019). *Sustainable Development Goals*. <http://www.undp.org/content/undp/en/home/sustainable-development-goals.html> (Consulté le 7 février 2019).

Programme DHS (pas de date). *Publications*. <https://dhsprogram.com/publications/publications-by-type.cfm> (Consulté le 7 février 2019).

— (pas de date). *What we do*. <https://dhsprogram.com/What-We-Do/index.cfm> (Consulté le 7 février 2019).

Silva, J. M. da (2020). “Background: The COVID-19 pandemic in Brazil”. Presentation. Instituto Nacional de Estudos e Pesquisas Educacionais Anísio Teixeira (INEP). <http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/10/TCG-7-P-5a-dasilva-EN.pdf> (Consulté le 11 novembre 2020).

Singh, Abhijeet (2014). “Emergence and evolution of learning gaps across countries: Linked panel evidence from Ethiopia, Peru and Vietnam.” CSAE Working Paper Series (Doc. WPS/2014-28). Oxford : Université d’Oxford. <https://www.csaee.ox.ac.uk/materials/papers/csaee-wps-2014-28.pdf> (Consulté le 3 octobre 2020).

Sustainable Development Solutions Network. (17 April 2015). “Data for development: A needs assessment for SDG monitoring and statistical capacity development”. <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/2017Data-for-Development-Full-Report.pdf> (Consulté le 14 août 2020).

— (pas de date). “Working group: Household surveys”. [http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/02/WG-Household\\_TOR.pdf](http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/02/WG-Household_TOR.pdf) (Consulté le 3 octobre 2020).

UNESCO (2016). *Education 2030: Incheon Declaration and Framework for Action for the implementation of Sustainable Development Goal 4: Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all*. Paris: UNESCO. (Doc. ED-2016/WS/28). <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656> (Consulté le 14 septembre 2020).

UNICEF (2013). *Summary: Survey results on the situation of children and women in BiH*. <https://youtu.be/jNTxeXCiOxw> (Consulté le 7 février 2019).

— (2019). *Guidelines for Adapting the Foundational Learning Module to Non-Multiple Indicator Cluster Surveys*. <https://data.unicef.org/resources/guidelines-adapting-foundational-module-non-mics/> (Consulté le 15 octobre 2020).

— (2020a). *Dissemination*. <http://mics.unicef.org/dissemination> (Consulté le 5 septembre 2020).

— (2020b). *Toward Achieving Inclusive and Equitable Quality Education for All*. New York : UNICEF. [https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2020/05/MICS6-manual-for-stats-data-analysis-English\\_2020.pdf](https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2020/05/MICS6-manual-for-stats-data-analysis-English_2020.pdf) (Consulté le 2 novembre 2020).

Union internationale des télécommunications International (ITU) (2014). *Manual for Measuring ICT Access and Use by Households and Individuals*. Genève : ITU. [https://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf) (Consulté le 16 novembre 2020).

— (2019). *Key ICT indicators for developed and developing countries and the world*. Genève : ITU. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx> (Consulté le 11 novembre 2020).

Wadhwa, Wilima (2010). *RTE Norms and Learning Outcomes*. New Delhi : ASER Centre. [http://img.asercentre.org/docs/Publications/ASER%20Reports/ASER\\_2010/Articles/ww2010.pdf](http://img.asercentre.org/docs/Publications/ASER%20Reports/ASER_2010/Articles/ww2010.pdf) (Consulté le 5 septembre 2020).

# Annexe 1 : Indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD liés à l'éducation

Indicateur	Nom de l'indicateur
1.a.2	Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale).
4.1.1	Pourcentage d'enfants et de jeunes (a) en 2e et 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe
4.1.2	Taux d'achèvement (enseignement primaire, 1er cycle, 2ème cycle de l'enseignement secondaire)
4.1.3	Taux brut de scolarisation jusqu'au dernier niveau (primaire, premier cycle du secondaire)
4.1.4	Taux de non-scolarisation (enseignement primaire, premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire)
4.1.5	Pourcentage d'enfants au-dessus de l'âge prévu pour leur année (enseignement primaire, 1er cycle du secondaire)
4.1.6	Organisation d'une évaluation de l'apprentissage représentative à l'échelle nationale (a) en 2e et 3e année d'études ; (b) à la fin du cycle primaire ; et (c) à la fin du premier cycle du secondaire
4.1.7	Nombre d'années d'enseignement primaire et secondaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti par le cadre juridique
4.2.1	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe**
4.2.2	Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe
4.2.3	Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans vivant dans un environnement d'apprentissage positif et stimulant à la maison
4.2.4	Taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (a) au préprimaire et (b) dans le développement éducatif de la petite enfance
4.2.5	Nombre d'années d'enseignement préprimaire (a) gratuit et (b) obligatoire garanti par le cadre juridique
4.3.1	Pourcentage de jeunes et d'adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois, par sexe
4.3.2	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe
4.3.3	Taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel (15-24 ans), par sexe
4.4.1	Proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétences
4.4.2	Pourcentage de jeunes et d'adultes qui ont acquis au moins un niveau minimum de compétences en matière d'alphabétisation numérique*
4.4.3	Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge et par niveau d'éducation

Indicateur	Nom de l'indicateur
4.5.1	Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés
4.5.2	Pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction
4.5.3	Mesure dans laquelle les stratégies explicites basées sur une formule réaffectent les ressources de l'éducation aux populations défavorisées*
4.5.4	Dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement
4.5.5	Pourcentage de l'aide totale à l'éducation alloué aux pays à faible revenu
4.6.1	Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelles en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe
4.6.2	Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes
4.6.3	Taux de participation des jeunes et des adultes aux programmes d'alphabétisation
4.7.1	Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont intégrées à tous les niveaux dans : (a) les politiques nationales d'éducation, (b) les programmes scolaires, (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des élèves*
4.7.2	Pourcentage d'écoles qui dispensent une éducation au VIH et à la sexualité basée sur les compétences utiles dans la vie
4.7.3	Mesure dans laquelle le cadre du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme est mis en œuvre à l'échelle nationale (conformément à la résolution 59/113 de l'Assemblée générale des Nations Unies)*
4.7.4	Pourcentage d'élèves par tranche d'âge (ou d'un niveau d'études) montrant une compréhension adéquate des questions relatives à la citoyenneté mondiale et à la durabilité
4.7.5	Pourcentage d'élèves de 15 ans montrant une maîtrise des connaissances de la science environnementale et de la géoscience
4.7.6	Mesure dans laquelle les politiques nationales d'éducation et les plans du secteur de l'éducation reconnaissent un éventail de compétences qui doivent être améliorées dans les systèmes éducatifs nationaux*
4.a.1	Proportion d'élèves disposant de services de base, par type de service
4.a.2	Pourcentage d'élèves victimes d'intimidation au cours des 12 derniers mois
4.a.3	Nombre d'attaques sur les élèves, le personnel et les établissements
4.b.1	Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation
4.c.1	Pourcentage d'enseignants qui ont au moins reçu les formations minimum organisées pour les enseignants, requises pour l'enseignement, par niveau d'études**
4.c.2	Ratio élève/enseignants formés, par niveau d'études
4.c.3	Pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales, par niveau d'études et type d'établissement
4.c.4	Ratio élèves/enseignants qualifiés, par niveau d'études
4.c.5	Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions exigeant un niveau comparable de formation et de qualification*
4.c.6	Taux d'attrition des enseignants par niveau d'études
4.c.7	Pourcentage d'enseignants qui ont bénéficié d'une formation continue au cours des 12 derniers mois, par type de formation*

Notes: (1) Les lignes surlignées en gris font référence aux indicateurs mondiaux. (2) L'ISU ne rapporte que la composante éducation de l'indicateur 1.a.2 de l'ODD

\* Indicateur non inclus dans la publication des données de septembre 2020 car aucune donnée n'est actuellement disponible à l'ISU.

\*\* Amélioration du nom de l'indicateur approuvée par le Groupe inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD (GIAE-ODD) le 13 mars et le 2 avril 2020. L'approbation finale sera donnée lors de la 52e session de la Commission *statistique en mars 2021*.

# Annexe 2 : Questions de l'enquête auprès des ménages pour la collecte des données de l'ODD 4

Cette annexe présente des questions tirées d'enquêtes existantes auprès de ménages qui sont pertinentes pour les indicateurs de l'ODD 4. Les exemples fournis ne constituent pas une liste exhaustive de questions. Les questions sont plutôt fournies pour donner au lecteur une idée de ce qu'il est possible de collecter avec les enquêtes auprès des ménages. Notez que chaque question énumérée ci-dessous devra être testée avant d'être utilisée dans un nouveau pays.

Pour chaque indicateur de l'ODD 4, les exemples de questions sont souvent assez similaires. Des efforts d'harmonisation des questions permettraient d'assurer une plus grande comparabilité des données obtenues.

Les chiffres ou les lettres au début des questions ci-dessous indiquent la position de l'élément dans l'instrument d'enquête original.

Enseignement primaire et secondaire	
Cible 4.1 S'assurer, d'ici 2030, que toutes les filles et garçons ont bien terminé un enseignement primaire et secondaire équitable gratuit et de qualité	
Indicateur 4.1.2 (taux d'achèvement)	
Exemples de questions	
Enquête	Question
Questionnaire ménages de la MICS	ED5. Quel est le niveau et la classe ou l'année scolaire la plus élevée que [nom] ait jamais fréquentée ?  NIVEAU 1 PRIMAIRE 2 1er CYLCE DU SECONDAIRE 3 2nd CYCLE DU SECONDAIRE 4 SUPÉRIEUR 8 DK
STEP	Module 2 : (8A) Quel est le plus haut niveau/année d'éducation formelle que vous avez terminé ?

<b>Indicateur 4.1.4 (taux de non-scolarisation)</b> <b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>ASER</b>	<p>Pour les enfants non scolarisés (actuellement non inscrits à l'école) (5-16 ans) [sélectionnez et complétez les informations appropriées] :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jamais inscrit</li> <li>• A abandonné <ul style="list-style-type: none"> <li>· Quel était votre niveau lorsque vous avez quitté l'école ?</li> <li>· En quelle année avez-vous abandonné vos études (par exemple, en 2012)</li> </ul> </li> </ul>
<b>DHS</b>	Est-ce que [NOM] a fréquenté l'école à un moment quelconque de l'année scolaire [en cours] ?
<b>Young Lives</b>	Série 2 - 1.2 Êtes-vous actuellement inscrit à l'école ?

<b>Indicateur 4.1.5 (pourcentage d'enfants au-dessus de l'âge prévu pour leur année)</b> <b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>ASER</b>	<p>Pour les enfants scolarisés (actuellement inscrits à l'école) (5-16 ans) : indiquez ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles études ?</li> <li>• Type d'école <ul style="list-style-type: none"> <li>· publique</li> <li>· privée</li> <li>· coranique</li> <li>· EGS/AIE/autre</li> </ul> </li> </ul>
<b>Questionnaire enfant de la MICS</b>	<p>CB3. Quel âge a [nom]?</p> <p>CB8. Pendant l'année scolaire en cours, quel niveau et quelle classe ou année [nom] fréquente-t-il ?</p>
<b>STEP</b>	Module 2 : (20) Quelle classe/année fréquentez-vous actuellement ?

Petite enfance

**Cible 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire**

**Indicateur 4.2.2 (taux de participation à des activités organisées d'apprentissage)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>MICS – ECDI</b>	UB6. Est-ce que [nom] a déjà participé à un programme d'éducation de la petite enfance, tel que [insérer les noms des programmes spécifiques au pays] ? UB7. A tout moment depuis le début de l'année scolaire, a-t-il (elle) suivi [les programmes mentionnés dans l'UB6] ? UB8A. Est-ce que (il/elle) participe actuellement [aux programmes mentionnés dans l'UB6] ?
<b>Uwezo</b>	H600. Situation en matière de préprimaire [participe/ne participe pas] 67a Cet enfant fréquente-t-il ou a-t-il fréquenté un jardin d'enfants ou un centre pour enfants ?

Les questions suivantes, qui sont pertinentes pour l'indicateur 4.2.3, se recoupent largement. Il faudra harmoniser davantage les questions, y compris la fréquence à laquelle les comportements souhaités sont signalés, pour assurer la comparabilité entre les questionnaires.

**Indicateur 4.2.3 (pourcentage d'enfants de moins de cinq ans vivant dans un environnement d'apprentissage positif et stimulant à la maison)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>Indicateurs des soins apportés par la famille de la MICS</b>	Au cours des 3 derniers jours, avez-vous, ou l'un des membres de votre ménage âgés de 15 ans ou plus, exercé l'une des activités suivantes avec [nom] : Si "oui", demandez : Qui s'est livré à cette activité avec [nom] ?  Notez tout ce qui s'applique. "Personne" ne peut être enregistré si un membre du ménage âgé de 15 ans et plus exerce une activité avec l'enfant.  [A] A lu des livres ou regarder des livres d'images avec [nom] ? [B] A raconté des histoires à [nom] ? [C] A chanté des chansons à ou avec [nom], y compris des berceuses ? [D] A fait sortir [nom] de la maison ? [E] A joué avec avec [nom] ? [F] A nommé, compté ou dessiné des choses pour ou avec [nom] ?

**Indicateur 4.2.4 (taux brut de scolarisation dans l'éducation de la petite enfance (a) au préprimaire et (b) dans le développement éducatif de la petite enfance)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>Questionnaire auprès des ménages de la MICS</b>	ED9. À tout moment de l'année scolaire en cours, [nom] a-t-il été scolarisé ou a-t-il suivi un programme d'éducation de la petite enfance ?
<b>Uwezo</b>	H600. Situation en matière de préprimaire [participe/ne participe pas] 67a Cet enfant fréquente-t-il ou a-t-il fréquenté un jardin d'enfants ou un centre pour enfants ?

L'indicateur 4.3.1 couvre un large éventail de types d'enseignement. Vous trouverez ci-dessous des exemples de questions conçues pour couvrir les différents types d'enseignement susceptibles d'être rencontrés par les jeunes (15-24 ans) et les adultes en âge de travailler (25-64 ans). Notez que les STEP et le PIAAC fournissent la liste la plus complète de questions concernant la formation formelle et non formelle. Seuls quelques exemples sont énumérés ci-dessous.

<b>TVET et enseignement supérieur</b>	
<b>Cible 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable</b>	
<b>Indicateur 4.3.1 (pourcentage de jeunes et d'adultes ayant participé à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle)</b>	
<b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>Questions liées à l'éducation formelle</b>	
<b>Module élaboré par le TCG</b>	Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année]. F1. Avez-vous été un étudiant ou un apprenti dans l'enseignement ou la formation formelle ? [Oui/Non]
<b>PIAAC</b>	B_Q02a Vous étudiez actuellement en vue d'obtenir une qualification formelle quelconque ?
<b>Questionnaire auprès des ménages de la MICS</b>	ED10. Pendant l'année scolaire en cours, quel niveau et quelle classe ou année [nom] fréquente-t-il ?
<b>STEP</b>	(19) Suivez-vous actuellement un programme d'enseignement formel (éducation formelle) ? (20) Quel est votre niveau d'études actuel ? (21) Dans quel domaine cette étude est-elle effectuée ?
<b>Uwezo</b>	H700 - Scolarité Dans quelles études/classe [NOM] est-il inscrit ?
<b>Young Lives Série 4 cohorte plus âgée</b>	3.2 Q2. Suivez-vous actuellement des études à plein temps ?
<b>Questions liées à l'éducation non formelle</b>	
<b>Module élaboré par le TCG</b>	Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année] NF1. Avez-vous participé à l'une des activités suivantes dans le but d'améliorer vos connaissances ou vos compétences dans un domaine quelconque (y compris les passe-temps), que ce soit pendant votre temps libre ou votre temps de travail ? <ul style="list-style-type: none"> <li>· un cours ? [Oui/Non]</li> <li>· un atelier ou un séminaire ? [Oui/Non]</li> <li>· une formation guidée sur le lieu de travail ? [Oui/Non]</li> <li>· une leçon privée ? [Oui/Non]</li> </ul>
<b>STEP</b>	Module 2 : (37) Au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire depuis [mois]), avez-vous participé à des formations, telles que des formations professionnelles ou des formations privées, d'une durée minimale de 5 jours/30 heures (ne faisant pas partie du système éducatif formel) ? (38) Dans quels domaines avez-vous suivi cette formation qualifiante ? Indiquez jusqu'à deux domaines de cours.

<b>PIAAC</b>	<p>B_R12 - Nous aimerions maintenant aborder les autres activités d'apprentissage organisées auxquelles vous avez pu participer au cours des 12 derniers mois, y compris les activités liées ou non au travail. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des sessions organisées de formation sur le lieu de travail ou de formation par des superviseurs ou des collègues ?</p> <p>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des cours dispensés dans le cadre de l'enseignement ouvert ou à distance ?</p> <p>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à des séminaires ou à des ateliers ?</p>
<b>Young Lives Série 4 cohorte plus âgée</b>	<p>4.4. Q1. Depuis 2002 (E.C.) (équivalent à 2009 G.C.), avez-vous suivi une formation d'une durée d'au moins une semaine qui fait/ne faisait pas partie de l'enseignement formel ?</p> <p>Q2. Quel type de formation ?</p> <p>Q5. Durée totale de la formation ?</p>

Les questions relatives à l'indicateur 4.3.2 devraient idéalement mentionner l'enseignement supérieur dans les options de réponse.

<b>Indicateur 4.3.2 (taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur)</b>	
<b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>PIAAC</b>	PIAAC : B_Q02a Étudiez-vous actuellement en vue d'obtenir une qualification formelle quelconque ?
<b>Questionnaire auprès des ménages de la MICS</b>	ED10. Pendant l'année scolaire en cours, quel niveau et quelle classe ou année [nom] fréquente-t-il ?
<b>STEP</b>	(19) Suivez-vous actuellement un programme d'enseignement formel (éducation formelle) (20) Quelle classe/année fréquentez-vous actuellement ?
<b>Uwezo</b>	H700 – Scolarité - Dans quelles études/classe [NOM] est-il inscrit ?
<b>Young Lives Série 4 cohorte plus âgée</b>	3.2 Q2. Suivez-vous actuellement des études à plein temps ?

<b>Indicateur 4.3.3 (taux de participation aux programmes d'enseignement technique et professionnel)</b>	
<b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>Questionnaire auprès des ménages de la MICS</b>	ED10. Pendant l'année scolaire en cours, quel niveau et quelle classe ou année [nom] fréquente-t-il ?
<b>STEP</b>	(19) Suivez-vous actuellement un programme d'enseignement formel (éducation formelle) ? (20) Quel est votre niveau d'études actuel ? (37) Au cours des 12 derniers mois (c'est-à-dire depuis [mois]), avez-vous participé à des cours de formation, tels qu'une formation professionnelle ou une formation privée, qui ont duré au moins 5 jours/30 heures (ne faisant pas partie du système éducatif formel) ?

<p><b>Young Lives Série 4 cohorte plus âgée</b></p>	<p>3.2 Q.2 A quel niveau/type de programme participez-vous ou avez-vous participé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· 00=Aucune</li> <li>· 20=une forme d'école maternelle formelle ou informelle</li> <li>· Année=01-11</li> <li>· 13=Institut technique ou pédagogique incomplet</li> <li>· 14=Institut technique ou pédagogique complet</li> <li>· 15=Université incomplète</li> <li>· 16=Université complète</li> <li>· 17= Programme d'alphabétisation des adultes</li> <li>· 18=Autre (préciser)</li> <li>· 19=Master ou programme de doctorat à l'université</li> <li>· 21=Cent. Técnico Productivo CETPRO/Cent. Edu. Ocupacional CEO incomplet</li> <li>· 22= Cent. Técnico Productivo CETPRO/Cent. Edu. Ocupacional CEO complet</li> </ul> <p>4.4. Q1. Depuis 2002 (E.C.) (équivalent à 2009 G.C.), avez-vous suivi une formation d'une durée d'au moins une semaine qui fait/ne faisait pas partie de l'enseignement formel ?</p> <p>Q2. Type de formation Q5. Durée totale de la formation ?</p>
<p><b>Module élaboré par le TCG</b></p>	<p>Éducation formelle : Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année].</p> <p>F1. Avez-vous été un étudiant ou un apprenti dans l'enseignement ou la formation formelle ? [Oui/Non]</p> <p>Si oui :</p> <p>F2. Quel était le niveau de l'activité d'éducation ou de formation formelle la plus récente ? [CITE 1-8]</p> <p>F3. Une activité d'éducation ou de formation formelle au cours des 12 derniers mois était-elle un programme technique ou professionnel ? [Oui/Non]</p> <p>Éducation non formelle : Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année].</p> <p>NF1. Avez-vous participé à l'une des activités suivantes dans le but d'améliorer vos connaissances ou vos compétences dans un domaine quelconque (y compris les passe-temps), que ce soit pendant votre temps libre ou votre temps de travail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· un cours ? [Oui/Non]</li> <li>· un atelier ou un séminaire ? [Oui/Non]</li> <li>· une formation guidée sur le lieu de travail ? [Oui/Non]</li> <li>· une leçon privée ? [Oui/Non]</li> </ul> <p>Si oui :</p> <p>NF2. L'une de ces activités d'éducation ou de formation était-elle un programme technique ou professionnel ? [Oui/Non]</p>

Les questions de la MICS ci-dessous reflètent la définition de l'indicateur 4.4.1. Ainsi, elle encourage l'ajout de ces questions dans d'autres enquêtes auprès des ménages

### Compétences nécessaires à l'emploi

**Cible 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat**

**Indicateur 4.4.1 (proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences, notamment en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC))**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>Questionnaire modèle de l'UIT pour mesurer l'accès aux TIC et leur utilisation</b>	<p>19. Parmi les activités suivantes liées à l'informatique, quelles sont celles que vous avez menées au cours des trois derniers mois ? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Copie ou déplacement d'un fichier ou d'un dossier</li> <li>· Utiliser des outils de copier-coller pour dupliquer ou déplacer des informations dans un document</li> <li>· Envoi de courriels avec des fichiers joints (par exemple, un document, une photo, une vidéo)</li> <li>· Utilisation de formules arithmétiques de base dans un tableur</li> <li>· Connexion et installation de nouveaux appareils (par exemple, un modem, un appareil photo, une imprimante)</li> <li>· Trouver, télécharger, installer et configurer des logiciels</li> <li>· Création de présentations électroniques à l'aide de logiciels de présentation (y compris textes, images, sons, vidéos ou graphiques)</li> <li>· Transfert de fichiers entre un ordinateur et d'autres appareils</li> <li>· Écrire un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé</li> </ul>

**Indicateur 4.4.3 (taux de réussite scolaire des jeunes/adultes par groupe d'âge et par niveau d'éducation)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>Questionnaire auprès des ménages de la MICS</b>	<p>ED5. Quel est le plus haut niveau et la classe ou l'année scolaire la plus élevée que [nom] ait jamais fréquentée?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Éducation de la petite enfance ..... 000</li> <li>· Primaire ..... 1</li> <li>· 1er cycle du secondaire ..... 2</li> <li>· 2nd cycle du secondaire ..... 3</li> <li>· Supérieur ..... 4</li> </ul>
<b>SWTS</b>	<p>C3. Quel est votre plus haut niveau d'études achevées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Niveau élémentaire (primaire) ..... 1</li> <li>· École professionnelle ..... 2</li> <li>· Niveau secondaire ..... 3</li> <li>· Niveau d'enseignement supérieur ..... 4</li> <li>· Niveau post-universitaire, post-doctorat ..... 5</li> </ul>

<b>Young Lives Série 4 cohorte plus âgée</b>	<p>Série 4. Quelle est la note la plus élevée que [HHM] a obtenue (à l'exclusion du pré-primaire) ?</p> <p>Série 4. Quelle est la plus haute qualification/certificat complet que vous avez obtenu (y compris les certificats de fin d'études/transcriptions/rapports) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· 00 = Pas de certificat</li> <li>· 01 = Rapport d'examen national de fin de 8e année/transcription</li> <li>· 02 = Enseignement secondaire général</li> <li>· 03 = Certificat d'admission à l'enseignement supérieur</li> <li>· 04 = Certificat d'enseignement préscolaire</li> <li>· 05 = Premier cycle du certificat de formation des enseignants du primaire</li> <li>· 06 = Obtention d'un certificat de TVET</li> <li>· 07 = Diplôme universitaire</li> </ul>
--	---

Équité	
Cible 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle	
Indicateur 4.5.2 (pourcentage d'élèves de l'enseignement primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction)	
Exemples de questions	
Enquête	Question
<b>ASER</b>	Dans quelle langue l'enfant reçoit-il un enseignement à l'école ? (moyen d'enseignement)
<b>Uwezo</b>	H108. Langue principale parlée à la maison
<b>Questionnaire enfants 5-17 de la MICS</b>	FL7. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ? FL9. Quelle langue vos professeurs utilisent-ils la plupart du temps lorsqu'ils vous enseignent en classe ?
<b>Young Lives Série 3 Questionnaire enfants de 15 ans</b>	3.30 En classe, quelle langue les enseignants parlent-ils habituellement lorsqu'ils donnent des instructions ou expliquent quelque chose à la classe ? <ul style="list-style-type: none"> <li>· 01 = Parlent toujours (langue nationale principale)</li> <li>· 02 = Ne parlent jamais que dans ma langue maternelle</li> <li>· 03 = Parlent parfois la langue nationale principale, parfois la langue maternelle</li> <li>· 04 = Autre langue (c'est-à-dire l'anglais)</li> <li>· 88 = N/D</li> </ul>

**Indicateur 4.5.4 (dépenses d'éducation par élève, par niveau d'enseignement et source de financement)****Exemples de questions**

Enquête	Question
<b>Module ISU-Banque mondiale (2018)</b>	<p><b>DÉPENSES MENSUELLES</b></p> <p>19a. Combien [NOM] a-t-il dépensé MENSUELLEMENT en éducation au cours de [DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE TERMINÉE] pour chacun des éléments suivants ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais annexes (internat, cantine, transport, services de santé)<ul style="list-style-type: none"><li>· A. Frais de cantine scolaire</li><li>· B. Frais de transport organisés par l'école</li></ul></li><li>• Manuels scolaires et autres matériels pédagogiques<ul style="list-style-type: none"><li>· C. Autres achats nécessaires (tels qu'ordinateur, livres supplémentaires, équipement de sport, matériel pour les cours d'arts, autres dépenses scolaires spécifiques au pays)</li></ul></li><li>• Repas et transports scolaires achetés en dehors des établissements d'enseignement<ul style="list-style-type: none"><li>· D. Transport aller et retour non organisé par l'école</li><li>· E. Repas scolaires achetés en dehors de l'école</li></ul></li><li>• Autres catégories (cours de musique et d'arts, cadeaux, activités extrascolaires, etc.)<ul style="list-style-type: none"><li>· F. Cadeaux</li></ul></li></ul>
	<p><b>DÉPENSES ANNUELLES</b></p> <p>19b. Combien [NOM] a-t-il dépensé au total pour l'éducation au cours de [DERNIÈRE ANNÉE SCOLAIRE TERMINÉE] ?</p> <p>S'il n'y a pas eu de dépenses, inscrivez «0».</p> <p><i>Si la personne interrogée ne peut pas diviser les dépenses scolaires en plusieurs catégories, alors inscrivez les dépenses globales d'éducation pour l'individu dans la colonne T, non imputables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de scolarité et autres frais<ul style="list-style-type: none"><li>· G. Frais de scolarité</li><li>· H. Frais d'examen, d'inscription et autres frais officiels</li></ul></li><li>• Autres contributions à l'école (PTA, SMC, fonds de l'école, contributions en nature)<ul style="list-style-type: none"><li>· I. Contribution aux associations de parents d'élèves et/ou aux comités de gestion des écoles</li><li>· J. Contribution à la construction, à l'entretien ou à d'autres fonds scolaires</li><li>· K. Estimation des contributions en nature en espèces</li></ul></li><li>• Frais annexes (pension, cantine, transport, services de santé)<ul style="list-style-type: none"><li>· L. Frais d'internat</li><li>· M. Redevances pour les services de santé</li></ul></li><li>• Uniformes et autres vêtements scolaires<ul style="list-style-type: none"><li>· N. Uniformes et autres vêtements scolaires</li></ul></li><li>• Manuels scolaires et autres matériels pédagogiques<ul style="list-style-type: none"><li>· O. Manuels scolaires et autres matériels pédagogiques (papeterie, etc.)</li></ul></li><li>• Cours particuliers<ul style="list-style-type: none"><li>· P. Tutorat privé</li></ul></li><li>• Livres, ordinateurs ou logiciels d'apprentissage supplémentaires à utiliser à la maison pour soutenir l'éducation formelle<ul style="list-style-type: none"><li>· Q. Livres, ordinateurs ou logiciels d'apprentissage supplémentaires à utiliser à la maison pour soutenir la scolarité formelle</li></ul></li><li>• Autres catégories (cours de musique et d'arts, cadeaux, activités extrascolaires, etc.)<ul style="list-style-type: none"><li>· R. Cours de musique et d'arts plastiques</li><li>· S. Activités extrascolaires</li></ul></li><li>• Non imputables<ul style="list-style-type: none"><li>· T. Non imputables</li></ul></li></ul>

## Littératie et numératie

**Cible 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter**

**Indicateur 4.6.1 (taux de réussite dans les compétences fonctionnelles en matière de (a) lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
Enquête PIAAC sur les compétences des adultes	Administre l'évaluation de la littératie et de la numératie pour les adultes de 16 à 65 ans

**Indicateur 4.6.2 (taux d'alphabétisation des jeunes/adultes)**

**Exemples de questions**

Enquête	Question
ASER/Uwezo	Administre l'évaluation de la littératie et de la numératie pour les enfants de 5 à 16 ans
Questionnaire individuel pour l'enquête du panel sur le marché du travail en Égypte (2012)	Pouvez-vous lire un journal ou une lettre ? Pouvez-vous écrire une lettre ? Pouvez-vous résoudre un problème mathématique simple (addition ou soustraction) ?
Panel national d'enquête en Ouganda de la LSMS	Est-ce que [NOM] peut lire et écrire en comprenant dans n'importe quelle langue ? 1 = Incapable de lire ou d'écrire 2 = Capable de lire uniquement 4 = Capable de lire et d'écrire 5 = Utilise le braille
STEP	Module 1 : (10) est-ce que [nom] peut lire une courte déclaration simple ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, mais avec difficulté 3. Non Module 1 : (11) est-ce que [nom] peut écrire une courte déclaration simple ? 1. Oui, sans difficulté 2. Oui, mais avec difficulté 3. Non
STEP	Module 5 : (19) dans le cadre de votre vie en dehors du travail en tant que [profession], avez-vous fait l'une des choses suivantes au cours des 12 derniers mois ? 1. Mesurer ou estimer des tailles, des poids, des distances, etc. 2. Calculer des prix ou des coûts 3. Effectuer toute autre multiplication ou division 4. Utiliser ou calculer des fractions, des décimales ou des pourcentages 5. Utiliser des mathématiques plus avancées, telles que l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, etc. 6. Autres maths – préciser

<b>Questionnaire DHS pour les hommes et les femmes (117) &amp; Questionnaire MICS individuel pour les femmes/hommes (WB14)</b>	<p>Maintenant, je voudrais que vous me lisiez cette phrase. [Montrez la phrase sur la carte à la personne interrogée. Si la personne interrogée ne peut pas lire la phrase en entier, demandez-lui : pouvez-vous me lire une partie de la phrase ?]</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ne peut pas lire du tout</li> <li>2. Capable de ne lire que des parties de la phrase</li> <li>3. Capable de lire une phrase entière</li> <li>4. Aucune phrase dans la langue/le braille requis</li> </ol>
--	---

<b>Indicateur 4.6.3 (taux de participation des jeunes et des adultes aux programmes d'alphabétisation)</b> <b>Exemples de questions</b>	
<b>Enquête</b>	<b>Question</b>
<b>Questionnaire individuel pour l'enquête du panel sur le marché du travail en Égypte (2012)</b>	<p>Avez-vous déjà participé à une classe/session d'un programme d'"alphabétisation des adultes" ? Avez-vous reçu un certificat d'un programme d'"alphabétisation des adultes" ?</p>
<b>STEP</b>	<p>Module 2 : (10) Avez-vous déjà participé à un programme d'alphabétisation ou à tout autre programme impliquant l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture, à l'exclusion de l'école primaire ?</p>
<b>Module élaboré par le TCG</b>	<p>Éducation formelle : Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année]. F1. Avez-vous été un étudiant ou un apprenti dans l'enseignement ou la formation formelle ? [Oui/Non] Si oui : F4. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous mené des activités d'éducation ou de formation formelles visant à améliorer vos compétences en matière d'alphabétisation ? Oui/Non</p> <p>Éducation non formelle : Au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis [préciser : mois, année]. NF1. Avez-vous participé à l'une des activités suivantes dans le but d'améliorer vos connaissances ou vos compétences dans un domaine quelconque (y compris les passe-temps), que ce soit pendant votre temps libre ou votre temps de travail ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· un cours ? [Oui/Non]</li> <li>· un atelier ou un séminaire ? [Oui/Non]</li> <li>· une formation guidée sur le lieu de travail ? [Oui/Non]</li> <li>· une leçon privée ? [Oui/Non]</li> </ul> <p>Si oui : NF3. L'une de ces activités d'éducation ou de formation visait-elle à améliorer vos compétences en matière d'alphabétisation ? Oui/Non</p>

## Milieu scolaire

**Cible 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous**

### Indicateur 4.a.2 (pourcentage d'élèves victimes d'intimidation)

#### Exemples de questions

Enquête	Question
<b>Young Lives (Série 3 Enfants de 15 ans)</b>	Pensez à la semaine passée à l'école ou à la dernière semaine où vous étiez à l'école 3.25 Cette semaine-là, avez-vous vu un enseignant utiliser des châtimets corporels sur d'autres élèves ? (Les punitions physiques comprennent la fessée, les coups, les coups de poing, la torsion des oreilles de l'enfant ou tout autre type de frappe, à la main ou à l'aide d'un instrument). 3.26 Au cours de cette semaine, l'enseignant a-t-il eu recours à des châtimets corporels à votre égard ? 3.23 Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'allez pas à l'école ? 11= Intimidation/abus de la part des pairs 12= Mauvais traitements/abus de la part des enseignants/du directeur

Les questions de Young Lives ci-dessus ne portent que sur les brimades survenues au cours de la semaine écoulée, tandis que l'indicateur 4.a.2 concerne les brimades survenues au cours des 12 derniers mois. Les questions de Young Lives devront être révisées en conséquence.

# Annexe 3: Ressources et lectures recommandées pour la réalisation d'enquêtes auprès des ménages

---

## **Sur la formulation des questions :**

Sudman, S. et N. M. Bradburn (1982). *Asking questions*. San Francisco: Jossey-Bass.

Bien que daté, le document demeure une introduction classique à la formulation des questions d'enquête et il est encore largement utilisé aujourd'hui.

## **Sur l'élaboration de questionnaires pour l'administration dans les zones à faibles ressources :**

Grosh, M. et P. Glewwe (eds.). (May 2000). *Designing household questionnaires for developing countries*, Volume One. Washington : Banque mondiale.

<http://documents.worldbank.org/curated/en/452741468778781879/Volume-One>

C'est le premier de trois volumes qui, malgré leur âge, sont d'excellents ouvrages de référence très détaillés.

## **Sur les tests cognitifs :**

Willis, G.B. (2005). *Cognitive interviewing: A tool for improving questionnaire design*. Thousand Oaks: Sage Publications.

Le manuel de référence pour enseigner aux chercheurs la pratique et la valeur des tests cognitifs.

## **Sur la traduction des questions et des questionnaires :**

Behr, D., et K. Shishido (2016). "The translation of measurement instruments for cross-cultural surveys", *The Sage handbook of survey methodology*. Thousand Oaks: Sage Publications.

Ce chapitre présente de manière réfléchie des considérations et des recommandations pour obtenir des traductions de haute qualité dans le domaine de la recherche par enquête.

### **Pour la formation des enquêteurs :**

*Training field staff for DHS surveys: Demographic and health surveys methodology.* (October 2009). Calverton, Maryland: ICF Macro.

[https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSM3/Training\\_Field\\_Staff\\_for\\_DHS\\_Surveys\\_Oct2009.pdf](https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSM3/Training_Field_Staff_for_DHS_Surveys_Oct2009.pdf)

*MICS main fieldwork training manual.* (20 September 2017). <http://mics.unicef.org/tools>

Deux enquêtes internationales sophistiquées et bien financées – la DHS et la MICS – se sont appuyées sur des années d’expérience qui sont résumées dans ces manuels de formation complets et détaillés.

### **Sur l’échantillonnage :**

ICF International (2012). *Sampling and household listing manual: Demographic and Health Surveys methodology.* Calverton, Maryland: ICF International.

[https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSM4/DHS6\\_Sampling\\_Manual\\_Sept2012\\_DHSM4.pdf](https://dhsprogram.com/pubs/pdf/DHSM4/DHS6_Sampling_Manual_Sept2012_DHSM4.pdf)

Le manuel fournit des informations claires et complètes sur la création de l’échantillon pour la DHS, qui est considérée comme l’une des enquêtes internationales de la plus haute qualité.

Kalton, G. (1983). *Introduction to survey sampling.* Newbury Park: Sage Publications.

Ce livre est une ressource utile, en particulier pour ceux qui ont des connaissances statistiques ou qui veulent rafraîchir leur compréhension de l’échantillonnage.

Kish, L. (1965). *Survey sampling.* New York: John Wiley & Sons.

C’est le manuel de base pour les enquêteurs, avec de nombreux exemples pour démontrer les leçons enseignées.

### **Sur la comparabilité interculturelle :**

Survey Research Center (2016). *Guidelines for best practice in cross-cultural surveys.* Ann Arbor: Survey Research Center, Institute for Social Research, University of Michigan. <http://www.ccsr.isr.umich.edu>.

Ce guide complet décrit les meilleures pratiques pour mener des enquêtes multinationales, multiculturelles ou multirégionales (appelées enquêtes «3MC»). Ses chapitres présentent des informations utiles pour les chercheurs et les planificateurs d’enquêtes concernant les méthodes de recherche dans les différentes cultures ou pays.

### **Sur la planification et la réalisation d’enquêtes auprès des ménages :**

Union internationale des télécommunications (ITU) (2014). *Manual for measuring ICT access and use by households and individuals.* Genève, ITU.

[https://www.itu.int/dms\\_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-ITCMEAS-2014-PDF-E.pdf)

L’Union internationale des télécommunications résume les méthodes permettant aux pays «de collecter et de diffuser des statistiques sur les technologies de l’information et de la communication (TIC), sur la base de définitions et de normes convenues au niveau international», en utilisant des stratégies et des techniques similaires à celles recommandées pour l’ODD 4.

# Rapport sur les données de l'ODD 4

## Utiliser les données des enquêtes auprès des ménages pour le suivi de l'ODD 4

L'édition 2020 du *Rapport sur les données de l'ODD 4* de l'Institut de statistique de l'UNESCO met l'accent sur les enquêtes auprès des ménages comme un outil important et sous-utilisé pour collecter les données nécessaires au suivi des progrès réalisés sur la voie de l'Objectif du développement durable 4 et pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte. Le *Rapport* décrit les programmes d'enquêtes existants et offre des conseils sur la conception et la mise en œuvre de nouvelles enquêtes.

Le *Rapport* identifie un certain nombre d'avantages à utiliser les enquêtes auprès des ménages et décrit les catégories d'indicateurs les mieux adaptées au suivi avec des données d'enquête. Les données issues des enquêtes auprès des ménages complètent les données administratives recueillies dans les écoles et peuvent être ventilées dans une plus large mesure que les données administratives afin de faciliter le suivi de l'exclusion dans l'éducation. Les définitions et les méthodes de calcul des indicateurs sélectionnés sont présentées et la combinaison des données des enquêtes sur les ménages avec les données provenant d'autres sources est expliquée.

Ce numéro du *Rapport* s'adresse aux responsables gouvernementaux, aux planificateurs nationaux, aux donateurs et aux autres personnes qui prennent des décisions concernant la mise en œuvre d'enquêtes sur les ménages représentatives au niveau national. Il décrit les conditions requises pour mener une enquête auprès des ménages et les étapes à suivre depuis la conception du questionnaire jusqu'à la collecte et l'analyse des données, et il donne des conseils sur la présentation des résultats. Une section sur le COVID-19 résume l'impact de la pandémie actuelle sur la collecte de données. Des ressources supplémentaires, avec des suggestions de questions d'enquête pour la collecte de données sur l'éducation par le biais d'enquêtes auprès des ménages, sont également incluses.